



ANNEES

1973 et 1974



ACADÉMIE
DE
VILLEFRANCHE en BEAUJOLAIS

Érigée en ACADÉMIE ROYALE par lettres patentes
de Sa Majesté LOUIS XIV en 1695.

Association régie par la loi de 1901.

BULLETIN 1973-1974

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs, à l'exclusion formelle de celle de l'Académie.

*Iconographie
et
Mise en Page
de
FREDERIC SPEE
membre de l'Académie*

LE MOT DU PRÉSIDENT

Voici ce BULLETIN 1973-1974 ; j'espère qu'il vous donnera satisfaction avec son format européen ; il est la preuve de la vitalité de notre COMPAGNIE.

Les réunions se sont poursuivies très régulièrement, et les sujets traités ont toujours été intéressants.

L'assistance aux réunions est nombreuse, et je serais particulièrement heureux si beaucoup de ceux qui ne viennent pas mais qui nous soutiennent venaient au moins une fois assister à une séance ; je suis sûr qu'ils y reviendraient avec plaisir.

C'est dans cet esprit, que je vous demande instamment de parler autour de vous de notre chère Académie et d'inviter vos amis à s'associer à nos efforts afin d'intensifier et d'étendre son rayonnement ; celui-ci m'apparaît de plus en plus nécessaire dans l'époque de mutation que nous traversons aujourd'hui.

Je suis persuadé d'être entendu, et je vous en remercie.

Robert PINET

Président de l'Académie

NOTE de la RÉDACTION.

Déductibilité de la cotisation :

A la demande de plusieurs de nos membres, nous confirmons que le montant des dons et cotisations versés à notre Académie peut être déduit du revenu imposable des personnes physiques : il suffit de le porter dans le dernier chapitre de la " Déclaration de Revenus " intitulé " Charges à déduire ", à la ligne " Versements effectués à d'autres œuvres d'intérêt général ", étant observé que le montant total de ce poste ne pouvait excéder, pour 1974, 0,50 % du Revenu Net imposé. Nos membres auront à s'assurer, le moment venu, de la reconduction de cette faveur et pourront, s'ils le désirent, demander alors à notre Trésorier, la justification de leur versement.



(dessin de Pierre Doussière
Secrétaire de l'Académie)

Sur la fin du XVII^e siècle, Villefranche était réellement une capitale. Notre ville, à cette époque connut une époque de splendeur. Baillage érigé en siège royal, élection avec ses multiples offices — ce qui explique la création d'une académie qui tint sa première assemblée publique le 25 août 1680, sous la protection de Monseigneur Camille de Neuville, archevêque de Lyon.

Cette réunion eut lieu dans la magnifique demeure de Monsieur Alexandre Bessu du Peloux.

Mais, vous le savez, c'est seulement en décembre 1695 que Philippe d'Orléans obtint de Louis XIV l'érection de l'académie de Villefranche en académie royale.

Nos académiciens attachèrent d'autant plus de prix à cette faveur royale que seules quatre villes du royaume l'avaient à ce jour obtenue : Soissons en 1674, Angers en 1682, Arles en 1689 et Toulouse en 1694.

Dès ce moment, écrit Trolieur « les habitants de Villefranche obtinrent un rang marqué dans l'empire des lettres ».

Mais il ne semble pas que le zèle des premières années se soutint longtemps aussi vivace. Dans son étude sur notre académie, le Docteur Besançon nous signale que l'éclat et le zèle des premières années palit soudain pour s'éteindre complètement en 1718 dès la mort de son dévoué secrétaire perpétuel Alexandre Bessu du Peloux.

Cette interruption dura 9 années jusqu'au moment où François Bottu de St Fonds fut nommé secrétaire perpétuel, mais hélas ! malgré l'infusion d'un sang nouveau, l'académie resta en sommeil jusqu'en 1739 et suspendit ses séances pour la 3^e fois en 1745.

Elle se réveilla le 1^{er} avril 1752. Jean-François Pezant, avocat, fut nommé secrétaire perpétuel en remplacement d'Alexis Noyel de Belleruche.

De nouveaux membres éminents furent installés — malheureusement l'obscurité la plus complète règne sur les travaux de l'académie, à cette époque.

Il a fallu le fameux registre de 1772 pour nous donner une notion précise de ce qu'étaient les séances et les travaux en cette fin du XVIII^e siècle.

Voici donc quelques notes rapides sur les procès verbaux de l'académie du 25 août 1772 au 19 août 1782.

Justin Godard avait eu le bonheur de découvrir le livre dans une vieille balle à lessive contenant des ustensiles de ménage ébréchés ou dépareillés.

Le hasard, disait-il m'a favorisé en conduisant mes fouilles de collectionneur à l'endroit où rien ne pouvait faire soupçonner sa présence.

Où était-il en 1905, quand le Docteur Besançon écrivait son étude sur l'académie royale ?

Le registre relié en veau marbré avec au dos des caissons à fleurettes d'or contient 200 pages numérotées, plus 18 non foliotées.

Il est écrit en entier ainsi que vous le verrez tout-à l'heure, de la main de l'Abbé Dessertine, avocat du roi secrétaire perpétuel.

Il nous fait revivre la vie de nos académiciens et nous donne une idée de l'activité intellectuelle des « personnes de lettres désirant se rendre de plus en plus capables de se perfectionner dans les sciences... »

Pendant 10 années — 1772, 1782 — l'Abbé Dessertine n'a jamais manqué une séance et n'a jamais omis un compte-rendu — ses appréciations sont faites avec esprit et clarté.

En octobre 72, il écrivait :

« A quelle science il convient davantage à l'homme de s'appliquer ? »

« Cette science est sans doute celle qui nous offre les moyens les plus sûrs d'arriver au bonheur — et quelle autre peut nous y conduire que la morale.

L'académie traite les sujets les plus divers, mais, chose curieuse, ne s'intéresse qu'exceptionnellement à sa ville et à sa province, je dois cependant signaler qu'elle consacra plusieurs séances à écouter le mémoire de M. Dessertine, avocat du roi sur « les vignobles du Beaujolais ».

Ce sont surtout, en matière scientifique les questions médicales qui retiennent le plus fréquemment l'attention de nos académiciens.

Février 74 — L'utilité de la médecine.

Avril 75 — Nécessité des observations météorologiques dans l'art de guérir.

Juillet 78 — Avantages de l'inoculation dont l'usage devient de plus en plus général Usages et abus de l'émétique.

Mai 79 — Sur le devoir que la nature impose aux femmes de nourrir leurs enfants et sur les avantages qui en résultent.

Juin 79 — Mémoire sur les dents, sur l'art de les conserver et d'en entretenir la propreté.

Mars 82 — Etude sur la médecine théorique et pratique. Etude sur la topographie médicale de Villefranche.

Dissertation sur l'aliment et sur la partie nutritive des substances animales et végétales.

L'exercice actuel de la médecine fait plus de mal aux hommes que du bien.

Je dois ajouter que le plus souvent les séances privées devaient avoir beaucoup de charme ; l'émulation y était sans envie et les échanges d'idées y créaient l'amitié, car dit Justin Godard ce que nous apprend avant tout ce registre c'est la diversité et la culture des académiciens.

Voici quelques sujets littéraires traités avec éloquence :

Avantages que procurent les lettres, lecture de plusieurs odes d'Horace et quelques fables en vers latins. L'homme est né pour la société — utilité et agrément que procurent les gens de lettres à la société — sur la réunion des qualités du cœur aux talents de l'esprit — Dialogue entre Auguste et Néron — les Georgiques de Virgile, lecture d'un éloge en vers de Boileau — Les progrès de l'esprit

humain nous ont-ils rendus meilleurs et plus heureux.

Mais nous n'en finirions pas — je ne peux vous citer tant de sujets divers. En 1779 Monsieur Chasset amusa l'Assemblée par un travail plein de charme dans lequel il feint qu'une querelle étant survenue entre l'amour et l'hymen, les dieux s'assemblent pour la terminer dans le temple de Thémis sur le mont Parnasse.

Et Monsieur Dessertine ancien avocat du Roi nous déclare qu'il paraît résulter de ses recherches historiques et philosophiques que les femmes influent sur les mœurs en raison du climat et du gouvernement.

Parmi les glaces du Nord, dit-il, l'amour est presque sans force, et c'est par l'amour que les femmes règnent.

Le gouvernement monarchique est le plus favorable pour elles.

Un monarque habile se forme à l'exemple d'Auguste une cour polie, spirituelle et brillante, il y appelle les femmes. Il tourne du côté de la galanterie.

Alors que dans les républiques où les mœurs plus pures sont nécessaires on exige des femmes une vie retirée, on leur interdit le luxe et les parures, on redoute leurs caprices, leur légèreté, leur indiscretion, leurs intrigues. On craint que l'autorité qu'elles prendraient sur leur mari ou sur leurs amants n'influent trop sur les délibérations.

Monsieur Dessertine finit son discours en invitant les Femmes à ne jamais employer qu'au profit de la vertu l'ascendant que les grâces et la beauté leur donnent sur les hommes.

La séance a été terminée par une Ode adressée à Mgr. l'évêque de Chalon.

Cependant le manque d'assiduité de nos académiciens est une de leur grande préoccupation. En 1774 le directeur Monsieur Brisson s'adressant à ses collègues leur dit : « Une société si honorable pour le lieu où elle existe, mérite l'attachement le plus fidèle à chacun de ses membres. Adonnons nous de plus en plus à la faire briller.

Et quelques mois après :

Monsieur Pesant Directeur a ouvert la séance par des réflexions sur l'utilité des académies qui dans les provinces éloignées de la capitale siège principal de la république des lettres, en sont comme les colonies et répandent insensiblement dans toute une nation les sciences, les arts, la politesse et le bon goût, détruisent les préjugés existants, l'émulation servant des talents qui, sans elle, seraient demeurés enfouis.

Le 10 octobre 1777 l'abbé Dessertine directeur s'adresse à ses collègues en termes pressants.



Voici le très élégant brevet que l'on remettait jadis aux membres de notre académie dès qu'ils avaient le privilège d'y être reçus. Pour authentifier le document, celui-ci comportait obligatoirement le sceau, sur cachet de cire, de notre noble compagnie.

L'académie leur dit-il, fait trop d'honneur à Villefranche pour que nous ne nous efforçons pas de la soutenir. Ne nous attirons pas de la génération qui nous suivra le reproche de l'avoir laissé tomber ou même dégénéré. Nous avons passé par des temps difficiles et critiques, mais je crois en voir le terme.

A la séance suivante, nouvel appel.

« Une jeunesse nombreuse et qui donne des espérances croit sous nos yeux — excitons par nos exemples son émulation. Faisons-lui envisager comme une récompense et un honneur l'avantage d'obtenir une place parmi nous. Ce ne sont pas de grands efforts que nous exigeons d'elle, nous aurions tort de nous montrer trop difficiles. De la décence et des mœurs, une âme douce, un esprit non pas transcendant mais cultivé, voilà ce qui doit ouvrir les portes de ce lycée à nos concitoyens et désespérerions-nous de notre patrie au point de redouter qu'elle ne put nous fournir un nombre suffisant de sujets.

Tous ces efforts portent leurs fruits et notre registre nous apprend que les séances ont lieu assez régulièrement tous les mois, quelquefois tous les 15 jours.

Le nombre des assistants ne dépasse jamais 6 ou 8, mais les assemblées générales réunissent jusqu'à 16 académiciens.

Les sujets traités sont fort intéressants, j'en ai relevé quelques uns.

Avantage de la campagne sur les plaisirs qu'on y goûte.

La poésie burlesque (genre qui n'est pas aussi facile qu'on le pense).

Influence mutuelle que les sciences et les mœurs ont les unes sur les autres.

Eloge des mathématiques.

Utilité et agrément que procurent les gens de lettres à la société.

Dialogues : entre César et Catilino — entre Auguste et Néron — entre Caton et Brutus — Révolution géométrique du problème de la quadrature définie du cercle.

Discours sur l'éloquence

Discours qui a pour épigraphe ce vers de Voltaire : « Il n'est pas roi mon fils mais il enseigne à l'être, etc.... et à chaque séance lecture de fables latines, de contes en vers, de poèmes de madrigaux et d'épigrammes.

L'académie mettait un sujet au concours. Durant la période que nous connaissons elle proposa deux éloges, celui de Philippe d'Orléans et celui de Boileau. Les manuscrits envoyés étaient jugés avec soin et sévérité. L'abbé Valbert de l'Académie de Besançon « connu dans la République des lettres » remporta les 2 prix.

Enfin et pour terminer ce trop rapide exposé, on constate, en parcourant tous ces procès verbaux, l'évolution énorme qu'ont subies les idées dans l'espace d'un demi siècle.

Nos académiciens n'hésitent pas à aborder les problèmes scientifiques nouveaux et leurs applications à l'industrie locale, à la médecine, à l'économie politique. Le docteur Besançon pense que la philosophie de Descartes, qui au siècle dernier avait dominé la littérature, la chaire, l'enseignement et l'éducation est sur le point d'agoniser pour faire place à la philosophie du libre examen qui découle des travaux et des découvertes de Newton.

De toutes façons, et à n'en pas douter, la sagesse fut un des fruits savoureux cultivés avec soin et goûtés avec délectation par les membres de l'académie royale de Villefranche en Beaujolais.

Leur solitude n'était point oisive elle servait au contraire leur curiosité d'esprit en la concentrant et en mettant à son service le temps de l'étude et de la réflexion.

L'Abbé Mongez dans un discours sur les plaisirs que goûte le sage dans la solitude écrivait :

Loin du temple de la fortune, la retraite est le temple de la liberté. Trop noble pour se vendre, trop cher pour être payé, le sage a des maîtres mais il ne s'en donne pas.

En 1779 deux hommes qui devaient plus tard, marquer leur place dans l'histoire, firent leur entrée à l'académie :

Chasset, avocat renommé à la Sénéchaussée, renommé par son éloquence au barreau et au parlement, maire de Villefranche en 1788, député du Rhône et Loire à la Convention, proscrit et exilé en Turquie. Rappelé après le 9 thermidor, dans le sein de la Convention, il passa au Conseil cinq cents sénateurs et comte de l'empire ;

et Jean-Marie Roland de la Platière dont vous connaissez la vie. Il envoia de nombreuses communications à l'académie :

— mémoire sur les moutons, l'art du fabricant en laine ;

— l'art de préparer et d'imprimer les étoffes en laine.

NAISSANCE DE VILLEFRANCHE

Cité de mes aïeux, Berceau des Caladois !
Huit siècles ont passé, peut-être davantage :
D'un fertile marais où la vigne s'étage,
Naît ton vivant noyau sous la tuile des toits.

Puis ta ville affranchie et forte de ses droits,
Des Sires de Beaujeu, sans nul autre partage,
Vient trois cents ans plus tard augmenter l'héritage
Des Princes de Bourbon, ascendants de nos Rois !

Ayant reçu des dons, de nombreux privilèges,
Tu pourras ériger hôpitaux et collèges,
Savante Académie ... un effilé clocher

Qu'une aile audacieuse, en légère escalade
De gargouille en gargouille ira seule approcher
Pour dorer à l'or fin le ciel de la Calade !

Henriette GOLL-BERNAND

*Présidente de la Sté des
Lamartiniens de Lyon.*

*CALADE : du mot provençal CALADA (pavé) soit les larges dalles
de pierre du parvis — lieu de promenade et de ren-
contre des élégants ou des bavards indiscrets, d'où le
sobriquet de "caladois". Au XVII^e S. "Caladois" fut
attribué à tous les habitants de Villefranche.*

EMILE DUFOUR,

en littérature: EMILE de VILLIÉ

Emile de Villié était né dans ce village beaujolais dont il avait emprunté le nom. Instituteur honoraire il s'était retiré dans sa petite maison de Lucenay.

De sa jeunesse studieuse et pauvre passée au milieu des vigneronnages il gardera toute sa longue vie l'amour de ce coin de terre et du paysage familial où « l'on vit et meurt simplement ».

Son intelligence, son extraordinaire mémoire, son amour des lettres, lui ouvrirent les portes de l'Ecole Normale de Lyon et feront de lui l'instituteur poète, adoré de ses élèves, critiqué parfois par ses inspecteurs pour son originalité, son esprit frondeur, mais estimé pour son amour de la liberté, de la justice et de l'indépendance.

Il appartenait, il est vrai, à cette génération qui dès ses premiers pas dans la vie, avait déjà été soulevée par le souffle libéral de la III^e République naissante.

Il fut avec sa bonté naturelle et sa générosité instinctive de cette jeunesse en qui la philosophie du XVIII^e siècle avait fleuri et qui était prête pour la liberté et la fraternité.

« Hommes ! j'ai rapproché mon âme de votre âme

« J'ai connu tous vos maux et toutes vos douleurs

« Entendu tous vos cris et, comédie ou drame

« J'ai su tous vos espoirs et pleuré tous vos pleurs.

Et c'est parce qu'il avait compris et partagé les souffrances des autres que Emile de Villié a su retrouver dans la pureté de son rêve la chose essentielle c'est-à-dire, « tout ce qui donne à l'âme un frisson de beauté ».

En 1940 la guerre l'avait profondément affecté et marqué.

Il écrivait un très beau poème sous le vocable de Lamartine.

«Spectateur fatigué du grand spectacle humain».

Je voudrais oublier la hantise têtue
le sauvage combat, le drame d'aujourd'hui
où l'homme criminel et sanguinaire tue
l'homme, son frère qui souffre et peine comme
lui !».

Emile de Villié portait en lui le don de la poésie et un talent très sûr pour le dessin, ce qui lui permettait d'illustrer son œuvre avec un rare



bonheur. Ses scènes de la vie beaujolaise sont de petits chefs d'œuvre de finesse, de vérité et parfois d'ironie (tel, le dessin ci-dessus).

Il s'était donné cette silhouette qu'affectionnaient les rapins du début du siècle. Son visage encadré d'une longue chevelure était éclairé d'un regard malicieux d'un sourire taquin.

Il se dépeignait ainsi :

« Ma tête de lion sur d'étroites épaules

« Au sommet d'un long corps d'où le gras est banni

« Me donne l'air comique et baroque des saules

«Et je me fais l'effet d'un gros point sur un i».

Nourri de Rabelais, de Montaigne, de La Bruyère, tout pétillant d'esprit il est aussi le disciple des grands noms du siècle dernier.

Poète classique, plein de charme et de distinction, ses poèmes sont souvent couronnés par le Salon des poètes lyonnais : 3 fois lauréat de l'Académie de Lyon, 3 fois lauréat des jeux floraux.

Son œuvre restera, précieux reflet de l'âme beaujolaise, chant profond et grave de la vie de nos vignerons, hymne glorieux à la vigne.

Il aura écrit pour les générations futures les dernières pages du folklore et du patois beaujolais.

En 1950 paraissait à la société de publications romanes et françaises.

Un glossaire du patois de Villié Morgon, et j'ai eu le bonheur d'éditer, en 1933, Le patois beaujolais.

Emile de Villié excelle dans des croquis virgiliens.

J'en ai conservé plusieurs :
La Maison abandonnée ;
Le Pin ; Strophes lumineuses ;
Pensées d'Anniversaire ;
et, surtout : "Les fenêtres, long poème, Prix Muguet d'Or en 1924 qui rappelle Pierre Aguéant ou le «Poème de la Maison» de Louis Mercié.

Ecoutez :

Fenêtres d'autrefois ! compagne du jeune âge
Fenêtre aux regards maternels ou joyeux
de vous toutes on garde ainsi que d'un visage
le dessin qu'on revoit même en fermant les yeux.

O les vieilles maisons si vieilles et si lasses
Avec leurs murs ventrus et leurs toits affaissés
Et leurs vieux sols usés devant les portes basses.

et les grands apprentis à leurs flancs adossés !

Poète, il l'était à ce point qu'il se permit d'écrire un « poème de la mer », lui qui n'avait jamais quitté son Beaujolais natal. Ces vers rappellent les strophes du « bateau ivre » de Rimbaud et sont précédés d'une longue dédicace du président Edouard Herriot.



Emile de Villié
-32-



Emile de Villié - 33 -

"Rien dit-il, en complimentant le poète, rien n'est plus émouvant que ce renoncement aux charmes tentateurs de l'aventure, que cette ascension vers la suprême sagesse d'une existence vouée à la contemplation d'un bonheur profondément humain. Cette sereine philosophie est le fruit d'une longue expérience des peines de notre Monde".

Avec les « Images du pays », l'un de ses meilleurs livres, véritable classique virgilien. Emile de Villié est bien l'écrivain du terroir.

Il aimait écrire en patois — en 1930 il me donnait ses « Gognandises et Bredineries beaujolaises », contes du folklore où il dépeint la vie de nos anciens avec humour et détails savoureux.

Quelle valeur ont ces pages pour les générations futures !

Il écrivait chaque année des souvenirs dans l'Almanach du Beaujolais il traitait d'ailleurs les sujets les plus divers — ainsi par exemple en 1934 je lui éditais une plaquette qui avait pour titre : « Taxation du Pain à Villefranche d'après les procès-verbaux des séances de la municipalité du 1er décembre 1731 au 20 nivôse an III (1795).

Je me souviens que peu de jours avant sa mort il aurait aimé voir les épreuves de son dernier livre :

« La vie quotidienne des Grecs » — ce désir exprimé avec un sourire qui m'avait profondément ému, sourire que devaient avoir pour mourir les sages de l'antiquité.

Et puis il écrivait un recueil : « Le livre des flanerics »

un frais bouquet des champs, disait-il
c'est là qu'il serait doux de vivre en un coin retiré



"POS TEUTES TRAS A LA COUP"

auprès d'un ruisseau clair en cultivant des roses
dans un étroit jardin, un jardin de curé.

Ce recueil traite 80 sujets ; toute la vie d'un
village, les métiers, les travaux, les enfants, la flore
et la faune, l'oubli des servitudes.

Mais son œuvre principale nous reste, elle
nous chauffe le cœur comme une bonne bouteille
de vin de son village natal. Elle contribuera à
rendre plus belle et plus noble l'âme de notre pays.

Et je terminerai en citant 4 vers puisés dans
son livre du souvenir :

Dans le soir déclinant, dans la vague
pénombre

Au seuil de mes vieux jours qui n'ont plus
d'avenir.

Je feuillette le livre aimé du souvenir

Et pleure en évoquant les morts couchés dans
l'ombre.

JEAN GUILLERMET
Vice-Président de l'Académie

LA VIE EN BEAUJOLAIS SOUS LA RESTAURATION



Après «la déroute géante à la face effarée» (V. Hugo), après Waterloo, 18 juin 1815, où cinq généraux ayant appartenu à l'armée française commandaient dans l'armée de l'Europe, où la moitié des troupes de Napoléon était composée de Belges et de Hollandais, dotés de fusils modèle 1777, qui tiraient un coup par minute pendant que les fusils autrichiens en tiraient deux (Général Spillmann), la France fut envahie par des troupes étrangères.

Derrière les vainqueurs Blücher et Wellington, un million et demi d'hommes viennent camper, les Russes dans le Nord, les Bavares en Lorraine, les Suisses en Franche-Comté, les Piémontais en Savoie, les Espagnols en Roussillon.

En Beaujolais, le 11 juillet, l'arrivée des Autrichiens fut annoncée comme prochaine. De crainte que cette nouvelle ne jetât l'émoi dans la population qui conservait un souvenir tout frais et peu engageant de la dernière invasion, les maires publièrent un avis afin de tranquilliser leurs administrés. Il était dit : « Chacun doit rester dans son domicile pour être à même de fournir ce qui pourrait être demandé, les maisons fermées seront ouvertes, l'expérience ayant prouvé que l'absence en cas d'invasion, entraîne des inconvénients sans nombre ».

D'après la convention de Montluel, en date du 14 juillet 1815, l'armée française du Maréchal Suchet devait se retirer derrière la ligne Beaujeu - Tarare, Condrieu ; la plus grande partie du Beaujolais se trouvait donc dans la zone d'occupation étrangère.

Le 16 juillet, à Belleville, un premier détachement arrivait et demandait des rafraîchissements.

Le 24 juillet, une ordonnance du Baron Frimont, Commandant en Chef, prescrivait le désarmement des habitants qui possédaient armes et munitions. Cet ordre fut renouvelé le 6 et le 8 août, beaucoup ne s'y étant pas conformés.

Les envahisseurs étaient formés de troupes autrichiennes, souvent troupes de passage ou qui ne restaient que 24 heures, ou d'autres fois restant un certain temps, tel ce régiment du Baron Marieski qui séjourna du 29 août au 22 septembre.

Et partout, on pille et on s'empiffre.

La population avait la charge de les héberger et de les nourrir.

Dans ma petite commune de Charentay, dont les forêts recouvraient encore le tiers du territoire, pour livrer à Saint-Georges les réquisitions, les voitures étaient obligées de passer deux fois le Sancillon à gué, le premier pont n'ayant été construit qu'en 1819 ; on avait déjà fourni en juin 1814 pour la subsistance des troupes stationnées à Villefranche, vin, viande, foin, avoine et farine, d'un montant de 4.689 F qui n'ont jamais été remboursés et une autre fois pour 3.950 F.

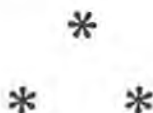
Le 7 septembre 1816, par le mémorial N° 17 article 203, la commune est frappée d'une somme de 19.729,12 F pour le service des troupes alliées entre le 25 juillet et le 1er décembre 1815.

Pain : 6.004 kg à 0,30 F ; Viande : 5.890 kg à 0,70 F ; Farine : 5.502 kg à 0,30 F ; Seigle : 916 kg à 0,20 F ; Sel : 144 kg à 0,40 F ; Légumes : 1.782 kg à 0,40 F ; Foin : 8.689 kg à 0,09 F ; Paille : 1.696 kg à 0,05 F ; Avoine : 525 doubles-décalitres à 1,17 F ; Vin : 11.340 litres à 0,50 F ; Eau-de-Vie : 220 litres à 1 F ;

Fagôts : 500 à 22 centimes ; dépenses diverses : 1.844 F.

La paix ayant été signée à Paris le 20 novembre 1815, les derniers autrichiens quittèrent notre région au début de décembre.

C'était la délivrance. Cette seconde occupation avait duré environ cinq mois.



Mon origine et mon existence paysannes m'incitent à vous parler de préférence de la vie économique de notre petite province, mais aussi, pour en rompre la monotonie, de quelques considérations générales.

1816 - Année de deuil - Humide, pluvieuse, froide, stérile. On ne récolte que peu de blé - Pas de vendanges. Les vigneronns cette année burent de l'eau, (ce qui ne leur était jamais arrivé). Les pluies commencées en février ne cessèrent qu'en juin. Il n'y eut que le 1/10^e d'une récolte. Les vins cuvés très tard furent sans couleur, sans alcool 4° à peine. Les meilleurs ne dépassèrent pas 6° et se vendirent de 100 à 120 F la pièce.

1817 - En 1817, ce fut pis encore. La récolte s'annonçait belle lorsque le 21 juin, une grêle mémorable ravagea le pays. On dit que la grêle est jalouse, accablant les uns, ménageant les autres. Cette fois, elle n'épargna personne. Les deux rives de la Saône, la montagne aussi bien que la plaine furent atteintes. Il ne resta plus une paille de blé, plus un fruit, plus un pampre. Deux années de suite, on n'a pas mouillé les cuves.

1818 - Le Maréchal Gouvion Saint Cyr, qui s'était tenu à l'écart pendant les cent jours, Ministre de la Guerre de Louis 18, fit voter la loi sur le recrutement de l'armée dont l'effectif était fixé à 240.000 hommes, recrutés par engagement ou tirage au sort. La charte de 1814, la loi de Jourdan de l'An VI, qui fixait le service militaire de 20 à 25 ans, avait été abolie.

1819 - 1820 - 1821 - Les vendanges furent satisfaisantes. Du coup, le vin tomba de 120 à 36 Francs la pièce.

1822 - est l'année du soleil. Les vendanges commencent le 16 août et sont rentrées le 8 septembre, entre les « deux Notre Dame ». Cela ne s'était pas vu depuis 1555. Le vin égale le vin de 1811, le vin de la Comète.



...Et vive le Vin de la Comète !

Puis viennent une série d'années d'abondance. Les bonnes récoltes se succèdent. On ne sait où mettre son vin, la fûtaille monte. Pour un fût que vous achetez, on vous remplit un deuxième par dessus le marché. La pièce vaut 12 francs. C'est l'époque où l'on creuse ces immenses caves souterraines à température constante pouvant contenir chacune plus de 1.000 pièces et dont Monsieur Orizet a dit qu'elles étaient « des oasis de fraîcheur l'été et des cueveuses en hiver ».

C'est une époque de mutation pour le Beaujolais. Dans un mémoire dû à deux érudits régionaux Cochard et d'Aigueperse, nous trouvons de précieux renseignements sur le développement de la région sous la Restauration.

« Ce pays aujourd'hui couvert d'habitations est un des mieux cultivés de France. Il était, il y a 60 ans, l'un des plus misérables et des moins peuplés. Son terrain sablonneux et peu profond donnait dans les parties cultivées un peu de seigle ou d'avoine tous les 3 ou 4 ans. Le surplus de son sol était occupé par des bruyères ou des terres vassibles qui fournissaient à quelques moutons, un maigre pâturage.

« Pourquoi un pareil changement ? A la culture de la vigne, mais surtout aux débouchés que les vins trouvèrent dans le nord de la France. »

Ces auteurs attribuent l'extension de ces débouchés à la création de la route de la Saône à la Loire dont nous avons déjà parlé, puis, ils nous montrent l'influence de la Révolution sur le développement économique de notre pays.

« La Révolution, qui a fait peser tant de calamités sur presque toute la France, a été néanmoins favorable au développement de l'Agriculture dans le Beaujolais ; la suppression des droits sur les vins encouragea les viticulteurs et la division des grandes propriétés favorisa le défrichement, mais il est juste de dire que ces défrichements n'ont jamais été si nombreux et si rapides que sous la Restauration. Des terrains considérables occupés par des bruyères ont été convertis en vignobles supérieurement cultivés. On peut assurer que la culture a été poussée aussi loin qu'elle pouvait aller.

« On conçoit facilement que la culture ayant fait de tels progrès, la population a dû augmenter dans les mêmes proportions. Aussi croit-on pouvoir affirmer qu'elle a triplé depuis 60 ans. On pourrait citer en exemple : le domaine de la Grange Charton à Régnié, appartenant aux Hospices de Beaujeu, était cultivé par un seul fermier pouvant à peine payer sa ferme de 1'000 Francs ; transformé en vignes, il nourrit dix vigneron et leur famille. »

Le 1er janvier 1816, il ne restait que 28 millions dans les caisses de l'Etat. Dans des circonstances aussi difficiles, Louis XVIII sût choisir un ministre des finances averti : le Baron Louis. Il avait été déjà Conseiller d'Etat sous l'Empire et pendant les Cent jours, avait suivi le roi à Gand - Rogue et bégayant vêtu comme un commis, honnête, réfléchi et prudent, il demanda des sacrifices à tous, il sût convaincre, persuader et négocier. Les officiers, non sans grogner cependant, furent mis en disponibilité avec demi-solde, tous les fonctionnaires pendant six ans ne touchèrent que la moitié de leur traitement considérant ce sacrifice comme un devoir nécessaire de leur charge.

Il ne faut pas oublier que le traité de Paris du 20 novembre 1815, nous enlevait 500.000 âmes, que nous étions tenus de payer une indemnité de 700 millions ; que pendant 5 ans, nous avions une occupation de 150.000 hommes dans 7 départements entretenus à nos frais, et un article du traité mettait encore à notre charge tous les dommages causés aux biens allemands dans les dernières campagnes ; grâce à Louis XVIII, les 1.600 millions de capital furent réduits à 15 millions de rente, il obtint par ailleurs le retrait de 30.000 hommes et en 1818, avec deux ans d'avance, la libération totale du territoire.

MAIS REVENONS EN BEAUJOLAIS

1827 - La Pyrale -

Raymond Billiard nous parle dans « La Vigne dans l'Antiquité » des ennemis de la vigne et notamment de cet insecte - l'involulus décrit par

le grammairien Festus : Verniculi genes, qui se involvit pamprino : Variété de ver qui se roule dans les feuilles de vigne. C'était certainement l'ancêtre de la pyrale.

L'existence officiellement constatée de la pyrale en France n'est pas très ancienne. On a la preuve positive que sa première invasion remonte à 1562 dans les vignes d'Argenteuil aux environs de Paris.

En 1733, nous retrouvons la pyrale en Champagne sur le territoire d'Ay. Mais le département de la Haute Marne avait été ravagé d'une façon intermittente pendant tout le XVIII^e siècle et plus particulièrement de 1779 à 1785. Puis, jusqu'en 1820, on ne trouve pas d'invasion nouvelle en Champagne.

Le Maconnais et le Beaujolais subissent les invasions dès 1745. Romanèche et ses environs, en particulier les vignes des hauteurs, ont été en général moins atteintes que la plaine.

En 1811, une gelée de printemps mit fin brusquement à cette situation. Faute de nourriture, les pyrales périrent toutes. Les viticulteurs, après cet accident qu'ils avaient pu considérer comme un malheur, eurent une période d'accalmie qui dura jusqu'en 1827.

Vers 1830, la propagation du fléau est effrayante. Les cantons qu'il envahit, près de 5.000 hectares, ne pourront plus bientôt nourrir leurs nombreux habitants.

On essaya tout d'abord les fumigations, le soufre, les plantes à saveur alcaline, la chaux, le plâtre, la suie, la cendre sans aucun résultat.

On isole les bourgeons de la vigne par des anneaux glutineux placés sur le pied du cep. Mais les vers attendent que le soleil ait durci la matière pour poursuivre leur ascension.

Des vigneron enfouissent les ceps pour faire périr les vers par l'humidité, mais par leur nature, les vers se préservent de ce danger.

L'échenillage par l'écrasement de la chenille, travail trop lent par conséquent coûteux.

La cueillette des pontes - système impraticable sur de grandes étendues.

La clochage, en maintenant une atmosphère d'acide sulfureux pendant 8 à 10 minutes, si elle détruisait le ver, était dangereuse pour la végétation.

Certains préconisèrent l'émondage des premiers jets de printemps. Ces débris recueillis étaient ou enfouis ou donnés en pâture au bétail.

Mais on s'aperçût qu'on faisait plus de mal que de bien.

Alors, on essaya l'écorçage ou le brossage du cep, mais il arriva qu'on fit périr à la fois les larves et les vignes.

Toutes ces opérations à peu près inefficaces ou dangereuses pour le cep étaient toujours trop dispendieuses et l'espoir faisait place à la résignation ou au découragement.

Cependant et là, c'est Léon Foillard qui parle, « aux Brenets, à Romanèche, Benoît Raclet, le 18^e enfant d'une famille qui en comptait 21, avait remarqué sous la fenêtre de sa cuisine, une treille verdissante et chargée de raisins alors que partout ailleurs, les ceps avaient des aspects squelettiques.

Ce cep, plein de santé et unique de son espèce, grimpait le long du mur et recevait par une fenêtre basse et plusieurs fois par jour, les eaux de vaisselle dont se débarrassait la cuisinière. Je vous fais grâce de toutes les autres histoires qui avaient joué un rôle dans cette découverte. A Blacé, l'eau trop bouillante du plat à barbe ; à Villié, à la suite d'une querelle de ménage, Raclet avait lancé la soupière bouillante dans la vigne qui longeait la maison, etc... »



Toujours est-il que, pendant plus d'un siècle, l'ébouillantage fut le seul procédé - malgré ses appareils de fortune - qui détruisit à peu près efficacement la pyrale. Raclet, qui mourut peu de temps après, créa la richesse pour l'avenir sans avoir pu en profiter lui-même.

1832 à 1835 - Le choléra - En 1832, le Beaujolais fut soudain épouvanté en apprenant que le choléra-mortens importé des Indes en Europe, venait d'envahir la France.

Paris était décimé par les plus affreux ravages, on y comptait jusqu'à 1.500 victimes par jour. Casimir Périer fut l'une d'elles.

Le choléra renouvela ses menaces en 1835. L'épidémie qui avait ravagé le midi de la France et le Piémont, depuis les Pyrénées, jusqu'au golfe de Gènes, remonta le Rhône jusqu'à Valence mais notre région fut épargnée.

LES INONDATIONS DE 1840

Du 19 octobre, jusqu'au 31 octobre, des pluies abondantes facilitent la fonte rapide des neiges précoces et produisent déjà des inondations sur plusieurs points.

Le 3 novembre, la pluie dure toujours. Les communications entre Bourg et Macon sont interrompues. La chaussée de Saint Laurent est recouverte de plus d'un mètre d'eau. L'Ardière a renversé plusieurs maisons à Beaujeu ; les eaux de l'Azergues ont couvert la route royale près d'Anse et toutes les voitures de Villefranche, de Charolles, de Paris sont dans l'impossibilité de passer. Le service des bateaux à vapeur est partout supprimé.

5 novembre - Des bords de la Saône et de Lyon, nous parviennent « de nouvelles de désastres dont il est difficile d'apprécier encore l'étendue » écrit le journal de Villefranche qui vient de paraître.

Les deux tiers des maisons de Beauregard se sont écroulées.

A Messimy, les maisons qui se trouvent au bord de la Saône n'existent plus.

A Montmerle, 120 maisons détruites.

A Port-Rivière, on espère que les habitants invoquant des secours du toit de leur maison ont pu être sauvés par des bateaux. On ne voyait plus qu'une seule maison hier matin.

A Grièges, on sonnait le tocsin pour appeler au secours. On a envoyé des bateaux de Mâcon.

Les deux tiers des maisons de Cormoranche se sont écroulées, mais personne n'a péri.

7 novembre - On croit que la petite ville d'Anse ne résistera pas au fléau. Une lettre de Trévoux datée du 2 : «A chaque instant, on entend les maisons qui s'écroulent, c'est surtout la nuit que ce fracas est angoissant...».

Saint-Romain-des-Iles est anéantie.

Plus des trois-quarts des habitations de Dracé ont disparu. On a sauvé bien peu d'objets, que de ressources perdues, que de ruines.

Un bateau à vapeur envoyé de Mâcon n'a cessé de parcourir tous les rivages, de recueillir les

malheureux réfugiés sur les tertres ou sur les arbres.

Enfin, mercredi soir 4 novembre à 2 heures, l'eau de la Saône a baissé de onze lignes, ce qui a rendu à tous vie et courage.

De nombreux renseignements portent à 300 le nombre des maisons écroulées à Montmerle. L'eau allait jusqu'à la place de l'Eglise, 2.000 habitants sont sans logement, 1.000 à 1.200 devront être nourris par la charité publique.

A Saint Romain, le 7, il ne restait que 3 maisons sur pied.

A Dracé, on peut évaluer à 200 le nombre de maisons englouties. Les récoltes, les fourrages, le mobilier sont perdus car de toutes parts on les voyait surnager.

Qui le croirait ? Au milieu de la consternation générale, il est des misérables qui profitent de l'abandon où sont laissées les habitations pour se livrer au pillage. L'autorité s'est vue dans la nécessité d'organiser un service de sûreté dans les nuits prochaines.

Le 3, le facteur d'Anse s'est noyé, les dépêches qu'il apportait de Trévoux ont été perdues.

Le 7, un vent violent a dû causer de nouveaux désastres. La pluie a recommencé à tomber cette nuit. A Bourg, avant hier, il est tombé un pouce d'eau en 4 ou 5 heures.

Le port de Belleville est anéanti. A chaque instant les bateaux arrachés par le courant, brisent leurs amarres. Ils viennent se briser contre les ponts en s'engouffrant en un clin d'œil.

Une tempête qui a duré 14 heures a achevé de renverser tout ce que l'eau menaçait.

A Trévoux, un grand nombre de pièces de vin ont été recueillies mais les habitants des collines descendent en foule et volent tout ce qu'ils peuvent. Plus de 6 maraudeurs venus dans l'espace d'une demi-heure ont eu peine à comprendre que ces débris ne leur appartenaient pas.

Il y a environ 500 maisons inondées dans l'arrondissement de Trévoux ; la police est insuffisante, tous les vagabonds du Rhône arrivent en masse.

12 novembre - La Saône diminue sensiblement, mais comme la masse d'eau à écouler est énorme, on craint bien qu'il faille longtemps pour qu'elle soit rentrée dans son lit. Le décroissement est de 1 mètre 50, on est presque au niveau de la



crue de 1711, la plus grande connue jusqu'à ce jour et il y a déjà 12 jours que cela dure.

14 novembre - A Belleville, 150 maisons ont été détruites. L'hôpital a été envahi. Les malades ont été transportés à la Croisée dans les entrepôts de vins de Monsieur Carrichon. 1.500 personnes sans pain ni asile y ont été recueillies. Les communes voisines envoient du pain et des aliments.

On rapporte que les poissons des Dombes ont été entraînés vers la Saône. Plusieurs rues de Lyon étaient jonchées de poissons. On a pris quantité de carpes et de brochets dans les cours et les allées des maisons où le courant les avait poussés.

Le nombre des maisons écroulées dans l'arrondissement de Trévoux est le suivant : Thoissey 125, Guérin 21, Messimy 6, Beauregard 36, Saint-Bernard 17, Saint-Didier 65, Montmerle 260, etc...

Du 27 octobre au 2 novembre, il est tombé 32 centimètres d'eau. En 7 jours, il est tombé plus d'eau qu'en 7 mois.

8 décembre - Le service des bateaux à vapeur a repris. Mais l'un « Le Cygne » a quitté le lit de la rivière à Saint Jean le Priche, et s'est échoué dans les prairies de la Bresse.

Des souscriptions sont ouvertes, même en Allemagne à Karlsruhe, à Mannheim,...

A la suite d'incidents qui se sont produits à Montmerle, des cantonnements de troupes ont été établis : 10 hommes à Guéreins, 10 à Messimy, 30 à Thoissey.

Pour les inondés de 1840, 5 millions ont été votés par les Chambres, 4 millions sont dus à la bienfaisance publique dont 200.000 Francs donnés par la famille royale.

Il faut convenir que dans le passé, il y eut peu d'inondations de la Saône aussi désastreuse.

Cependant, toujours d'après le journal de Villefranche, Grégoire de Tours nous dit qu'en 530, Chalon, Mâcon, Lyon furent en partie détruites et dépeuplées. Les survivants périrent de famine. En 1196, après deux mois de pluie, les inondations amenèrent une suspension d'armes entre Richard Cœur de Lion et Philippe Auguste. En 1570, le Pont de la Guillotière fut à moitié emporté. En 1602, à Lyon, les bâtiments de l'arsenal s'écroulent. En 1640, à Mâcon, la Saône monte à 6 mètres au dessus de l'étiage. En 1711, le Rhône et la Saône débordent à la fois ; dans Lyon, on ne circule qu'en bateau - L'eau monte jusqu'au pied de l'autel dans l'église des Célestins.

FAITS DIVERS

1823 - Le premier chemin de fer fut établi en France dans notre région en 1823 entre Andrézieux et Saint Etienne et Saint Etienne et Lyon mais seulement pour l'évacuation du charbon. Les rails étaient en fonte et se brisaient souvent dans les courbes trop accentuées. Pour tirer les trains, on utilisait des chevaux et même des bœufs pour actionner des treuils fixes à cordages dans les pentes raides et des machines à vapeur sur les plans horizontaux.

Thiers prétendait que les chemins de fer ne pouvaient être que des jouets. Nous devons convenir que depuis on a fait quelque progrès.

1829 - Les loups - La Saône s'est trouvée gelée avec une soudaineté telle qu'elle « n'avait même pas charrié ». Les loups abondants dans les bois de la Bresse ont pu facilement la traverser et



envahir le Haut-Beaujolais. On les traquait avec des fourches en période de neige en suivant la trace de leurs pas. La nuit, personne ne risquait de s'aventurer, sans avoir sa lanterne à la main. Les loups s'éloignaient à la lumière et chacun sait qu'une morsure de loup donne la rage.

Le gouvernement offrait gratuitement un permis de chasse à celui qui abattait 7 loups.

1830 - Les ponts sur la Saône -Jusqu'en 1830, les communications d'un département à l'autre étaient assurées par des bacs à traîlle. Pen-

dant cette décennie, furent construits les ponts tous suspendus parce que moins coûteux de Saint Romain des Isles, de Thoissey, de Belleville, de Montmerle, de Beauregard et de Jassans. En 1832, celui de Montmerle. Mais les tabliers étaient trop bas, dès que la Saône était en crue, la circulation était interrompue, 20 ans plus tard, tous les tabliers furent exhausés.

1841 - La navigation sur la Saône à Belleville. Le nombre des bateaux chargés pendant l'année 1841, a été de 8.200, 5.000 à la descente, et 3.200 à la remonte, sans compter les trains de bois qui ont été de 1.540.

1842 - Dans une commune voisine, un sanglier est venu se promener sur la place du village ; il a été mortellement blessé après avoir reçu 30 coups de fusil, il a fallu l'intervention du juge de paix pour que chacun puisse avoir sa part de l'animal.

1842 - La Commission de la Société d'Agriculture de Macon s'est rendue à Romanèche le 21 juin. Elle a reconnu que les vignobles de Monsieur Raclet sont magnifiques et que ceux d'alentours sont ravagés par la pyrale. Il n'y a donc plus à douter du procédé d'échaudage imaginé par Monsieur Raclet.

1842 - Dans les communes où l'on a échappé à la grêle et à la pyrale, on a fait de belles vendanges qui ont commencé dès la fin du mois d'août. Les annales oenologiques nous rappellent qu'en 1559, la vendange se fit en France au mois de juillet et que le vin fut bon.

1843 - Les diligences d'eau de Lyon à Chalon partent régulièrement 5 fois par semaine, les dimanche, lundi et mardi, mercredi et vendredi à 5 heures du matin. A l'arrivée de ces « voitures », à Chalon, il part une diligence de terre à ressorts et à 8 places qui fait la route pour Paris en trois jours passant par Autun, Saulieu, Rouvray, Vermanton, Auxerre, Joigny, Pont sur Yonne et Essonnes.

1843 - Le brigandage sur les routes est tel que les voitures publiques ont suspendu leurs services pendant la nuit, elles ne circulent que le jour en s'entourant de précautions.

1844 - 4 janvier - L'humidité de l'hiver influe sur la santé. L'affection connue sous le nom de grippe est à peu près générale.

En 1783, pour aller de Lyon à Paris, en diligence pendant l'hiver, il fallait 144 heures et en carrosse, 240 heures. Aujourd'hui, il ne faut plus que 36 heures par les malle-postes. Avec une lenteur moyenne d'une lieue à l'heure, il en coûtait 80 centimes, et maintenant par les malle-postes à

une vitesse moyenne de trois lieues par heure, il en coûte seulement 75 centimes par heure. Et les diligences sont chauffées.

24 février - Toujours les loups - Les loups chassés des montagnes par les neiges continuent à faire de fréquentes incursions dans les plaines. Quelques grandes chasses aux loups ont produit ce que produisent toujours les mesures de ce genre : rien du tout. Le loup se tue plus souvent à l'affût qu'en pleine chasse. On ferait mieux d'augmenter les primes.

19 mars - La crue de la Saône a paralysé la navigation. La Saône s'était élevée de 5 m 60 au dessus de l'étiage il ne fût plus possible de franchir les Ponts de Belleville et de Montmerle pendant 8 jours.

2 avril - La grande nouvelle du jour, c'est la présentation du projet de loi concernant l'établissement du chemin de fer de Paris à Dijon, mais il n'est pas encore question du projet : Dijon - Lyon.

19 septembre - Le Beaujolais est en pleine vendange. La récolte ne sera pas très abondante mais les vins seront de première qualité. Les tonneaux valent de 8 à 9 Francs pièce, et les feuilletes, 4 à 5 Francs.

Le 18 septembre, 21 communes des Cantons d'Anse et du Bois d'Oingt ont particulièrement souffert d'un terrible orage de grêle. La récolte n'était pas ramassée, quelques propriétaires ne récolteront absolument rien ; les vitres de certaines maisons brisées, un grand nombre d'oiseaux tués.

19 octobre - Le vin se vend cher : les Chénas et les Thorins, 125 Francs la pièce.

20 novembre - La Saône déborde sur tout son cours.

10 décembre - La neige couvre la campagne - Le baromètre marque 5 à 9° de froid. La navigation est interrompue une fois de plus.

1845 - 15 février - Le thermomètre est descendu à - 13° qui ramène l'apparition des loups. On en voit partout même où il n'y en a pas. A la suite de la gelée du 21 avril, le vin est monté jusqu'à 70 Francs, mais la plaine seule avait souffert.

1846 - 47 - 48 - furent des années d'abondance - En 1847, surtout, la récolte fut invraisemblable. Jamais on n'avait vu pareilles vendanges. Sous la cuve, les 47 se vendirent 20 francs la pièce. Ils baissèrent encore au cours de l'hiver et tombèrent à 13 francs : 1 sou et demi le litre.

1848 - fut l'année du vin de quatre sous le pôt - moyennant cette rétribution on pouvait boire au cabaret sans limite de quantité. Bien que ce soit des bouteilles, au café, on commande toujours un pôt, seul le prix a changé.

Ainsi, allait la vie beaujolaise entre deux empires et deux révolutions.

L'ère industrielle et scientifique naissante ne permettait pas encore de se prémunir contre les fléaux de tous les temps.

Mais déjà, les moyens de communications laissaient prévoir l'essor viticole régional. Les Beaujolais étaient pauvres, mais avaient la satisfaction de consommer une grande partie de leur vin ou de ne le commercialiser qu'avec de vrais amateurs ; aujourd'hui, devenus même impécunieux, ils doivent le partager avec tous les philistins de la terre.

JEAN VATOUT

Je ne voudrais pas terminer mon propos sur la Restauration en Beaujolais sans vous parler de Jean Vatout.

Pour vous en entretenir, j'aurais une fois encore recours à mon ami vénéré Joseph Ballofet dans ses "Silhouettes Caladoises".

Il était né le 26 mai 1791 à Villefranche, dans la rue qui s'appelait à l'époque, Rue des Frères, elle devint la Rue Paul Bert. On aime les contrastes dans notre Capitale.

Ses parents étaient marchands drapiers et sa famille originaire de Saint-Jean d'Ardières. En 1797, elle monte à Paris. Il ne resta donc que six ans à Villefranche.

Il fait à Paris de très bonnes études secondaires, fréquente les gens cultivés. Fidèle aux traditions de sa famille, il reste partisan du régime déchu. Instruit, intelligent, d'excellente éducation, la Restauration le nomme à 23 ans Sous-Préfet de Libourne.

En 1819, il est à Saumur. En butte aux calomnies des ultras, il est destitué en 1820.

En 1822, il entre comme secrétaire intime, puis comme bibliothécaire dans la famille d'Orléans qu'il ne devait plus quitter. Louis-Philippe aimait dire des gauloiseries, il lui répondait de son mieux par des chansons parfois scatologiques que l'on connaît et qui faisaient les délices de nos grands-pères par leurs sous-entendus rabelaisiens.

On a même cru voir dans cette intimité et dans cette ressemblance autre chose qu'une similitude de pensée et de tempérament ? Or, en 1790, Philippe Egalité passa l'année en mission en Angleterre et la très digne Madame Vatout, femme d'un boutiquier de Villefranche, ne pouvait guère attirer les regards du premier Prince du Sang. Ce n'est donc qu'une légende de plus, mais dans ces petites villes comme dans les bourgs, dire du mal du voisin est la grande distraction.

Bientôt, il allait rejoindre en Angleterre les fugitifs royaux pour consoler dans leur infortune ceux qu'il avait toujours aimés et à qui il devait tant.

Il étudia les ouvrages de l'Académicien Ballanche qu'il devait remplacer et dont il devait prononcer l'éloge. Mais il ne siégea pas une seule fois à l'Académie.

Les eaux corrompues par des canalisations de



Jean VATOUT
de l'Académie française
(1791 - 1848)

Avec la faveur royale, les honneurs arrivèrent ! En 1837, Jean Vatout est Président du Conseil des Bâtiments Civils.

En 1839, il est Directeur des Monuments Historiques, Député, Conseiller d'Etat. Il demeure simple, modeste, même indifférent.

Il se tourne vers la littérature. Il écrit des romans, des nouvelles : l'Idée fixe, la Conspiration de Cellamare et les deux principaux ouvrages : Souvenirs historiques des résidences royales et Aventures de la Fille d'un Roi qui n'est autre que la Charte.

L'Académie Française ouvrit ses portes à notre éminent compatriote en 1848.

plomb mal entretenues au Château de Clarendon depuis la mort de la Princesse de Galles, altérèrent la santé de toute la famille royale et de son entourage. Monsieur Vatout succomba le 3 novembre 1848. Il ne laissa aucune postérité,

n'ayant jamais été marié. Mais sa bonté était proverbiale ; il resta fidèle, au souvenir de Villefranche et ses libéralités s'étendirent à toutes les œuvres de la ville.

Justin DUTRAIVE,
Secrétaire Perpétuel
de l'Académie de Villefranche.



III^e PARTIE

Si vous le voulez bien, nous allons retrouver Riche-Dupin qui vient de s'arrêter sur les bords de l'Ohio.

Vous vous souvenez que ce frère du baron de Prosny s'est embarqué en 1790 sur le "Citoyen de Paris" et cinquante-trois-jours plus tard a débarqué à Philadelphie. De là, avec ses compagnons de voyage, il est parti à pied pour gagner les bords du Sciotto, un affluent de l'Ohio, dans la vallée duquel il a acheté des terrains importants.

La petite troupe arrive le 2 décembre 1790 sur les bords de l'Ohio et notre héros va vous conter ses nouvelles aventures qui vont vous rappeler par certains côtés les romans de Fenimore Cooper.

Ce qui va obséder ce brave Riche-Dupin, c'est la crainte des Indiens et vous pourrez vous rendre compte que la terreur qu'ils inspirent à cette époque et qui est retracée dans les romans que vous connaissez tous n'est pas surfaite. Mais je pense que mes considérations personnelles ne valent pas les impressions de notre exilé volontaire et je lui laisse la parole.

Nous nous arrêtaâmes dans un village appelé Welsburg ou Buffalo Creek. L'intention de la Compagnie était de nous faire continuer notre route par groupe jusqu'au dépôt de la colonie où l'on avait un établissement provisoire. C'est aussi sur quoi nous avions compté. Mais un événement extraordinaire nous arrêta dans ce village et ensuite d'autres causes y prolongèrent notre séjour pendant plusieurs mois.

La Compagnie du Scioto avait envoyé dans ces lieux un commis pour préparer l'embarquement destiné pour la colonie. Cet homme qui avait à sa disposition les fonds nécessaires pour cet objet, soit qu'il les eut dissipés mal à propos, soit pour d'autres raisons que l'on a ignorées, se tira un coup de pistolet, la veille de notre arrivée.

Comme il se levait tous les jours assez tard, il était dans l'usage de faire de son lit la chasse aux rats à coup de pistolet. Les gens de la maison étant accoutumés à ce manège, n'y faisaient aucune attention ; leur surprise fut grande lorsqu'ils le trouvèrent mort dans son lit avec la tête fracassée.

Par l'effet de cet événement tragique, nos voituriers étant arrivés, il ne se trouva pas d'argent pour les payer.

Ils obtinrent du juge un ordre de saisir nos effets qui composaient leurs chargements. On ne nous laissa que ce qui était strictement nécessaire pour notre usage.

M. Bromson partit sur le champ pour Philadelphie afin de faire part de cet accident à ses commettants. Cependant on nous logea dans des maisons vacantes. Avant de s'en aller M. Bromson fit un contrat au nom de la Compagnie pour qu'il nous fut fourni une livre et demi de pain, et une livre de viande par homme chaque jour.

Nous ne tardâmes pas après notre arrivée à être détrompés sur le compte de la Compagnie.

Nous ne pouvions manquer d'être instruits de la guerre qui existait avec les indigènes. Les voyageurs qui montaient et descendaient sans cesse la rivière rapportaient sans cesse quelques traits de leur cruauté ou quelques anecdotes qui avaient rapport à cette guerre.

Dans le village même où nous étions les habitants craignaient de s'aventurer dans les bois. On construisait des maisons fortes pour se mettre à l'abri d'une invasion inopinée.

Ces maisons fortes (bloc-house) sont des bâtiments carrés et faits de gros troncs d'arbres ayant un étage avec des meurtrières en haut et en bas pour tirer des coups de fusils en cas d'attaque. Les habitants s'y réfugient avec leur famille et de là ils peuvent défendre l'entrée du village à l'ennemi.

Les sauvages n'ont aucun moyen pour forcer ou détruire ces espèces de forts dont ils n'osent approcher. D'ailleurs, comme ils sont presque toujours en petit nombre, lorsqu'ils peuvent tomber à l'improviste sur quelque maison isolée, ils massacrent tous ceux qu'ils rencontrent sans distinction d'âge, ni de sexe et mettent le feu aux bâtiments.

Mais s'ils s'aperçoivent qu'on est prévenu, ils se retirent sans faire aucune tentative.

Cette guerre durait depuis plusieurs années.

Il est difficile de concevoir comment le gouvernement américain ne faisait rien pour s'opposer à ce fléau qui rendait pour ainsi dire inhabitable toute la partie de l'ouest depuis le fort Pitt, jusqu'à l'embouchure de l'Ohio.

Dans cet espace qui est de quatre cents lieues, il existait peu de familles qui n'eussent perdu quelque individu par le fait des sauvages, dont plusieurs avaient été brûlés à petit feu dans les villages indiens, pour le divertissement de ces barbares.

La grande communication qui existe par l'Ohio et le Mississipi était très dangereuse. Ils employaient la force et la ruse pour détruire les bateaux qui se hasardaient sur ces rivières sans faire aucune distinction de nation. Il suffisait de se trouver sur ce passage ou sur le territoire américain pour être leurs ennemis.

La guerre avec les sauvages et les accidents qui arrivaient journellement étaient le sujet ordinaire de toutes les conversations, ainsi qu'il est d'usage de parler souvent des choses qui nous intéressent le plus.

C'est de cette manière que j'ai eu l'occasion de m'instruire assez bien de leur manière de faire la guerre. C'est à Buffalo Creek que j'ai vu pour la première fois des chevelures enlevées sur des sauvages. C'est une marque de triomphe, un trophée que ceux-ci ne manquent de conserver lorsqu'ils tuent un ennemi. L'on peut même dire qu'ils ne font la guerre que pour s'en procurer.

Les Américains par représailles en usent de même à leur égard.

Ces chevelures avaient été prises par un Américain, très brave habitant et juge de paix du village où nous étions.

En cela, il ne ressemblait pas à la plupart de ses compatriotes qui tremblent d'effroi au seul nom d'indiens et malgré cela, ils se livrent souvent au danger avec beaucoup d'imprudence. C'est une conséquence assez commune parmi les hommes d'allier ensemble la pusillanimité et l'insouciance imprudente qui les précipitent dans le péril. J'en ai vu fréquemment des exemples dans mes voyages parmi les américains.

Au reste on peut à bon droit redouter les sauvages. Leur manière de faire la guerre qui ne consiste qu'en embuscades et en surprises les rendent d'autant plus dangereux qu'ils ne font jamais de quartier ; les malheureux qu'ils réservent et qu'ils emmènent prisonniers sont encore plus à plaindre que ceux qui succombent sur le champ de bataille, puisque le sort qui les attend est d'être brûlés à petit feu dans les villages indiens.

Lorsque l'on a le malheur de tomber dans leur piège, un très petit nombre sont capables d'apporter l'épouvante dans une grande troupe. Ces barbares dans le moment de l'action poussent des cris affreux. Ils ont l'art de multiplier leurs voix, de manière à faire croire qu'ils sont nombreux, ce qui leur est d'autant plus facile qu'ils ne se mettent jamais à découvert.

Toutes ces circonstances ne manquèrent pas de faire une forte impression sur nous.

Dès les premiers jours un grand nombre de mes compagnons de voyage se déterminèrent à revenir sur leurs pas et renoncèrent à l'établissement du Scioto. Nous eûmes aussi des nouvelles

de la colonie qui n'étaient pas encourageantes, de sorte qu'au bout de quinze jours, les deux tiers des personnes qui composaient notre expédition nous avaient abandonnés.

C'est je crois, cette défection qui a prolongé dans le village où nous étions le séjour de ceux qui ont montré plus de persévérance, parce que la Compagnie n'a pas voulu faire pour notre transport les frais d'une expédition particulière, à cause de notre petit nombre. Cependant on nous a toujours fourni des vivres jusqu'au jour où nous nous sommes embarqués au nombre de trois pour nous rendre à notre destination primitive.

Un jour un de mes compagnons de voyage, vint me trouver dans la cabane que j'occupais. Il me dit en confidence que pendant son séjour à Philadelphie il avait connaissance à n'en pouvoir douter de la tromperie qui nous avait été faite, qu'en conséquence il avait été à Baltimore voir M. Duer pour lui en faire des reproches, ne pouvant pas s'adresser à aucun autre puisqu'il était le seul qui communiqua avec nous. Les autres membres de la compagnie nous ayant toujours été inconnus.

M. Duer ne put disconvenir de la vérité d'après les témoignages qu'il lui en apportât, mais il le pria de garder le silence, lui promettant de le dédommager. D'après cette ouverture, il convint avec lui d'échanger les terres qu'il avait acquises sur le Scioto contre d'autres qui étaient situées sur l'Ohio à trois ou quatre lieues de l'endroit où nous étions. Il se réserva au prix de son silence que deux ou trois de ses amis partageraient cette faveur.

Mon compagnon de voyage, qui me faisait la grâce de me compter au nombre de ses amis, me proposa d'aller avec lui visiter cet emplacement.

Nous nous transportâmes donc sur les lieux. Ces terres étaient situées sur le côté nord-ouest de la rivière, fort près d'un établissement appelé Willing sur le rivage opposé. On ne peut rien imaginer de plus agréable que cette situation. Dans cet endroit la rivière forme un coude dont les terres en question occupaient la partie saillante. Elles étaient figurées en terrasses dont les unes s'élevaient au-dessus des autres. La dernière beaucoup plus étendue était terminée par les montagnes qui formaient une pente douce. La beauté des arbres, la vigueur de la végétation était un signe certain de la richesse du sol.

Rien n'était assurément plus beau.

Mais lorsque nous voulûmes prendre des informations, l'on nous dit que ce lieu était le rendez-vous ordinaire des sauvages lorsqu'ils voulaient traverser la rivière. Cette circonstance seule était suffisante pour nous dégoûter de cet établissement.

Nous revînmes donc à Buffalo Creek.

Sur ces entrefaites, mon ami partit ; je ne le revis que longtemps après. C'est ainsi que M. Duer sous le prétexte illusoire d'un dédommagement le fit tomber dans le même piège dont il croyait s'être tiré.

Quant à moi, j'étais bien décidé à suivre jusqu'au bout mon voyage et mon entreprise. Ce n'est pas que je conservasse encore aucune illusion, mais je ne voyais pas beaucoup d'avantages pour moi d'aller d'un côté plutôt que d'un autre.

Il y avait longtemps que mon domestique m'avait quitté. Il était venu me faire part de ses

intentions, à quoi je ne m'étais pas opposé ; je ne prévoyais pas que j'eusse désormais besoin de ses services.

D'ailleurs il n'était pas en mon pouvoir de le retenir. L'engagement qu'il avait contracté n'était pas valable, faute d'avoir été renouvelé à notre arrivée en Amérique.

Je restais donc seul avec un jeune homme que ses parents m'avaient donné en partant de Paris. Il était petit et faible, quoiqu'il eut près de quinze ans. J'aurais bien voulu en être débarrassé. Si je n'avais pas besoin de lui, il avait besoin de moi. Cette considération me détermina à le garder.

Je passais mon temps à travailler dans les bois, à abattre et couper des arbres dont une partie me servait à faire mon feu. Le talent du bûcheron dans le pays que j'habitais est nécessaire à tout le monde. Il est surtout indispensable pour un cultivateur.

Comme je prévoyais que j'en aurais besoin, j'y devins passablement habile. Cette partie de l'industrie qui est la plus pénible, ne convenait pas à mes compagnons de voyage ; j'ai vu alors que la vanité qui fait mépriser les travaux de l'agriculture est fondée sur la paresse naturelle, d'autant plus que dans l'état actuel de la société, on peut s'occuper d'une manière plus lucrative sans se donner tant de peine.

Mes compagnons de voyage prétendaient que pour résister à la fatigue qu'exige le travail des mains, il fallait avoir été accoutumé dès l'enfance. Je prétendais au contraire que le courage pouvait suppléer à l'habitude et que tout ce qu'un homme fait, un autre peut le faire.

J'ai été le seul de toute notre expédition au moins parmi les acquéreurs de terres qui ai persisté jusqu'à la fin dans l'intention de faire un établissement agricole.

A la vérité, je me suis endurci au travail, mais je n'ai jamais eu l'habileté et la dextérité qui sont sans doute le fruit de cette habitude dont parlaient mes compagnons. Peut-être aussi cela tenait-il à d'autres causes.

Un homme seul est bien faible lorsque debout devant une immense forêt, il faut qu'il abatte et détruise ces géants de la nature. J'ai consummé mes forces et altéré ma santé à ce travail pénible, sans en retirer d'autre fruit qu'une chétive existence parce que j'étais seul et pauvre. Car il est certain qu'avec des moyens et de l'aide, on peut en travaillant soi-même se faire un sort agréable dans ces contrées avec moins de peine que je ne m'en suis donné.

J'ai parlé des idées extravagantes qui occupaient la tête des français au sujet de la colonie avant qu'ils eussent vu et éprouvé ce qu'il en était.

Un d'entre eux qui avait été marchand de charbon, espérait faire fortune au Scioto en faisant du charbon, il ne s'agissait que de le donner à meilleur marché qu'à Paris.

Une demoiselle me demandait si les rues du Scioto étaient bien larges.

Un jour, que je me promenais sur les bords de l'Ohio, je vis deux personnes de notre expédition qui prenaient le même passe-temps. L'un d'eux était M. Meunier, petit bourgeois de Paris, homme grave souvent consulté par ses amis, l'autre était M. Lajoie ci-devant garçon boulanger.

Celui-ci beaucoup plus jeune avait cru sans doute que l'Ohio était la dernière limite de l'univers, après quoi il n'y avait plus rien — on se forme difficilement l'idée de rien.

Ainsi il est à croire que son opinion à cet égard n'était pas bien nette. Lorsque je passais près d'eux, j'entendis M. Lajoie qui disait : " Mais Monsieur Meunier, nous voici sur l'Ohio, et qu'est-ce donc que ces bois et ces montagnes, que l'on voit encore de l'autre côté ? "

" Imbécile lui répondit gravement M. Meunier, tu ne vois pas que c'est une autre Mexique. "

J'allais un peu plus loin rire de sa réponse et surtout de l'air capable dont il l'avait prononcée.

"Un homme seul... debout devant une immense forêt..."



Cependant en y réfléchissant toutes ces balourdises doivent surprendre. Les hommes ne peuvent avoir que l'idée des objets qui les entourent habituellement, les combinaisons de leur esprit ne s'étendent pas au-delà. Ceux-mêmes qui ont reçu de l'éducation et dont l'esprit a été cultivé ne sont pas plus exempts d'erreur lorsqu'il s'agit de choses qui sont hors du cercle de leurs idées.

Nous en avons eu une preuve évidente. Ce sont des gens d'esprit reconnus pour tels, mêmes des savants qui ont été les premiers acheteurs de la compagnie du Scioto et qui ont entraîné les autres par leur exemple.

Il s'était formé une société dite des Vingt-Quatre, gens distingués par leur richesse et par leur lumière. Ils avaient acquis une quantité considérable de terres, avaient fait de grands frais, formé tout d'un coup un établissement considérable.

Il ne s'agissait de rien moins que de la construction d'une ville qui devait porter le nom d'Aigle-Lys et de transporter toute l'industrie française dans les déserts de l'Amérique.

Leur projet dans ses détails aurait fort bien pu se rapprocher de ceux du marchand de charbon.

On aurait pu trouver parmi eux quelques exemples de la simplicité de M. Lajoie et surtout de la morgue et de l'air capable de M. Meunier. Quoiqu'il en soit, tout le monde était désabusé. Il est vrai que ces bonnes têtes avaient payé un peu cher la leçon de l'expérience.

Nous vîmes arriver quelques-uns de ces derniers qui revenaient des nouveaux établissements où l'inspection des lieux et des choses les avait forcés de renoncer à leurs brillantes espérances.

Etant à Paris aveuglé par la confiance, j'avais eu la bonté de donner 1200 livres aux agents de la Compagnie qui m'avaient remis en échange une lettre de change sur un certain M. de Boulogne soi-disant agent de la Compagnie résidant dans la nouvelle colonie à Philadelphie.

Je m'étais informé de M. Frenck de ce qu'était M. de Boulogne. Il m'assura que je le trouverais au Scioto et que certainement il me paierait. M. Frenck savait pourtant très bien que M. de Boulogne ne pouvait pas me payer.

Comme il était du nombre de ceux qui revenaient, je profitais de cette circonstance pour lui présenter ma traite. Il se mit à rire de l'effronterie des agents de la Compagnie qui tiraient sur lui, sans qu'il eut jamais eu un seul sol à eux appartenant.

Il était comme tous les autres français acquéreurs de terres ; à la vérité il avait eu un instant le titre d'agent, je crois, pendant le voyage qu'il avait fait depuis Alexandrie, avec d'autres français, mais sans aucune gestion.

Il écrivit son refus de payer au dos de la lettre de change fondé sur les motifs que je viens de rapporter.

Avec M. de Boulogne, se trouvait une autre personne appelée M. de Barth. Ils étaient tous les deux de la Société des Vingt-Quatre. Celui-ci était un homme âgé ayant un extérieur grave et composé. Il était toujours accompagné d'un secrétaire.

Lorsqu'il arrivait dans une auberge, il s'établissait tout de suite sur la première table venue et il écrivait.

Dans les bois son secrétaire arrangeait un bout de planche sur ses genoux et il écrivait encore.

Comme il ne s'occupait pas de littérature ou de sciences, je ne sais pas trop ce qu'il écrivait ; mais une pareille manie ne laisse pas de donner du relief lorsque les regardants sont des étrangers qui n'entendent pas la langue.

Quoi qu'il en soit M. de Barth me dit au sujet de ma lettre de change que c'était sans doute par méprise que l'on avait tiré de Paris sur M. de Boulogne au Scioto, que ces messieurs étaient de très honnêtes gens et les premières têtes des Etats-Unis, qu'il se chargeait de me faire payer et que cela ne souffrirait pas la moindre difficulté, pour plus grande assurance il offrit de me donner trois cents livres d'avance. J'acceptais la somme et je lui remis ma lettre de change dont il me donna un récépissé en bonne forme.

Je ne sais ce qui pouvait déterminer M. de Barth à agir et parler de cette manière.

Il serait difficile de croire qu'il fut encore dupe de ces messieurs. Je pense que c'était par politique espérant d'en tirer quelque chose. Mais il s'est abusé. J'ai appris depuis qu'il était mort à Philadelphie dans la dernière misère. Pour ce qui est de ma lettre de change, je n'en ai jamais entendu parler.

Ce petit secours arrivait pour moi très à propos. Je me trouvais presque à sec. J'avais apporté peu d'argent comptant et le défaut de paiement de cette lettre de change me mettait fort à l'étroit.

Il est vrai que l'on nous fournissait des vivres mais il y a une foule d'autres besoins qui ne sont pas moins nécessaires que la nourriture. Les Américains n'étaient pas gens à nous faire économiser notre argent, au moins autant que cela dépendait d'eux. Je pourrais par la suite citer quelques traits de leur rapacité à mesure que l'occasion s'en présentera.

A peu près dans ce temps, il arriva un accident funeste à Buffalo Creek qui devait nous faire pressentir le sort qui nous menaçait en prenant des établissements sur cette frontière. Les sauvages, au nombre de six ou sept, tombèrent à l'improviste sur une habitation isolée de l'autre côté de la rivière à un demi-mille du rivage.

Ils firent leur attaque à la pointe du jour.

Le maître de la maison était déjà sorti pour travailler dans son champ, il fut le premier qui aperçut les sauvages. Il prit la fuite en passant à côté de la maison et il donna l'alarme à ceux qui étaient dedans.

Ils sortirent en même temps pour s'échapper, mais les sauvages les rejoignirent et massacrèrent tous ceux qu'ils purent attraper.

Ils prirent une fille de dix-sept ou dix-huit ans qu'ils emmenèrent prisonnière ; après avoir mis le feu aux bâtiments, ils regagnèrent le bois et s'enfuirent eux-mêmes en grande hâte selon leur usage.

Le maître de la maison qui s'était échappé passa la rivière pour donner avis de son désastre dans le village, cet homme entra dans la maison que j'habitais avec quelques autres Français ; il avait la terreur peinte sur le visage, nous lui donnâmes d'abord un verre d'eau-de-vie pour le rassurer un peu.

Ce malheureux père qui croyait avoir perdu toute sa famille aperçut mon jeune homme le serra dans ses bras en versant des larmes.

Nous fîmes sur le champ nos préparatifs pour l'accompagner à son habitation et nous serions

partis sur le champ, mais les Américains qui avaient été avertis se rassemblèrent au cabaret, s'amuserent à boire et ne se trouvèrent prêts que bien avant dans l'après-midi.

A cette heure, il n'y avait plus aucun danger de rencontrer les sauvages.

Nous partîmes enfin. Nous trouvâmes l'habitation qui brûlait encore. Nous étant mis à la recherche des morts, nous en ramassâmes six parmi lesquels il y avait une petite fille de huit ou neuf ans et un enfant à la mamelle.

Tous avaient été scalpés à l'exception du petit enfant qui n'avait point de cheveux. Nous les transportâmes à la maison la plus prochaine. Le petit garçon qui causait de si vifs regrets à son père s'était échappé. Sa mère avait eu le même bonheur.

Les sauvages qui avaient sans doute l'intention de l'emmener, l'avaient attachée à un arbre. Pendant leur absence, elle était parvenue à se détacher et à s'enfuir.

Toutes ces opérations nous menèrent jusqu'à la nuit ; nous nous embarquâmes et revinrent au village.

Un de nos gens s'était écarté et ne revint au bord de la rivière qu'une heure après les autres, les Américains refusèrent de l'aller chercher à moins qu'il ne leur donna trois piastres.

Ce Français qui ne se souciait pas de passer la nuit dans les bois promit tout ce que l'on voulut, mais quand il fut de retour il refusa de payer cette somme.

Ils le menèrent devant le juge. Celui-ci sans doute à cause de circonstance et parce que c'était un étranger lui fit seulement payer le prix ordinaire qui était un quart de piastre. Cette sentence ne passa pas sans murmure de la part des plaignants. Car les Américains regardent comme un des privilèges de leur liberté qu'on ne puisse taxer leur travail ou leur industrie quelque soit le prix qu'ils y mettent.

Quelque temps auparavant des Français s'étaient avisés d'abattre sur le bord de la rivière un très gros arbre avec lequel ils avaient construit une pirogue. L'homme à qui appartenait l'arbre ne dit rien, jusqu'au moment où ils se disposèrent à lancer à l'eau leur petit bâtiment, alors il leur demanda un prix excessif qui se montait je crois, à quinze ou dix-huit piastres.

Ils furent condamnés par le juge et ils aimèrent mieux payer cette somme exorbitante que d'abandonner le fruit de leur travail. Il est cependant vrai que l'arbre par lui-même ne valait pas un quart de piastre.

Peut-être même que le propriétaire aurait payé pour en être débarrassé.

Des jours qui suivirent la funeste catastrophe dont je viens de faire mention, nous fîmes plusieurs voyages à l'habitation détruite pour aider ce malheureux homme à rassembler et à ramener ses bestiaux et les autres effets qu'il put sauver.

Après cinq à six jours il partit dix ou douze Américains pour aller à la poursuite des sauvages.

Je témoignais ma surprise de ce que ces gens n'étaient pas partis dès le premier moment et qu'ils avaient laissé aux Indiens le temps de s'enfuir et peut-être de retourner chez eux.

J'appris alors une particularité de la guerre des sauvages. Aussitôt qu'ils ont fait un mauvais

coup, ils s'enfuient en grande hâte et pour mieux tromper ceux qui les poursuivent, ils se dispersent et se donnent rendez-vous à vingt-cinq ou trente lieues dans les bois.

Arrivés là et se croyant en sûreté, ils se reposent. Souvent, ils se remettent en route pour une nouvelle expédition. C'est le moment que l'on tâche de saisir pour les surprendre.

Celui qui me donnait ces renseignements était un homme très brave que l'on appelait le capitaine Mek Maau. Il lui arrivait souvent lorsqu'il avait reconnu quelques traces de sauvages dans les environs de partir seul armé de sa carabine. Il restait quelquefois quinze jours dans les bois et ne manquait guère d'apporter des chevelures. Ceux qui partirent ne furent pas si heureux. A la vérité, ils en apportèrent deux. Mais ces misérables avaient rencontré une famille d'Indiens appartenant à une nation alors en paix avec les États-Unis.

Ils étaient hommes, femmes et enfants revenant du fort Pitt où ils avaient acheté des marchandises. Ils voyageaient dans la plus profonde sécurité lorsque nos gens les rencontrèrent et firent feu sur eux. Ils en tuèrent deux. Comme on ignorait ces circonstances, il y eut de grandes réjouissances à Buffaloe et il se but une grande quantité de wickey.

Etant ivres et tirant des coups de fusils au hasard ils faillirent tuer un Français qui était tranquillement à écrire sur une table à côté de la fenêtre, la balle cassa un carreau de vitre et lui passa devant le visage.

Quelques temps après, il vint des ordres du Congrès d'arrêter ceux qui avaient commis cet assassinat sur les Indiens. Mais ils furent prévenus à temps et s'enfuirent.

Nous étions encore douze ou quinze Français à Buffaloe, en attendant qu'il plut à la compagnie du Scioto de nous fournir les moyens de parvenir à notre destination.

Malgré notre petit nombre, nous ne vivions pas en bon accord.

Il est vrai que moi et quelques autres, nous n'avons jamais eu de difficultés avec personne. Mais il y avait parmi nous de mauvaises têtes à qui, il fallait absolument des querelles, sans doute pour faire diversion à l'uniformité de notre manière de vivre.

Il en a toujours été de même tant que j'ai vécu dans cette société.

Je m'étais lié d'une amitié particulière avec un jeune homme nommé M. De Boine, fils de celui qui avait été le ministre de la marine sous Louis XV. Il était officier d'artillerie. Ayant eu une querelle avec un autre particulier qui se disait



aussi officier d'artillerie et qui en portait l'uniforme, il en résulta un duel, M. de Boine lui donna un coup d'épée dans la gorge.

Des Américains passèrent un instant après sur le champ de bataille. Ayant jugé que cet homme était dangereusement blessé, ils se mirent à la recherche de M. de Boine qui traversa la rivière d'après le conseil qu'on lui en avait donné.

Effectivement, les Connestables de la Virginie ne pouvaient pas exercer leur fonction dans cette partie qui n'est pas de la même province. Il descendit la rivière à trois ou quatre lieues et se retira chez un habitant où il fut bien reçu.

Comme il avait de l'argent, il mena joyeuse vie.

Il y avait dans cette maison deux grosses filles qui étaient fraîches et jolies. Je crois qu'il ne s'en fit pas faute.

Les filles en Amérique ne sont pas cruelles lorsqu'elles peuvent disposer d'elles-mêmes. On assure que lorsqu'elles sont mariées, il n'en est pas de même, et que de filles libertines elles deviennent de chastes épouses. Je n'ai rien à opposer à cette assertion.

L'opinion est la reine du monde si son pouvoir est assez grand pour opérer cet effet que nous regardons comme extraordinaire selon nos mœurs. M. de Boine profita du préjugé sans qu'il lui en coûtât autre chose que quelques rubans et d'autres colifichets dont les filles sont curieuses dans tous les pays du monde.

Il resta dans cet endroit quatre ou cinq semaines pendant lesquelles je lui tins presque toujours

compagnie. Enfin, nous revînmes à Buffalo. Le blessé s'était parfaitement rétabli.

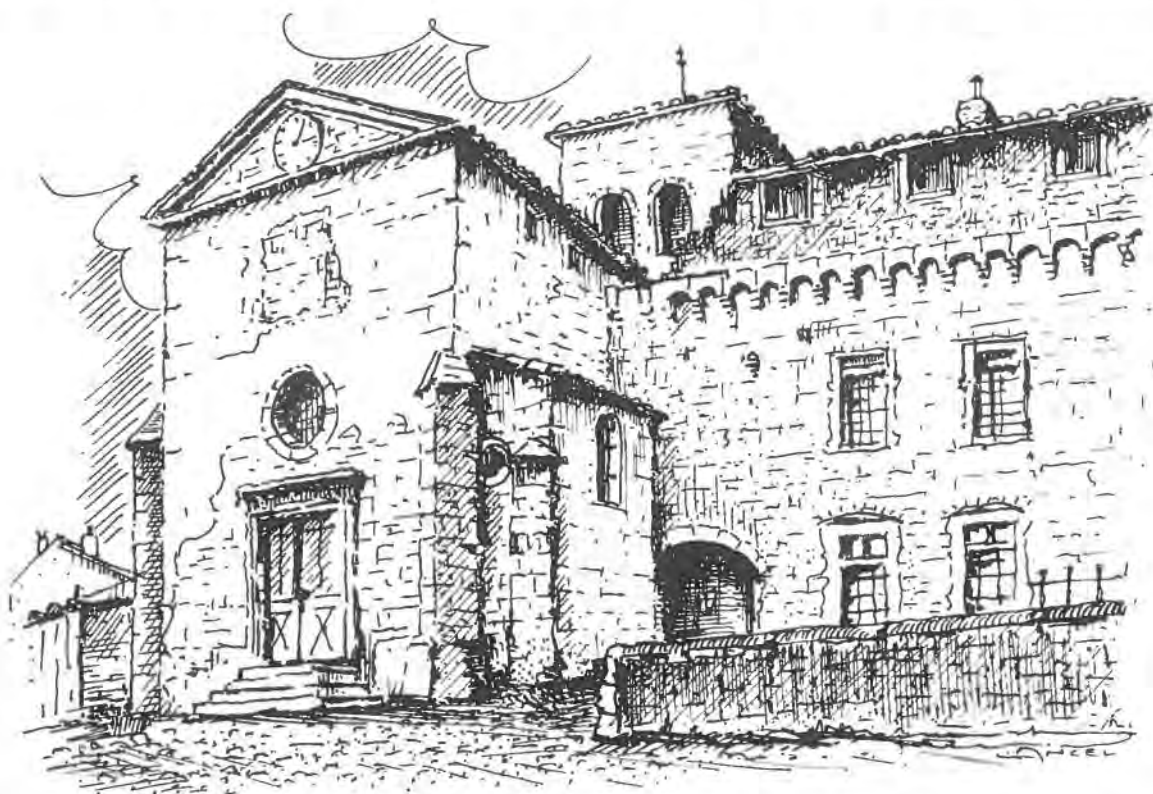


Eh bien, nous voici au terme de cette nouvelle étape qui se termine sur une note pour le moins truculente.

La prochaine fois, nous retrouverons Riche-Dupin toujours aussi courageux et il nous fera part de ses impressions sur certaines catégories de ces pionniers américains qui, n'ayant rien à perdre, assez braves, ont jeté au Nouveau Monde les premiers jalons de l'implantation européenne.

Robert PINET,
Président de l'Académie de Villefranche.

CHARNAY, VILLAGE LYONNAIS EN BEAUJOLAIS



J'ai ressenti très vivement l'honneur d'être reçu dans votre compagnie. L'occasion m'est offerte aujourd'hui, et je ne la laisserai pas passer, de vous exprimer ma gratitude et aussi ma confusion. Mais votre Président l'a dit : la principale raison de cette admission est ma qualité de Président des « Amis de Charnay ». Vous ne serez donc pas surpris si je considère que cet honneur rejaillit sur le village de Charnay tout entier et si je l'associe au remerciement que je vous adresse.

Charnay d'ailleurs, mérite d'être connu et admiré. Ce sera l'objet de cette causerie de vous en donner les raisons. Je commencerai par vous dire quelques mots sur son site et sur son passé. Je n'ai certes pas la prétention de donner ici une leçon d'histoire et de géographie locales, entreprise qui risquerait de dépasser ma compétence. Mais toute existence se définit dans l'espace et dans le temps, et pour vous faire de ce village un portrait aussi exact que possible, il me faut bien évoquer son cadre et son passé.

Vous avez tous suivi la route qui de Lozanne à Villefranche, gravit notre colline, serpente sur sa crête, en passant par Belmont, Charnay, Marcy, Lachassagne, Graves, Pommiers et Limas. Pour ma part, je la parcours depuis fort longtemps et je ne me lasse pas d'admirer la beauté du paysage qu'on y découvre. Tantôt la vue s'étend sur la

vallée de l'Azergues, les Monts du Lyonnais et ceux du Beaujolais, tantôt on aperçoit la vallée de la Saône dominée par les Monts d'Or, avec les Dombes et parfois les Alpes comme toile de fond. Il arrive que ces deux points de vue soient réunis dans un même panorama dont on ne sait ce qu'il faut le plus admirer : la grandeur ou l'harmonie.

Pour ceux qui seraient tentés de me taxer d'exagération, je citerai un historien du Canton d'Anse, Yves SERRAND, qui, dans un livre publié à Villefranche en 1845, écrivait des pages lyriques sur ce paysage. Il serait trop long de vous les lire toutes et je me contenterai de cette appréciation un peu inattendue : « Quand le démon voulut tenter N.S. Jésus-Christ, lui présenter les grandeurs et les richesses de la terre, il n'eut sans doute pas mieux choisi. »

C'est donc dans ce beau cadre qu'est situé Charnay. Ses maisons sont groupées sur la crête de la colline, abritées du vent du Nord par le promontoire du Chevronnet. De ce col descendent, à l'est, la route de Morancé et de Chazay, à l'ouest, celles qui mènent à Chatillon et à Alix. Des prés, des bois, des vignes, des vergers s'étalent sur les pentes. La vue s'étend au loin. Ce n'est pas seulement un village, c'est aussi un observatoire, un croisement de routes, une position défensive.

Il n'est donc pas surprenant que l'endroit ait été occupé très tôt par les hommes. Peut-être les Gaulois y eurent-ils un établissement, aucun indice ne permet de l'affirmer. Mais la découverte de médailles et pièces de monnaies de Gallien, de Dèce, de Valérien atteste l'existence de ce qui fut sans doute une villa gallo-romaine. De vieilles chartes désignent l'endroit sous le nom de Carnacus ou de Carniacus, d'où provient le nom actuel.

Puis ce très modeste rayon de lumière s'éteint et Charnay retombe dans l'obscurité qui caractérise la longue période des grandes invasions, celle aussi des dynasties Mérovingienne et carolingienne. Il faut arriver au XII^e Siècle, au plein essor de la féodalité pour retrouver ses traces. Pendant plusieurs siècles, la population a été dispersée, décimée par les invasions et l'anarchie qui a suivi. Elle s'est groupée autour des chefs qui lui accordaient leur protection moyennant le paiement de redevances, l'exécution de corvées, l'abandon de certains droits. Une nouvelle société était née, dans laquelle les suzerains des fiefs occupaient le premier rang. C'est pourquoi l'histoire de Charnay, comme celle de beaucoup d'autres villages, se résume à celle de ses Seigneurs.

En 1120, Arthaud de Charnay rend hommage à son suzerain : le Comte de Forez. Mais en 1173, un traité met un terme à la lutte qui opposa l'Archevêque de Lyon à la Maison de Forez. Celle-ci cède à l'Archevêque, ses possessions situées en Lyonnais, en Beaujolais et dans les Dombes. Le fief de Charnay passe sous la suzeraineté du Chapitre de Lyon dont chaque membre porte le titre de Chanoine Comte de Lyon. Mais la seigneurie proprement dite est partagée entre les Chanoines mansionnaires et les seigneurs laïcs. Les premiers nomment le Capitaine Chatelain et un Sergent, les seconds nomment l'autre sergent et peuvent récuser les nominations faites par le Chapitre. Les deux pouvoirs partagent l'ensemble des droits seigneuriaux. Une Charte fixa ultérieurement les règles de cette co-seigneurie qui devait durer jusqu'à la Révolution.

La famille de Charnay subsista jusqu'au XIV^e Siècle. Son dernier représentant, Milon de Charnay, était batailleur. Il tua, sans doute dans une rixe, son voisin Jean de Gletteins, de la famille des seigneurs de Jarnioux. Pour ce crime, il fut condamné à faire un pèlerinage en Terre-Sainte et à une amende de 20 livres, destinée à la construction d'une chapelle. En 1330, il maria sa fille unique, Arthaude, à Jean de Thélis, Seigneur de l'Espinasse et lui donna en dot sa seigneurie.

A peu près à la même époque, les habitants de Charnay reçurent une Charte qui leur accordait libertés et franchises.

Les Thélis devaient conserver leur fief jusqu'en 1588, date à laquelle il passa à la famille de Crémaux. Puis ce fut la famille du Lieu qui devait le céder, en 1683, à Pierre de Revol, conseiller au Parlement de Metz. Au XVIII^e Siècle, la seigneurie changea plusieurs fois de titulaire, le dernier d'entre eux étant Simon, Jean, César Durand de Chatillon qui fut à sa mort enterré dans le cimetière, au pied du clocher où subsiste encore sa pierre tombale.

Pendant toute la longue période que nous venons de survoler rapidement, il semble que Charnay ne souffrit guère des calamités qui fondirent sur ses voisins. Les chroniques abondent sur les sièges que subirent Anse et Chazay, sur les brigandages des Tard-Venus, sur les exploits du Baron des Adrets qui ravagea toute la région lyonnaise et la vallée de l'Azergues. Mais jamais, à notre connaissance, elles ne parlent de Charnay, au moment de ces périodes troublées. Il est probable que sa position à l'écart des grandes routes le préserva des contacts trop dangereux.

On peut donc penser que les Chanoines continuèrent paisiblement à faire leurs vendanges et à jouir de leur Seigneurie. Dès 1527, ils commencèrent à affermer leurs domaines. Nous avons quelques précisions sur le revenu du fief peu avant la révolution. Dans un compte daté de 1769, le total des recettes est porté pour 1110 livres. Les réparations des bâtiments étant de 930 livres, le revenu net était donc de 180 livres. Enfin, parmi la longue liste des Chanoines mansionnaires, qui se succédèrent à Charnay, on peut citer Guichard de Marzé en 1209, Henri d'Albon en 1417, François de la Fayette, Gilbert puis Claude d'Albon au XVII^e Siècle, puis le Comte du Pac de Bellegarde et enfin, le Comte du Gué en 1789.

Près de sept siècles se sont écoulés depuis Arthaud de Charnay jusqu'à la Révolution. Sept siècles pendant lesquels la France se couvrit d'édifices religieux, militaires ou civils, dont les restes, encore heureusement nombreux, sont la parure de notre pays. Charnay, petit village parmi des milliers d'autres, figure en bonne place car il présente des constructions datant, en totalité ou en partie, de toutes les époques que nous venons d'évoquer.

L'Eglise se dresse au centre du village : son abside semi-circulaire constitue un bel échantillon de l'architecture romane du XII^e Siècle. Le clocher date sensiblement de la même époque, mais il a subi des remaniements au cours des âges. La nef et les bas-côtés gothiques sont des XIII^e et XIV^e Siècles, la façade du XVI^e. Malgré les styles différents, malgré surtout quelques ornements d'un goût douteux, l'intérieur donne une impression d'unité, d'harmonie et de recueillement. Dans

le chœur est érigée la fameuse statue de St-Christophe, en pierre polychrome, qui remonte au XII^e Siècle et qui est classée parmi les objets historiques.



A côté de l'Eglise, séparée d'elle par une étroite ruelle, nous voyons un bâtiment couronné par de beaux mâchicoulis en pierre jaune. Un chemin de ronde le relie d'ailleurs à l'Eglise, par dessus la ruelle. Ce bâtiment a été restauré il y a quelques 40 ans, des fenêtres ont été percées pour y installer la poste et le logement du postier. C'est tout ce qui reste du Château bâti par les Chanoines Comtes au Moyen-Age. D'après certains auteurs, il constituait une puissante forteresse englobant l'Eglise et tout un groupe de maisons sillonné par un dédale de ruelles. Sa démolition a dû être très progressive, car on possède des devis de réparations établis au XVIII^e Siècle à la demande des Chanoines mansionnaires.

A quelques mètres au nord de l'Eglise, s'élève le château des seigneurs laïcs, bâti sur l'emplacement de leur demeure précédente. Son aspect pourrait faire croire qu'il date du XVI^e Siècle, mais un acte authentique de 1752 en attribue la construction à Jean-Baptiste du Lieu, qui était seigneur de Charnay au milieu du XVII^e Siècle. On a d'ailleurs souvent remarqué que certains architectes locaux, de même que certains ébénistes ne se pressaient guère pour se mettre à la mode du jour.

Nous avons vu que le dernier seigneur laïc de Charnay avait été Simon Durand de Chatillon. Dépossédé par la Révolution de ses droits féodaux, il conserva néanmoins ses biens immobiliers. Il donna le Château à sa fille lorsqu'elle épousa en

1796, la marquis de Chaponay. Cette famille le conserva jusqu'en 1880. Depuis, il a plusieurs propriétaires : la Commune pour la partie centrale, trois familles du pays pour les deux ailes.

L'intérieur de cette partie centrale est délabré et ne montre d'intéressant qu'un bel escalier avec sa rampe. Diverses pièces ont été plus ou moins aménagées pour abriter la salle des fêtes, celle de la fanfare, une cantine scolaire. L'extérieur dresse toujours sa masse imposante dominée par un grand toit d'ardoise qu'on aperçoit de partout. Les tours qui terminent les deux ailes, la cour d'honneur, peu à peu débarrassée des constructions médiocres qui l'encombraient, constituent un ensemble de grande allure, digne d'être mis en valeur.

Si l'on emprunte la route d'Alix, on rencontre aussitôt le domaine de Chantermerle, vaste habitation en forme d'équerre, donnant sur un beau parc et encadrée par de nombreux bâtiments d'exploitation agricole. Au Moyen-Âge, il s'agissait d'une maison forte habitée par les Capitaines Chatelains ou de simples notables. De vieux documents établissent qu'elle avait droit à 36 créneaux sur un mur et 7 sur un autre. Elle fut détruite au XVI^e Siècle, probablement par un incendie et reconstruite un peu plus bas. La partie centrale du bâtiment actuel date donc de cette époque, mais elle a été remaniée lors des agrandissements effectués aux XVIII^e et XIX^e siècles. Ce domaine appartient depuis près de 200 ans à la famille Chavanis.

A l'autre bout de Charnay, c'est-à-dire au début de la route qui mène à Belmont et Lozanne, se trouve la résidence des Chanoines Comtes de



Lyon, peu visible de la route. Construite pendant la 1^{ère} moitié du XVII^e Siècle, son style Louis XIII est marqué par les deux tourelles carrées et coiffées d'ardoise qui encadrent la façade. La porte d'entrée est surmontée d'un chapiteau triangulaire. La partie Ouest ne présente pas d'agréments particuliers car elle a subi des transformations rendues nécessaires par son mauvais état. Mais on y jouit d'une belle vue sur le Beaujolais et les montagnes de Tarare.

A l'intérieur, subsistent quelques témoins intéressants de l'époque primitive : plafonds à la française, dallage de pierre dans le vestibule, quelques belles cheminées, une Bretagne aux armes de Monseigneur de Neuville de Villeroy, datée de 1664.

Après la révolution, cette maison fut très mal entretenue par ses nouveaux propriétaires, de sorte qu'au moment de la guerre de 14-18, elle était dans un fâcheux état. Elle fut acquise en 1928 par Monsieur Amédée Cateland, Oncle de notre collègue, qui commença courageusement sa restauration. Dix ans après, la mort interrompait cette entreprise, mais pour peu de temps, car celui qui vous parle achetait la propriété à Madame Cateland et continuait l'œuvre inachevée.

En suivant la même route, on traverse le hameau de Pelozanne formé de quelques maisons dont certaines sont très anciennes et ont sans doute, elles aussi, leur histoire. Puis on arrive au gros hameau de Bayère qui fut également un fief dépendant du Chapitre. On ne retrouve que peu de traces des constructions successives qui ont précédé le Château actuel. Celui-ci fut construit vers 1750, par Jean-Baptiste Inguibert de Prémiral et constituait, il y a peu de temps encore, un excellent spécimen de l'architecture du siècle de Louis XV. Pillé et saccagé pendant la Révolution, mal entretenu par ses propriétaires, il fut acheté à la fin du XIX^e Siècle, par Edouard Aynard, banquier lyonnais et député du Rhône, qui le restaura entièrement. En 1916, il devint la propriété du Comité Départemental pour la lutte contre la tuberculose, qui y installa un sanatorium. En 1962, un incendie détruisit la toiture et le fronton qui dominait la façade. Ils furent remplacés par un étage supplémentaire. Le château a conservé malgré tout sa noblesse et son élégance, avec ses hautes porte-fenêtres et son perron orné d'une grille en fer forgé.

Les principaux édifices de Charnay qui viennent d'être décrits, ne doivent pas pour autant faire oublier l'ensemble dont ils font partie, et dont nous allons dire quelques mots. En 1865, le baron Raverat faisait paraître un livre intitulé : «Autour de Lyon», dans lequel il décrivait le bourg de Charnay en ces termes : «Quant aux maisons,

l'aspect en est repoussant ; leur 1^{er} étage en encorbellement s'avance sur des rues obscures où deux personnes ne peuvent passer ensemble qu'en s'effaçant mutuellement. » Opinion sans doute excessive et qui indique en tout cas que notre auteur n'était guère sensible au pittoresque. Mais il prouve, et c'est ce qui nous intéresse, qu'en 1865, le village avait encore conservé, du moins en partie, son aspect médiéval. Or, on ne retrouve actuellement aucune de ces fameuses maisons à encorbellement, et si certaines de ses rues sont encore étroites et sinueuses, on y peut circuler normalement. On est donc amené à penser que la plupart des maisons actuelles sont de construction relativement récente.

Le village conserve néanmoins un caractère bien particulier. Sans faire un gros effort d'imagination, on retrouve facilement le plan, ou plutôt, l'absence de plan d'autrefois. Les maisons sont imbriquées les unes dans les autres comme si elles étaient encore enfermées dans les remparts. Il subsiste quelques ruelles, quelques impasses qui témoignent d'un passé reculé. Et puis ces maisons ont été édifiées, du moins en partie, avec les matériaux provenant de la démolition du château-fort et des maisons qui les ont précédées. On remarque souvent dans leurs murs, des pierres sculptées, des linteaux de porte, des embrasures d'une ancienneté évidente. Et toutes ces pierres, antiques ou plus récentes, sont des pierres dorées.

Nombre de Lyonnais, attirés par la beauté du site et la pureté de l'air, ont acheté dans le bourg ou dans la campagne environnante, des maisons ou même de simples granges. Ils les ont aménagées, le plus souvent, en résidences estivales, mais toujours avec goût : les pierres jaunes mises en valeur, les toitures refaites en tuiles romaines.

Enfin, des routes étroites, des chemins très anciens relient le bourg aux différents hameaux et aux maisons isolées. Toutes ces voies sont bordées de murettes en pierres sèches, ce qui confère une véritable unité à ce paysage façonné par les générations, toujours dominé par les silhouettes de l'église et du château.

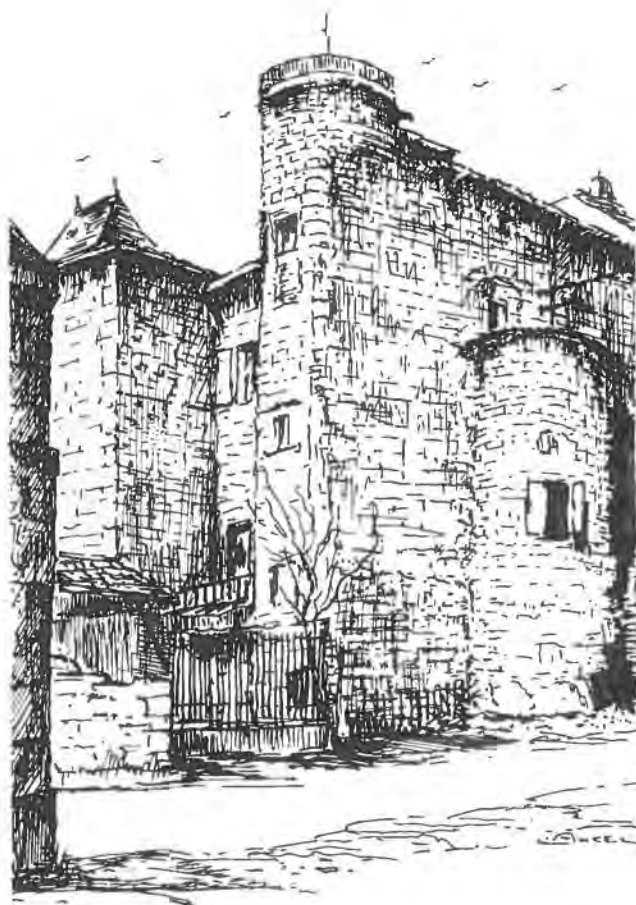
Mais cette longue description ne vous aura malheureusement donné qu'une image incomplète de la réalité. Pour bien connaître Charnay, il faut l'avoir vu, non pas une fois, mais plusieurs, suivant le temps, les saisons et les heures. Il faut l'avoir vu sous son grand ciel tourmenté où le vent pourchasse les nuages. - Il faut l'avoir vu, dans la lumière du soleil couchant qui fait resplendir ses pierres. - Dans le calme d'un matin d'été. - Et aussi, quand les labours assoupis montrent leur terre rouge sous la grisaille du ciel, dans le silence de l'hiver, à peine troublé par un aboiement lointain.

Vous comprendrez dès lors, l'attachement que l'on peut ressentir, plus ou moins consciemment, pour ce village et son cadre. Sentiment qui devait susciter le désir de protéger ce précieux patrimoine, le jour où il fut visible qu'il était menacé par le temps et par les hommes. C'est pour répondre à ce désir que l'association « Les Amis de Charnay » fut constituée au début de 1964. - ses statuts déposés à la Sous-Préfecture de Villefranche, suivant la loi de 1901.

Dès le début, notre association eut à s'occuper d'une grave question. Vous connaissez l'usine des Ciments Lafarge qui a été installée il y a quelques années à Chatillon, sur les bords de l'Azergues. Pour alimenter l'usine en calcaire, cette société avait acheté 70 à 80 hectares au dessus de la vallée, sur les territoires de St-Jean-Des-Vignes, de Belmont et surtout de Charnay. L'exploitation de la carrière devait être faite à peu près uniquement par des engins mécaniques puissants. Mais contrairement à ce qui avait été convenu, ce furent les explosifs qui furent employés journellement. Se propageant à travers la masse rocheuse de la colline, les secousses des explosions étaient ressenties non seulement dans le hameau de Bayère mais dans la partie Sud du bourg de Charnay. Les maisons étaient ébranlées comme par des tremblements de terre, la vaisselle tintant dans les buffets, des fissures apparaissant parfois dans les cloisons et les plafonds. La répétition quotidienne de ces explosions faisait craindre de graves dégâts dans un proche avenir et la tranquillité de la région était sérieusement troublée.

Les protestations individuelles et les premières pétitions n'ayant pas eu de résultat, notre association intervint auprès de la Préfecture et obtint qu'une enquête officielle soit effectuée. Le Service des Mines qui en fut chargé, reconnut le bien fondé de nos réclamations. La direction de la cimenterie admit les faits et promit d'améliorer les conditions d'exploitation. De nouveaux procédés furent utilisés pour diminuer l'effet des explosions, mais n'amenèrent pas d'améliorations sensibles. Il fallait donc envisager une nouvelle action dans laquelle les « Amis de Charnay » ne pouvaient s'engager, faute de posséder la capacité juridique nécessaire. Le dossier fut donc remis à la municipalité, qui partant des positions acquises, étudie les moyens propres à remédier à cette pénible situation.

Déchargés de cette affaire, nous avons pu, dans le courant de l'année dernière, aborder une tâche plus positive. L'état du Château, ou du moins de la partie qui appartient à la commune, laisse à désirer, et certains murs doivent être consolidés. Les fenêtres à meneaux avaient été murées, il y a une centaine d'années, ce qui donne à l'édifice, un air de cécité. Il faudra donc déboucher



ces fenêtres et les garnir de vitres. Il faudra également prévoir la réfection du clocher qui est enlaidi par un crépissage probablement inutile. Bien d'autres aménagements pourront être envisagés par la suite, mais dès maintenant, la question financière se pose. La modicité du budget d'une commune de 500 habitants ne permet pas, en effet, de consacrer des sommes importantes à des travaux de cette sorte. Nous avons donc décidé de participer à l'étude de ce programme et à son financement.

Mais pour le moment, notre association n'a d'autres ressources que les cotisations de ses membres encore trop peu nombreux. Elle s'efforce donc d'obtenir des adhésions nouvelles, aussi bien dans la population de Charnay, que parmi tous ceux qui s'intéressent à son activité.

Elle a d'autre part envisagé l'organisation de manifestations artistiques ou sportives. Son choix s'est porté d'abord sur une fête hippique qui aura lieu le 2 juillet prochain et à laquelle Monsieur Le Sous-Préfet de Villefranche a bien voulu accorder son haut patronage. Nous avons pu recueillir des concours importants et si le temps nous favorise, nous pouvons escompter une belle réussite dont le bénéfice permettra de faire face à nos premiers engagements.

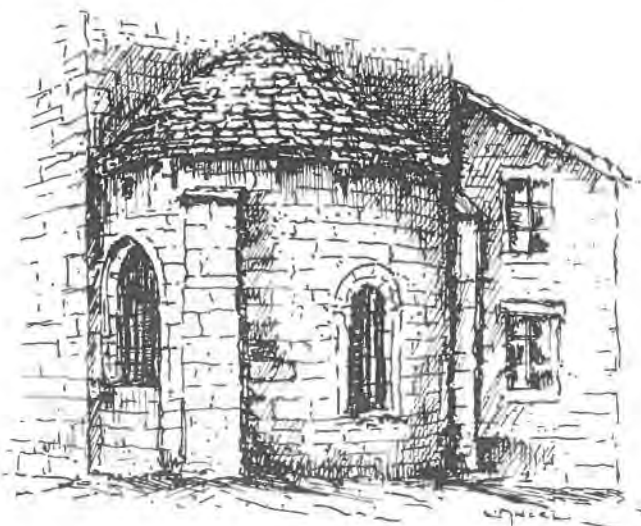
Bénéfice financier, mais aussi bénéfice moral, car des manifestations de ce genre, dont la préparation demande beaucoup de travail et d'optimisme, sont des preuves évidentes de vitalité.

On peut laisser mourir un village à bout de souffle et qui s'abandonne, mais celui qui manifeste la volonté de survivre, attire non seulement l'estime et la sympathie, mais aussi les appuis qui lui sont nécessaires.

Il convient enfin de porter nos regards encore un peu plus haut, un peu plus loin. Le culte du passé et la conservation de son héritage, ne nous empêchent pas de suivre l'émulation rapide de notre société moderne. Les campagnes, comme les villes, se transforment. Le temps consacré au travail diminue peu à peu, pour faire place à plus de

Le Maire de Charnay et moi-même, avons multiplié les contacts autour de nous. Que ce soit dans la commune de Charnay, que ce soit dans les communes voisines, dont plusieurs ont le même souci que nous, que ce soit auprès de nos élus, auprès de l'administration, nous n'avons rencontré que sympathie, compréhension et promesses de concours.

Et voici qu'aujourd'hui, votre compagnie accorde son parrainage à notre jeune association qui peut, grâce à vous, faire entendre publiquement sa voix, dire ce qu'elle est, ce qu'elle



repos et de loisirs. Ces loisirs peuvent être de tout ordre, suivant les goûts et les ressources de chacun. Mais il faudra toujours qu'ils fassent place à la culture dont on sait qu'elle doit être le couronnement de toute évolution sociale. Sans elle, le progrès matériel, si légitime soit-il, risque d'aboutir à une civilisation de basse qualité qui porte en elle des germes de décadence. Parce qu'elle a conscience de cette situation et de cette nécessité, notre association veut être un foyer de cette culture sur cette parcelle de terre française.

Cette ambition est-elle démesurée ? Je ne le crois pas. Au cours de ces derniers mois, Monsieur

désire. En vérité, tous ces encouragements autorisent les plus sérieux espoirs. Malgré les difficultés qui nous attendent, nous nous engageons avec confiance dans l'entreprise de rénovation que nous avons amorcée. En suscitant autour de nous le sentiment des valeurs durables, en transmettant l'héritage du passé à ceux qui nous suivent, nous serons un maillon, modeste mais nécessaire, dans la longue chaîne des générations.

Maurice PORTE
(membre de l'Académie)

CORCELLES ET SON CHATEAU

SOUS L'ANCIEN REGIME

Le château de Corcelles ne se dresse pas sur une « poype » semblable à celle du Châtelard de Lancié qui lui fait face, au nord de la rivière de l'Ouby. Il prend pourtant un air de défi lorsqu'on le voit apparaître, dans le lointain, en venant de Mâcon. C'est parce qu'il domine une vallée transversale qui fut, en quelque sorte, frontière jusqu'à la Révolution de 1789.

On découvre cette frontière dans les Cartulaires du Moyen Age. Corcelles et Dracé, disent les chartes, faisaient partie du « pagus » de Lyon, tandis que Lancié et Saint-Romain-des-Iles étaient inscrits dans le « pagus » de Mâcon. Or un « pagus » était une circonscription administrative de la Gaule franque qui avait à sa tête le Comte et l'Evêque ; il représentait à la fois le territoire du Comté et celui du Diocèse. La dépression de l'Ouby marquait donc, en ce point une limite ancienne. On dira pour être bref, qu'il séparait l'ancien Lyonnais du Mâconnais.

LA PERMANENCE D'UNE FRONTIÈRE

À la mort de Louis le Pieux, fils de Charlemagne, le cours inférieur de l'Ouby prit une importance nouvelle. Las de guerroyer entre eux, les trois fils de l'Empereur d'Occident, Lothaire, Louis et Charles décidèrent d'envoyer, chacun, quarante émissaires dans l'île « d'Ansilla », près de Saint-Romain-des-Iles pour trouver une solution à leurs conflits. La solution fut, on le sait, le célèbre Traité de Verdun qui partageait l'Empire en trois.

Mais le traité de Verdun ne détruisit pas les circonscriptions administratives de la Gaule franque. Il attribua le Lyonnais à Lothaire, le Mâconnais à Charles le Chauve et la dépression de l'Ouby devint une frontière entre deux royaumes.

Sous les Carolingiens cette frontière connut des vicissitudes qu'il serait trop long de détailler. Dès l'an 870, le roi Charles le Chauve l'effaçait en occupant une partie du Lyonnais. Après sa mort, en 879, son beau-frère, l'ambitieux Boson, se faisait proclamer roi depuis Arles jusqu'au-delà d'Autun. Il s'ensuivit des guerres de succession puis toute la région de la Saône inférieure passa sous l'autorité de grands commandants militaires qui furent confiés à des ducs ou à des marquis. Guillaume le Pieux, fondateur de Cluny, puis Raoul de Bourgogne et son frère Hugues le Noir unifièrent pour un temps le Lyonnais et le Mâconnais, et le dernier cité, qui mourut en 952, coordonna la défense commune contre les incursions hongroises.

La période qui suivit accentua l'évolution vers l'autonomie régionale. Un certain Bérard qui gardait le « castrum » de Beaujeu en Mâconnais était le cousin de Guichard qui gardait le « castrum » de Montmelas en Lyonnais. Humbert 1^{er}, fils de Bérard, rassembla entre ses mains l'héritage de son

père et celui de ses oncles de Montmelas. Ses descendants — les Sires de Beaujeu — constituèrent une « seigneurie châtelaine », axée sur l'Ardières qui empiéta, à la fois, sur le Lyonnais et sur le Mâconnais.

Ils se rendirent facilement maîtres de Corcelles et Dracé qui faisaient partie, à l'époque de « l'inconsistant pays lyonnais », mais ils furent bloqués sur le cours inférieur de l'Ouby, par les comtes et vicomtes de Mâcon. Lancié avait été le siège d'une viguerie carolingienne et était rattaché à l'« honneur » vicomtal. Saint-Romain-des-Iles avait été donné en 875, par Charles le Chauve, à l'Abbaye de Tournus qu'y avait fondé un prieuré.

Si l'on en juge par le sort qui fut réservé à l'église Saint-Pierre de Corcelles, l'aménagement des structures féodales n'allait pas, alors, dans le sens de l'unité. En 951, l'Archevêque Burchard I de Lyon, la concédait à l'Abbé de Tournus, donc au prieuré de Saint-Romain-des-Iles contre « une cense de sept sols payable chaque année au synode d'hiver » (Juénin. Preuves P. 284). En 1059, elle dépendait encore du prieuré de Saint-Romain-des-Iles avec les églises de Lancié, de Romanèche, de la Chapelle et de Saint-Symphorien-d'Ancelles (Comte de Leusse Saint-Romain p. 22). Mais par contre en 1225, elle était rattachée au prieuré de l'Ile-Barbe à Saint-Jean-d'Ardières (Pouillé diocésain de Lyon).

Il s'était donc produit, entre temps, une délimitation plus précise des zones territoriales. Le Sire de Beaujeu avait la garde du prieuré de Saint-Jean-d'Ardières qui desservait l'église de Corcelles. Le Comte de Mâcon avait la garde du prieuré de Saint-Romain-des-Iles et il s'était dépouillé, en sa faveur, de tous les biens qu'il possédait à Lancié et qui étaient venus grossir la seigneurie temporelle de l'Abbaye de Tournus. Le cours inférieur de l'Ouby était alors une frontière féodale.

On ignore si les Sires de Beaujeu et les Comtes de Mâcon ont eu souvent l'occasion de se disputer leurs pouvoirs de commandement dans la vallée de la Saône ; mais l'on sait qu'en 1166, 1171 et 1180, les rois Louis VII puis Philippe-Auguste ont dirigé des expéditions militaires contre les Féodaux laïcs de la région qui ne respectaient pas les « immunités » des Eglises. Ils ont saisi l'occasion pour installer à demeure, des agents en Mâconnais et ils ont préparé ainsi une annexion totale qui est intervenue en 1239, lorsque Jean de Braine et son épouse ont vendu à Saint Louis le Comté de Mâcon.

Les Sires de Beaujeu ont dû s'avouer vassaux du Roi de France et à partir de 1239, ils ont vu s'appesantir sur eux la juridiction du bailliage royal de Mâcon. Enfin, en 1312, le Comté ecclésiastique de Lyon a été rattaché à son tour au bailliage de Mâcon et, au cours de la guerre de Cent ans, le Lyonnais comme le Beaujolais ont été

associés plus intimement à l'effort national.

Quand la monarchie féodale s'est muée en monarchie administrative, Corcelles et Dracé ont été rattachés au bailliage et à l'élection de Villefranche alors que Lancié et Saint-Romain-des-Iles faisaient partie du bailliage et de l'élection de Mâcon. La frontière de l'Ouby subsistait, mais elle était plus incertaine parce qu'il s'était produit des grignotages féodaux. Les terriers de l'Abbaye de Tournus contenaient des reconnaissances en toute justice pour des héritages situés en Beaujolais et, inversement, les droits des Ducs de Bourbon, continuateurs des Sires de Beaujeu, empiétaient sur le Mâconnais. On verra de plus, qu'en 1524, le Seigneur de Corcelles acquit le fief de la Roche à Lancié et qu'en 1604, il partagea avec l'Abbé de Tournus, les rentes et autres droits féodaux que les Bourbon-Montpensier possédaient encore dans cette paroisse.

Il s'ensuivit de part et d'autre de l'Ouby, une complexité administrative que je n'ai pas le temps de raconter. Je dirai seulement, à titre d'exemple, que les habitants de deux hameaux de Lancié proches de la rivière : les Tourniers et les Bonnerues, étaient devenus les emphytéotes du Seigneur de Corcelles et se reconnaissaient comme dépendants du bailliage et de l'élection de Villefranche. Il en résultait des difficultés pour la perception des deniers royaux, les collecteurs de Corcelles ayant tendance à surcharger les autres habitants de Lancié qui possédaient des fonds dans les limites de leur circonscription fiscale.

Les contestations qui s'élevèrent à ce sujet donnèrent lieu à plusieurs arrêts de la Cour des Aides et, au début du XVIII^e siècle elles firent l'objet d'un long procès devant le conseil Privé du Roi, entre le Duc d'Orléans, Sire et Baron de Beaujolais et l'Evêque de Mâcon, Président-né des Etats du Mâconnais. Ce procès dura près de quarante ans et s'accompagna de prétentions abusives de la part des officiers royaux de Villefranche qui voulaient annexer l'Eglise et le Bourg de Lancié. Il se termina enfin, le 9 décembre 1741 par une transaction équitable entre les parties, qui consacrait les empiètements de la Seigneurie de Corcelles au-delà de l'Ouby, mais n'allait pas plus loin. Comme cela existait en bien d'autres endroits sous l'Ancien Régime, la paroisse de Lancié fut partagée en deux et les autorités compétentes se transportèrent sur les lieux les 12, 13, 14 novembre 1742 pour procéder à la plantation de bornes et dresser procès-verbal « afin qu'on puisse y avoir recours en cas de besoin » (Archives de Saône-et-Loire C. 543).

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Quand le Sire de Beaujeu rompit les liens de fidélité qui l'unissaient au Comte de Mâcon, il ajouta au revenu de ses terres, les droits de justice et de garde sur tous les hommes du territoire qu'il était parvenu à contrôler. Il mit donc sur pied un gouvernement central et des centres administratifs locaux qui furent appelés châtellenies ou prévôtés.

On connaît la liste des anciennes châtellenies et prévôtés du Beaujolais par une ordonnance tardive de Marie du Thil, tutrice d'Antoine de Beaujeu datant de 1351-1359 (M. Méras, *Le Beaujolais*, p. 240) et cette ordonnance mentionne la prévôté rurale de Morges (ou d'Amorges) à Dracé, avec « un prévôt, un sergent ».



On sait par ailleurs qu'en 1239, avant de partir pour Constantinople, Humbert V avait échangé avec Cluny la moitié de Thoissey contre des mas à Fleurie et « partie des maisons et terres du Rochet et d'Amorges jusqu'à la valeur de vingt sols forts de rente » (Aubret 1485). Tous les biens passés à l'Abbaye, étaient allés grossir les possessions du doyenné clunisien d'Arpayé sur la commune actuelle de Fleurie.

Il est d'un grand intérêt de reconstituer par la pensée, l'aménagement primitif du territoire car cela fixe l'attention sur de vieux chemins, en partie délaissés, qui ont contribué en leur temps, à modeler le paysage.

La prévôté rurale d'Armoges fut rattachée, semble-t-il, à la prévôté de Belleville lors du remaniement administratif ordonné par le Duc Jean II de Bourbon en janvier 1474. Or, cette prévôté d'Amorges qui percevait les redevances des tenants du Sire de Beaujeu, était en communication avec le doyenné d'Arpayé par l'intermédiaire d'un chemin qui traversait en biais la paroisse de Corcelles. Il est encore possible de nos jours, de reconnaître partout sur le terrain cette piste transversale qui se détachait de la route Belleville-Mâcon au gué des Tournissons et passait par les Bys, le Vieux Bourg, le Château et le nord des Sèves.

Mais ce n'est pas tout. A l'époque carolingienne, le « castrum » de Beaujeu était relié à Mâcon par un antique chemin qui atteignait la route Belleville-Mâcon par Villié et Lancié et aboutissait au port de Saint-Romain-des-Iles. Quand, en 1239, par des échanges avec Cluny, Humbert V eût acquis l'entière souveraineté sur Thoissey, il donna de l'importance à une autre voie transversale, entièrement beaujolaise, qui prenait à Villié,

pour conduire à Dracé et passait par Corcelles non loin du Château et du Vieux Bourg.

Fils de Guichard IV et de Sybille de Hainaut, Humbert était cousin germain du Roi de France Louis VIII. Il avait épousé Marguerite de Bâgé qui lui avait apporté en dot la seigneurie de Miribel, puis il avait fait la paix avec le Comte de Forez et l'Archevêque de Lyon. C'est lui qui contribua le plus à orienter l'expansion beaujolaise vers la Dombes. Thoissey allait devenir une place forte et il se pourrait que dans le même temps le Seigneur de Corcelles et le Seigneur de « la Plaigne » à Dracé aient obtenu le droit de fortifier leur maison.

LES PREMIERS SEIGNEURS DE CORCELLES

J'ai toujours été frappé de l'excellente position du Château de Corcelles en ce qui concerne la nature du sol. Les vignes qui l'entourent sont truffées de pierres blanches, issues dit-on, d'une loupe de calcaire « oxfordien » qui n'existe nulle part ailleurs dans la commune. Il y avait donc sur place des matériaux pour bâtir : pierres à chaux et pierres à noyer dans le mortier.

Mais je dois me référer aux textes pour évoquer les débuts du château. Un Bérard de Corcelles figure comme témoin dans un acte du cartulaire de Mâcon de 1096 et un Girard de Corcelles est cité par Louvet (11 p. 196) comme possédant une maison à Beaujeu au début du XII^e siècle ; mais il est impossible de situer ces personnages car les lieux-dits Corcelles sont nombreux dans la région.

La même incertitude plane sur le cas de Louis du Saix, testant en mai 1316 dans « sa maison forte de Courcelles » (Les Masures p. 618 1).

J'ai découvert, par contre, dans les Masures de l'Île-Barbe (1 p. 487 et 11 p. 303) que le 12 février 1407, noble homme Lyonnet de Francheleins, damoiseau, instituait comme héritier, en cas de mort de ses enfants « pour tous ses biens étant dans le royaume » son frère Humbert de Francheleins « seigneur de Courcelles en Beaujolais ». Cette fois, il n'y a pas de doute possible, et d'autres documents découverts aux Archives de Mâcon le confirment, on est bien en présence d'un personnage qui tenait fief dans la paroisse.

Humbert de Francheleins descendait d'une vieille famille de Dombes qui était passée au service des Sires de Beaujeu et qui, comme tant d'autres avait essaimé sur la rive droite de la Saône. Il apparaît au milieu de la guerre de Cent ans, alors que le Beaujolais vient d'entrer dans l'apanage des Bourbons et va connaître sur la frontière de l'Ouby une longue période d'insécurité. Les Ducs de Bourbon se font tirer l'oreille pour rendre les hommages que devaient leurs prédécesseurs au Duc de Bourgogne ainsi qu'au Comte de Savoie. De plus, le Beaujolais ne va pas tarder d'être entraîné dans la guerre par la Commune lyonnaise qui a pris résolument le parti des Armagnacs contre les Bourguignons.

Humbert de Francheleins, chevalier, est convoqué pour la défense des places fortes seigneuriales. En 1408, il est mis en garnison à Villeneuve, en 1409 il est assiégé dans Thoissey par le savoyard Amé de Viry qui s'est mis à la solde du Duc de Bourgogne (Aubret II p. 444 et 452). Mobilisé dans les troupes du Duc de Bourbon, Humbert de Francheleins est tué à Azincourt en 1415.

Sa fille et héritière Agnès de Francheleins n'a que douze ans à la mort de son père. Elle épouse Antoine de Laye, Seigneur de Saint-Lager et lui

porte en dot le fief de Corcelles.

En 1435-36, il semble qu'elle est déjà décédée et qu'elle laisse à son mari plusieurs enfants. En 1455, Antoine de Laye porte encore le titre de « Seigneur de Saint-Lagier et Corcelles » : il est lieutenant de Messire Gilet de Saint-Priest, bailli de Beaujolais. En 1458, il est maître des eaux et forêts du Beaujolais et il le restera jusqu'en 1462 (Aubret II p. 659 et III p. 9).

L'un de ses fils, Jean de Laye hérite du fief de Corcelles et dans une requête qu'il adresse le 15 septembre 1467 au Conseil ducal de Moulins, on est en présence, pour la première fois à ma connaissance, d'une description de l'ancien château. Je suis obligé de m'en tenir à l'essentiel :

« Le chastel de Corcelles assis aux limites du Beaujolais, à cinq ou six jets d'arbalète de la Saône et près du grand chemin qui va de Belleville à Mâcon, est une clef du pays.

Les habitants de Corcelles, ceux de Lancié, relevant de la Prévôté de Dracé et ceux de deux lieux-dits de Fleurie, au nombre total de 40 à 45 feux environ y venaient tenir guet et garde jusqu'à ce que par suite de guerre entre le Roy et les Anglais, ladite place fut mise en ruine. Ils se retirèrent alors là où ils purent, les uns à Thoissey, d'autres à Saint-Lager, la plupart à Belleville.

Antoine de Laye, père dudit suppliant, fit maintenir ses droits de garde par le Bailli de Mâcon, Sénéchal de Lyon. L'an 1436, après la paix d'Arras, il convoqua les hommes guettables pour réparations. Il fit « réparer » d'abord une grosse tour pour faire face à la misérable cohorte des Ecorcheurs. Depuis lors, il fit faire, avec l'aide de ses retrayants deux tours rondes de défense et un pan de mur tout neuf. »

L'objet de la requête est par ailleurs bien défini.

En 1464, Jean de Laye « qui n'a point de juridiction » a dû demander au Bailli, Guillaume de Ferrières, un mandement pour contraindre les guettables à fortifier. Ce dernier le lui a fourni, mais une enquête a révélé des contestataires : les bourgeois de Belleville qui voudraient faire contribuer plus de paroisses à l'entretien de leurs remparts, certains retrayants de Lancié qui se plaignent d'être convoqués trop souvent.

Le requérant a fait opposition devant le juge du Beaujolais à une décision du procureur et du Bailli qui rattachait à Belleville les guettables de son château. Il demande au Conseil ducal de Moulins de soutenir l'appel qu'il a formulé pour le maintien de ses droits de garde. (Arch. de Saône-et-Loire 541 N° 16).

On ignore quel a été le résultat final de ce procès, mais il apparaît que l'incident n'est pas fortuit. L'armement a beaucoup évolué au cours de la guerre de Cent ans et les petits seigneurs n'offrent pas toujours aux populations des moyens de protection bien efficaces. Le 13 mai 1470, le duc Jean II ordonnait à messire du Chevalard de se transporter dans ses terres et seigneuries pour vérifier tout cela et obliger les hommes guettables des seigneurs dont les châteaux étaient démolis ou hors de défense à faire le guet dans ses places.

Selon les Masures de l'Île-Barbe (III p. 416), Jean de Laye aurait fait hommage pour Saint-Lager et Corcelles le 6 août 1474.

Mais le dernier jour de mars 1476, il testait au château de Saint-Trivier-en-Dombes. L'analyse de son testament que je viens de découvrir aux Ar-

chives du Rhône (Série E Famille de Cuzieu, liasse A) est très intéressante. Jean de Laye est marié à demoiselle Marguerite de Saint-Trivier, sœur probable de Claude, Baron de Saint-Trivier ; il laisse à sa femme la jouissance de la moitié de ses biens pendant son vivant et institue Jacques de Laye, son fils comme héritier universel.

Jacques de Laye, Seigneur de Corcelles apparaît dans le terrier Paradis de la Seigneurie de l'Ecluse en 1488. Mais le fief de Corcelles n'est plus rattaché à la Seigneurie de Saint-Lager. C'est que le père de Jean de Laye a épousé en secondes noces Françoise de la Roche, vraisemblablement fille de Guichard de la Roche de Lancié et veuve de Jacques de l'Aubespain, près Saint-Amour en Bourgogne : elle lui a apporté pour son douaire la Poype du Châteland ainsi que la Garenne attenante dont il faisait hommage à Charles I^{er} de Bourbon, le 28 juillet 1441.

Du deuxième lit est né, entre autres enfants, Guillaume de Laye marié à Jeanne Jossard de Poleymieux qui a hérité de Saint-Lager.

Par contre ce demi-frère ne pouvait hériter de Corcelles qui venait d'Agnès de Francheleins. Le testament de Jean de Laye semble formel sur ce point : à Jacques de Laye son fils, il substitue son unique fille, Claudine de Laye, encore mineure, puis sa femme, Marguerite de Saint-Trivier et enfin sa belle-mère Jacquemette de Serra et son beau-frère Claude, Baron de Saint-Trivier.

Ensuite l'histoire s'obscurcit et quelques années plus tard, quand le fief de Corcelles réapparaît, il est aux mains de la famille de la Magdeleine.

LA FAMILLE DE LA MAGDELEINE

L'ascension rapide de la branche de cette famille qui intéresse Corcelles a été élucidée par les historiens des environs de Charlieu et je n'en donne qu'un aperçu.

Il existait au Banchet, sur la paroisse de Châteauneuf-en-Brionnais une famille récemment anoblie, les Perrière, qui, depuis 1409 avait fait réserver à deux de ses enfants la direction de l'abbaye voisine de Saint-Rigaud. Avant 1435, une fille de cette famille, Jeanne Perrière épousait un riche bourgeois de Charlieu, Jean Mareschal, tandis que sa sœur épousait un écuyer de Bourgogne, Guichard de la Magdeleine.

Jean Mareschal n'a pas d'enfants, mais Guichard de la Magdeleine en a plusieurs et il pense faire transmettre à l'un d'eux le bénéfice de l'abbaye de Saint-Rigaud. La famille se heurte sur ce point aux prétentions de Louis de la Vernade, fils du juge de Forez et en 1467, elle engage contre lui, devant le Parlement un procès pour usage de faux qui ne sera jamais terminé.

Mais voilà que s'ouvre la guerre de Louis XI contre le Téméraire. Charlieu est une base d'opérations pour l'armée royale et les adversaires de la famille profitent de l'occasion pour accuser Jean Mareschal de trahison ; on confisque ses biens et on lui fait un procès au cours duquel il meurt en 1474. Le 13 janvier 1475, il n'en est pas moins reconnu coupable de lèse-majesté et ses biens sont vendus à Guillaume Gouffier, seigneur de Boisv.

Or, le 8 janvier 1470, Jean Mareschal a pris la précaution de marier l'un de ses neveux, Edouard de la Magdeleine avec la fille de sa sœur Marguerite Audebert et de leur faire donation de

tous ses biens. Cet Edouard de la Magdeleine tient le parti du Téméraire, mais le 2 novembre 1475, au cours d'une trêve, il s'empresse de faire sa soumission au Roi et de lui prêter serment de fidélité.

La guerre ne reprend pas sur le front de Bourgogne et après la mort du Téméraire devant Nancy, Louis XI, faisait preuve de clémence, déclare par lettre du 8 février 1477 que tous les biens confisqués seront restitués.

Edouard de la Magdeleine et sa femme obtiennent le 20 avril, des lettres particulières d'abolition et, à l'issue d'un long procès que leur fait Guillaume Gouffier devant le Parlement de Paris, le 22 décembre 1492, ils se voient restituer intégralement tous les biens de Jean Mareschal. (E. Fournial).

Edouard de la Magdeleine avait hérité de sa mère la Seigneurie du Banchet. Le 7 mars 1492, les échevins de Mâcon le délèguent à Paris pour obtenir un procès contre le Florentin François Capponi qui a accaparé le « tirage » du sel dans les provinces du Lyonnais, du Beaujolais et du Mâconnais. Il a probablement résidence à Mâcon, mais deux de ses frères sont d'église :

Claude de la Magdeleine a succédé à son oncle Thomas Perrière comme abbé de Saint-Rigaud.

Jean de la Magdeleine est institué Prieur de la Charité-sur-Loire, puis il devint abbé de Saint-Rigaud après son frère. Il sera Prieur de Charlieu et de la Madeleine-lès-Charolles, grand Prieur de Cluny. Elu abbé de Cluny en 1518, il devra résigner cette charge au profit d'Aymar Gouffier, nommé par François I^{er} en vertu du Concordat. Enfin en 1529, quand le Cardinal Jean IV de Lorraine sera nommé à son tour abbé de Cluny, il fera du Grand Prieur Jean de la Magdeleine son vicaire général.

Un véritable réseau d'intérêts se constitue autour de la famille de la Magdeleine qui se trouve en bonne posture pour profiter de la reprise économique et de la réorganisation administrative de la France.

Je n'ai pu déterminer à quelle date précise cette famille a acquis le fief de Corcelles, mais je sais qu'environ l'an 1524, elle y avait joint le fief de la Roche à Lancié et qu'en 1525, « Edouard et Girard de la Magdeleine, frères », en faisaient renouveler le terrier par M^e Girardin, notaire royal.

Edouard II et Girard de la Magdeleine, fils d'Edouard I^{er} et de Marguerite Audebert sont à l'époque co-seigneurs de Corcelles. Ils ont pris le parti d'effectuer des placements fonciers et les dénombremements de 1539 nous font connaître les terres qu'ils ont acquises, soit en Beaujolais, soit en Dombes : la Chartonnière près de Villefranche, Arcis dans la paroisse d'Ouroux, Portebœuf et les Illards en Dombes... Mais leur souvenir est resté attaché à la restauration du château de Corcelles et ils ont légué au Beaujolais l'un des spécimens les mieux conservés de l'architecture militaire du xv^e siècle.

La visite du château de Corcelles s'impose, mais il faut le voir dans le cadre de l'époque. La route départementale qui y conduit a été ouverte au milieu du siècle dernier ; elle a remplacé l'ancien chemin d'Amorges à Arpayé qui passait au pied des murs. Le beau parc aux arbres centenaires n'existait donc pas, non plus que le prolongement formant voûte d'entrée et le grand cuvage.



Une tour circulaire détruite par un incendie occupait par contre l'angle sud-ouest de la forteresse qui formait ainsi un espace entièrement clos susceptible d'accueillir des populations.

Le bâtiment principal, flanqué de deux tours est dans le style des premières « maisons fortes » ; mais il est agrémenté d'une tour d'escalier hexagonale qui n'est pas antérieure à la fin du ^{xv}^e siècle. Il est complété en outre par l'ensemble des constructions isolant la cour et aboutissant à la porterie qui est devenue comme dans les villes, le symbole de la sécurité.

A Corcelles, la porterie est formée par une sorte de donjon massif et carré reliant deux corps de bâtiment qui, à l'origine, étaient flanqués de deux tours rondes et symétriques. L'entrée comprenait un portail et un portillon protégés, l'un et l'autre, par un pont-levis et surmontés d'un petit édicule en encorbellement, orné de mâchicoulis. Le donjon, qui n'a pas changé, a un air imposant. Il est coiffé, à la mode bourguignonne, d'un comble aigu, surmonté d'un lanternon. Il présente sur la façade, l'écusson de la Magdeleine soutenu par deux griffons.

La cour intérieure est organisée pour la défense avec sa salle de garde, son chemin de ronde, son mur crénelé ou percé d'archères. Mais la décoration n'a pas été négligée ; il faut voir, à titre d'exemples, les piliers ornés de figures sculptées et supportant la galerie couverte, le vieux puits à margelle de pierre avec son ancienne ferrure, la boiserie découpée en dentelle de la chapelle, les fenêtres des mansardes aux pinacles armoriés.

LE CHATEAU AU ^{xv}^e SIÈCLE

Les La Magdeleine ont-ils vécu longtemps dans leur château ?

Je me suis posé la question en lisant les convocations du ban et de l'arrière-ban.

En 1534, le Seigneur de « Corcelles près Belleville » était convoqué avec « II brigandiniers et III chevaux » ; c'est le Seigneur de la Plaigne à Dracé qui a comparu et « offert pour luy ».

En 1545, le Seigneur de « Corcelles et Arcesses (Ouroux) », était convoqué avec cinq hommes. Le rôle porte « Excusé parce que c'est un jeune enfant, mais les cinq hommes se sont présentés. » (R. de Clavière p. 40 et 59.)

Je me suis donc inquiété de savoir ce qu'étaient devenus les co-seigneurs de Corcelles.

Edouard II de la Magdeleine — l'ainé — a épousé Antoinette de la Fin, issue d'une bonne famille de la noblesse bourbonnaise, mais il est mort sans postérité.

Girard de la Magdeleine, son frère, a épousé en 1524, Claude Damas, Dame de Ragny en Auxois, grande seigneurie qui s'étendait sur treize paroisses et dont le château était à Savigny-en-Terre-Plaine, entre Semur et Avallon. Après ce mariage, il est devenu Bailli de l'Auxois, l'un des cinq grands bailliages de l'ancien duché de Bourgogne.

Il aurait eu quatorze enfants, mais c'est le dernier, François né en 1543, peu avant la mort de son père, qui a recueilli la plus grande part de l'héritage de ses parents et de ses oncles.

Il a illustré cette branche des Magdeleine-Ragny dont le blason s'est écartelé aux armes des la Magdeleine et des Damas de Ragny.

Or, sa mère, Claude Damas s'est remariée en 1546 avec Imbert de la Platière, Seigneur de Bourdillon, futur Maréchal de France. Le jeune François de la Magdeleine-Ragny n'avait que trois ans et a été élevé dans le métier des armes par son beau-père. Il a été reçu page à la cour d'Henri II, a servi Charles IX, Henri III, Henri IV, pendant les guerres de religion.

En 1572, il a épousé Catherine de Marcilly, fille de Philibert de Marcilly, Seigneur de Cypierre près de Paray-le-Monial, premier gentilhomme à la cour, gouverneur du Roi Charles IX et de Louise d'Hallwin, dame d'honneur de la Reine Catherine de Médicis.

François de la Magdeleine-Ragny, devenu un très grand seigneur, s'est fixé à Ragny et il s'y est vu conférer en 1597 le titre de marquis. Il est mort en 1626 dans sa quatre-vingt-troisième année et sur son tombeau, dans la petite église de Savigny-en-Terre-Plaine, on voit, agenouillées, les statues en pierre peinte de celui qui avait été le seigneur de Corcelles et de sa femme, Catherine de Marcilly, dame de Cypierre.

Mais, depuis plus de trente ans, François de la Magdeleine-Ragny n'était plus Seigneur de Corcelles. En 1584, il avait présenté au Duc de Bourbon-Montpensier, une demande pour se faire octroyer la justice haute, moyenne et basse sur Corcelles, Dracé et une partie de Lancié, en échange de la moitié qu'il possédait, indivise avec lui, des mines de vitriol de Valtorte sur Claveisolles, avec en supplément « telle autre récompense qui serait fixée par son conseil ».

Le 5 février 1585, la Chambre de Conseil de Villefranche, exprimait un avis défavorable, surtout en ce qui concernait la justice de Dracé, paroisse limitrophe de la souveraineté de Dombes et « l'une des plus fertiles et des plus peuplées du pays de Beaujolais » (E. Longin. Recueil de documents p. 60).

La transaction n'a pas été acceptée et il est probable que cet échec a conduit François de la Magdeleine-Ragny à se défaire du château et fief de Corcelles qui ne présentaient plus qu'un faible intérêt dans l'ensemble de ses possessions et de ses titres.

LE CAPITAINE TIRCUY DE LA BARRE

L'acquéreur fut le capitaine Lazare Tircuy de la Barre et Aubret (II p. 415) qui a copié les Mémoires de Lesdiguières en fait le héros d'un combat singulier : au cours des guerres de la Ligue, il aurait provoqué en duel le lieutenant du Roi Alphonse d'Ornano, sous les murs de Thoissey et l'ayant capturé, il aurait touché une forte rançon qui lui aurait permis d'acquiescer le château et fief de Corcelles. Un auteur qui a repris la légende a même cité la date de cet achat, 10 mars 1592.

Claude le Laboureur (Les Masures II p. 322) nous montre, au contraire « le Capitaine Tircuir, soldat de fortune, mais brave », tenant tête avec les Seigneurs de Pizay et de l'Ecluse au gouverneur de Mâcon et gardien du château de Beaujeu, pour la Ligue, Monsieur de Nogu-Varennes. C'est en donnant le moyen de prendre un chef ligueur, le Baron de Sennecey, qu'il aurait perçu sa rançon.

Cet exemple montre que les vieux auteurs sont pleins de contradictions et qu'il faut les utiliser avec prudence.

L'histoire des guerres de la Ligue est d'ailleurs complexe, car bien des acteurs changèrent de camp

au bon moment et furent finalement pardonnés par le bon roi Henri IV.

J'ai consulté les livres modernes et voici brièvement ce que j'ai trouvé :

Les royalistes ayant pris Vienne à la fin de 1589, les Ligueurs lyonnais qui craignaient d'être encerclés firent appel aux troupes bourguignonnes de Claude de Bauffremont, Baron de Sennecey. Ils les placèrent sous le commandement en chef du jeune Marquis de Saint-Sorlin, frère du Gouverneur de Lyon, Charles-Emmanuel de Savoie Duc de Nemours.

Le 19 avril 1590, Lazare Tircuy captura effectivement Alphonse d'Ornano près de Givors et le Marquis de Saint-Sorlin, après lui avoir fait présent d'un cheval, lui confia la garde du chef royaliste jusqu'à ce qu'il fut emprisonné à Pierre-Scize. Mais le 23 avril, Georges de Bauffremont enleva le captif et le conduisit à Sennecey, puis à Auxonne dont il était gouverneur. Il le libéra au mois de septembre après que le Duc de Mayenne eût fixé la quotité de sa rançon : dix mille écus, selon Georges de Bauffremont qui dit, plus tard, les avoir distribués aux hommes « qui avaient été à sa prise ».

Mais un an plus tard, au début d'août 1591, le Marquis de Saint-Sorlin qui faisait avec son frère le siège du château de Berzé profita de l'occasion pour se venger. Avec quinze ou vingt chevaux, il partit à la rencontre du Baron de Sennecey qui venait à leur secours et le captura par surprise à Saint-Jean-le-Priche.

Il lui fit traverser la Saône, le garda trois jours à Thoissey puis le transféra à la prison de Pierre-Scize (L. Niepce, Nicolas et Georges de Bauffremont.)

Dans ces querelles entre les Grands, Lazare Tircuy de la Barre, « soldat de fortune, mais brave », ne pouvait jouer qu'un rôle secondaire. En 1697, lors d'une enquête sur les preuves de noblesse, son petit-fils disait qu'il avait été gendarme dans la compagnie du Duc de Nemours. Mais la famille était originaire de l'Avallonnais et le père de Lazare était gendarme dans la compagnie du Maréchal de Bourdillon. On peut imaginer qu'il y avait connu François de la Magdeleine-Ragny et que celui-ci lui avait déjà confié la garde de son château de Corcelles, à l'époque troublée des guerres de religion.

LES DROITS SEIGNEURIAUX

En 1584, dans le projet d'échange qu'il soumettait au Duc de Bourbon-Montpensier, François de la Magdeleine-Ragny disait qu'il possédait la terre et seigneurie de Corcelles en raison de laquelle lui étaient dus « plusieurs cens, servis et autres droits seigneuriaux ». Parmi ces droits figurait « le droit de guet et garde, réparations et fortifications » que Lazare Tircuy précisait dans l'inventaire des paroisses en 1602 (E. Longin. Baux à ferme et vente, p. 94).

Lazare Tircuy avait acquis en même temps que la terre et seigneurie de Corcelles, le fief de la Roche à Lancié et le fief d'Arcis à Ouroux. Le 2 juillet 1601, il en fournit dénombrement et le 26 août de la même année, la Cour des Aides voulut bien reconnaître ses preuves de noblesse, donc l'exemption des impôts et autres charges des paroisses (R. de Clavière, Les Assemblées des trois ordres, p. 807, 810).



Le château, on l'a vu, n'avait « point de juridiction » ; mais le Duc Henri de Bourbon-Montpensier, pressé par les besoins d'argent, était justement résolu à démembrer ses châtellenies et prévôtés. C'est ainsi qu'en 1604, il ramenait les limites de la prévôté de Belleville au cours de l'Ardières et qu'il vendait à ses vassaux les rentes et droits de justice qu'il possédait au-delà. Outre les profits immédiats qu'il tirait de cette aliénation, il escomptait pour l'avenir une réduction sensible des frais d'administration, mais le Beaujolais perdait son unité.

Le 26 février 1604, Lazare Tircuy achetait pour 248 livres, 12 sols, 6 deniers, les rentes, droits seigneuriaux et droits de justice que le Duc de Bourbon-Montpensier possédait sur Corcelles, partie de Lancié et partie de Fleurie. De l'autre côté de l'Ouby, il avait dû partager les droits cédés avec l'Abbé de Tournus, seigneur du Prieuré de Saint-Romain-des-Iles et la portion de chacun valait 283 livres, 12 sols, 6 deniers.

Par cette acquisition, le seigneur de Corcelles augmentait l'étendue des terres sur lesquelles il pouvait lever des cens et servis, loads et ventes et autres droits fonciers. De plus, aux droits de garde qu'il exerçait sur les gens, il ajoutait les prérogatives de la justice haute, moyenne et basse et il pouvait dresser des fourches patibulaires sur les limites de sa seigneurie. Mais il ne détenait au fond que le premier degré de juridiction, le second degré appartenant au bailliage royal de Villefranche et le dernier ressort au Parlement de Paris. Il devait en outre prendre à sa charge des praticiens de droit : juges, notaires et greffiers.

La monarchie administrative s'accommodait de l'héritage féodal, mais elle était partout présente

et elle ne manqua pas d'affermir son pouvoir jusqu'à la Révolution. C'est seulement à cette époque tardive que le fief de Corcelles devint une seigneurie justicière. La famille de Lazare Tircuy s'identifia au village au point d'en prendre le nom : Tircuy de Corcelles. Elle jouissait à l'église de privilèges honorifiques, présidait l'Assemblée de la paroisse, assurait la police sur son territoire par l'intermédiaire d'officiers dont quelques noms sont parvenus jusqu'à nous.

D'UN RÉGIME A L'AUTRE

Quatre générations de Tircuy se succédèrent après la mort de Lazare. Leur vocation normale fut de servir aux armées comme officiers des régiments de milices ou des compagnies d'ordonnance. Ces militaires habitaient le château avec leur famille entre deux campagnes ou après leur retraite qu'ils prenaient assez tard.

Au XVIII^e siècle, la famille possédait résidence à Lyon. François-Joseph Tircuy de Corcelles naquit en 1726 dans la paroisse de Saint-Pierre-le-Vieux et paradoxalement, c'est lui qu'on retrouve le plus souvent dans son château. Il quitta la vie militaire à trente-sept ans pour se marier avec Geneviève Thérèse Gayot de Mascrany et, nous dit sa petite-fille, la Comtesse Røderer, « il tenait son rang dans sa maison tout en mettant beaucoup d'entente et d'ordre dans ses affaires. Sa femme aimait le luxe et quand elle restait seule à Corcelles, elle en profitait pour faire des améliorations ».

C'est qu'après les guerres de Louis XIV, il s'était produit une évolution dans la vie économique. L'inventaire de 1602 révèle que, Lazare Tircuy, en plus de son château ne possédait à Corcelles qu'une « grange » en exploitation directe

dime préparé par tiers et les deux Seigneurs de Corcelles et de l'Ecluse, chacun un tiers ».

En 1789, selon le cahier de doléances, la dime inféodée se percevait selon une quotité plus forte que la dime ecclésiastique. La paroisse était partagée en « cantons » : le dimier prélevait une gerbe à la onzième dans les « cantons » affectés à la dime inféodée et une gerbe à la treizième dans les « cantons » affectés à la dime ecclésiastique.

Mais au XVII^e siècle, les perspectives étaient déjà toutes modernes. L'essor démographique et la croissance urbaine avaient augmenté la consommation du vin. Profitant d'une réorganisation de la fiscalité et aussi de l'aménagement des liaisons fluviales jusqu'à la Loire, les marchands de Paris étaient venus s'approvisionner en Beaujolais. Ils y avaient suscité un grand élan de la viticulture commerciale dont les propriétaires, nobles ou bourgeois, s'étaient faits les animateurs.

A partir de 1720, le village s'était donc orienté davantage sur la culture de la vigne et le château avait créé des vigneronnages à mi-fruit.

François-Joseph Tircuy de Corcelle participe sur place à cet effort de renouvellement. Il devait représenter la noblesse de l'arrondissement de Belleville à l'Assemblée Provinciale et prendre part à la réunion des Etats Généraux de Villefranche le 16 mars 1789.

Le passage d'un régime à l'autre est symbolisé par la construction du grand cuvage que l'on admire aujourd'hui.

En moins d'un siècle, le château s'était ouvert sur l'extérieur. Il était devenu un centre de production viticole. Le cliquetis des pressoirs avait remplacé celui des armes et les seules troupes qui devaient être appelées à l'envahir désormais, étaient celles, toutes pacifiques, des vendangeurs.

Joannès ODIN.
Membre de l'Académie



Les armoiries du château

et, à Lancié, sa « maison de la Roche » garnie de « quatre jougs de bœufs ». Les granges étaient les domaines agricoles où l'on pratiquait la polyculture et leur importance s'évaluait au nombre de paires de bœufs qui aidaient à les mettre en valeur.

Aux récoltes provenant de l'exploitation des « réserves seigneuriales » s'ajoutaient les redevances foncières des tenanciers et la part des dimes.

A Corcelles, vers 1670, selon Louvet (1 p. 251), le Prieuré de Saint-Jean-d'Ardières « avait son

LA REGLE DE L'ORDRE DE GRANDMONT



Il vous souvient peut-être d'une étude présentée la saison dernière sur l'installation du prieuré de l'ordre de Grandmont sur la paroisse de Blacé en Beaujolais par le sire de Beaujeu Guichard III. Ordre peu connu, les Grandmontains, ont suscité ma curiosité et grâce à l'amabilité de la Société Archéologique et Historique du Limousin, j'ai eu la possibilité de me documenter plus avant sur ces religieux appelés familièrement les Bonshommes dont le Pape Adrien IV en 1156, approuva la règle et en particulier d'avoir connaissance des Etudes de Dom Jean Becquet sur cet ordre. Le premier point à observer est que l'ordre de Grandmont est un ordre purement limousin. En effet, en 1079 Etienne de Muret, fils du vicomte de Thiers en Auvergne, fuyant un monde jugé vain, épris d'une solitude qu'il préférerait au fracas des armes, se retira sur la montagne de Muret où vinrent bientôt le rejoindre quelques pieux ermites animés des mêmes sentiments. A la mort d'Etienne de Muret, ses disciples émigrèrent à Grandmont sur un plateau désertique, non loin de Limoges. Ils emportèrent le corps de leur maître mort le 8 fév. 1124, et aussi gardaient quelques usages claustraux classiques en usage dans la plupart des monastères de cette époque : la clôture, la lecture de tables, les réunions au Chapitre, la vie de communauté, l'obéissance au Supérieur.

L'apparition de la Règle est due au quatrième prieur de l'ordre, Etienne de Liciac (1139-1163). Celui-ci fut et nous pouvons le savoir malgré la rareté des documents, un homme d'autorité et un organisateur sévère pour lui-même et pour autrui, au point d'en imposer au roi d'Angleterre Henri II. C'est lui le premier organisateur de l'ordre. Il

aurait pu, comme beaucoup d'ordres de cette époque se rattacher à la règle des Chartreux et plus encore à la règle cistercienne dont Saint Bernard assurait la célébrité. Il n'en fut rien et il paraît que cette règle fut écrite dans une ambiance d'émulation entre les diverses formes de vie religieuse austère. De plus, il ne faut pas oublier, pour justifier le choix d'une règle bien particulière et bien ardue, de signaler que les ermites plus ou moins prêcheurs ou plus ou moins pèlerins inquiètent les hommes d'Eglise et saint Bernard lui-même ne les encourage guère ; d'ailleurs ceci se confirme par les tracasseries des Bénédictins d'Ambazac qui motivèrent l'exil des moines dans la solitude boisée de Grandmont.

La règle de Grandmont est, comme toutes celles de l'époque, une règle, un code de vie religieuse d'où les mots fréquemment employés d'institutions, d'instituta, de constitutions et encore de consuetudines.

Il y a comme fondements de la Règle deux grands thèmes ascétiques qui se recouvrent parfois : d'abord la pauvreté, c'est-à-dire le renoncement aux biens temporels de ce monde et la parcimonie de leur usage ; ensuite la solitude, c'est-à-dire la séparation du monde nécessaire à la contemplation de la vie intérieure et à la paix.

1° D'abord la pauvreté : elle fait l'objet des chapitres 4 à 24. Il est interdit aux moines de l'ordre de posséder des terres hors des limites de l'endroit boisé qu'ils habitent, interdiction - et d'ailleurs cela est banal à l'époque - de posséder des Eglises et tout ce qui s'y rattache (honoraires

des messes, pénitence administrée aux laïques, distributions d'eau bénite). Enfin et par-dessus tout, la Règle défend par une mesure sans exemple dans aucun ordre de l'époque d'avoir des troupeaux. Les moines sont seulement autorisés de solliciter l'aide de leurs voisins et de leurs animaux en cas de nécessité.

Ces renoncements ont été justifiés par les Enseignements d'Etienne de Muret : souci de ne pas faire tort aux autres, de ne pas exciter leurs jalousies (il y a des allusions à l'avidité des Cisterciens en matière de troupeaux, aux fraudes que les moines ont l'habitude de commettre dans les transactions du bétail) ; souci aussi de ne pas offenser Dieu pour leur alléger leur montée au ciel, car il faut pour se présenter à Dieu, une liberté d'autant plus grande qu'on est plus dégagé des soucis temporels. Il n'est donc pas utile de donner à des animaux le soin que l'on peut et que l'on doit mettre au service de Dieu. De plus, la pauvreté affermirait dans l'amour divin l'homme qui a quitté le siècle pour cet amour. N'y a-t-il pas là un désir de montrer plus de désintéressement en fait de terres et d'animaux que ne faisaient les Cisterciens en fait d'économie monastique ?

Mais alors quelles seront les ressources de cet ordre qui se prive volontairement des revenus habituels aux autres ordres religieux et qui n'a pas le droit d'améliorer le sol au-delà d'un rendement indispensable à la vie de pénitent ?

La Règle prévoit que les Frères sont remis aux bons soins de la Providence divine et qu'ils ont à compter principalement sur les aumônes des pieux visiteurs : et encore la Règle précise que ces dons doivent être spontanés, qu'ils ne doivent pas être provoqués, qu'il est interdit d'envoyer un frère à des distributions dont la quantité n'aurait pas été fixée d'avance.

La quête était interdite d'une façon habituelle pour éviter le vagabondage ; il est d'ailleurs prévu que les moines privés de nourriture depuis 2 jours devaient envoyer l'un d'entre eux mendier de porte en porte la nourriture de la communauté pour une journée.

Les Grandmontains renonçaient donc théoriquement à tout ce qui garantissait la stabilité et l'existence économique des établissements religieux de leur époque. Cette absence de revenus fixes amenait une conséquence inévitable : les moines ne pouvaient compter sur une alimentation régulière qui est pourtant une des caractéristiques de la vie claustrale, ils devaient s'en remettre à Dieu. Leurs jeûnes étaient ni plus ni moins rigoureux que chez les Cisterciens : il était interdit et cela même en cas de maladie de manger de la viande et de la graisse (Etienne de Muret avait vécu de pain et d'eau avec un supplément éventuel de bouillie de seigle).

L'Ordre de Grandmont veut et je cite « suivre pauvre, le Christ pauvre ». Il est l'ordre, comme le définit R. Gratien dans son Histoire de la fondation et de l'évolution de l'ordre des Frères mineurs, « qui a mis à la richesse les limites les plus strictes : un bois pour y défricher le terrain nécessaire à leur subsistance constitue tout leur avoir ».

2^e Deuxième point essentiel de la Règle : la solitude et la prière (Chapitres 21 à 54).

Le thème traditionnel de la vie claustrale est classique à l'époque, comme l'est aussi celui du Christ allant combattre le démon dans la solitude.

Mais les mesures prévues par la Règle protégeront si bien les frères contre le dehors et contre eux-mêmes qu'elles créeront une sorte de réclusion en groupe dont la vigueur a frappé les contemporains.

Les sorties éventuelles des religieux doivent se faire par deux suivant l'usage évangélique et en évitant les agglomérations ; on ne sortira pas non plus pour prendre soin des pauvres puisque le Christ n'a pas conseillé à Marie d'aider Marthe qui prenait soin de Dieu lui-même.

Il est interdit d'aller prêcher car rester au désert, en se gardant du siècle, réalise, d'après Saint Grégoire le Grand et c'est aussi l'avis de Saint Bernard (Les Chartreux, eux aussi, indiquent que la composition des livres remplaçait la prédication), l'idéal d'une vie juste.

La règle du silence est imposée comme d'ailleurs chez la plupart des ordres de l'époque, mais semble-t-il avec plus de latitude puisque conformément aux Enseignements d'Etienne de Muret, ils doivent se reprendre et se corriger mutuellement de leurs écarts de langage, donc une relative liberté de parole sur laquelle les témoignages extérieurs de l'époque sont unanimes.



En règle générale les Grandmontains doivent faire bon visage aux visiteurs : l'hospitalité, et là encore les témoignages contemporains sont for-

mels, est une règle formelle : respect particulier pour les religieux, aux pauvres on donnera au moins une bonne parole et si les pauvres apportent une modeste offrande, on prêtera en retour la plus compréhensive attention à leur petit discours.

Enfin et toujours les mesures dans le but d'assurer à la vie religieuse les plus grandes facilités de recueillement, la Règle stipule d'une mesure sans précédent connu : elle donne aux frères convers toute autorité au temporel. Et d'ailleurs, comme cette innovation se révélera désastreuse pour l'ordre, il convient d'étudier ce point d'un peu plus près.

La seule distinction entre les disciples et continuateurs d'Etienne de Muret est celle des occupations « laïci et clerici mistini ambulabant excepto, quod clerici psallebant et missas celebrant, laïci laborem spontanei (volontaires) aubibant (se livraient).

Il était indiqué dans les organisations monastiques que les clercs devinssent moines et les laïcs, convers abandonnés surtout aux travaux agricoles ou aux occupations matérielles.

A Grandmont la Règle veut sauvegarder l'égalité juridique des deux catégories : pour permettre aux clercs la réclusion complète, elle reconnaît aux convers une autorité exclusive en matière d'administration, de travail, de relations extérieures, sans préjudice de l'autorité du prieur de l'ordre.

Ainsi la Règle ne pouvant ou ne voulant séparer les contemplatifs purs des autres religieux comme le faisaient les nouveaux ordres, a pratiquement subordonné les premiers aux seconds. Il est à remarquer que Saint Dominique aura la même idée mais le précédent fâcheux de l'ordre de Grandmont lui vaudra sur ce point l'opposition de ces clercs.

Si la Règle de Grandmont prévoit tout pour assurer aux frères le détachement des biens matériels ou le recueillement, elle ne témoigne pas d'un souci poussé d'organisation générale.

L'essentiel que nous pouvons trouver, c'est l'obéissance au pasteur commun qui implique l'obligation pour les frères d'accepter « sans murmure ni hésitation » d'être envoyés ici ou là. Ce pasteur est élu par les frères et sans intervention du dehors : il lui est interdit de porter le titre d'Abbé, mais celui de Prieur. Lui aussi doit pratiquer la claustration complète.

En ce qui concerne les conditions de recrutement il y a des conditions d'âge, probablement 18 ans comme l'avait indiqué Saint Grégoire le Grand : mais on trouve à Grandmont au temps d'Etienne de Liciac un enfant assez jeune pour se tuer en jouant. Il est interdit d'accepter toute personne venant d'une autre religion ou un solitaire désireux de garder sa cellule.

En ce qui concerne la Règle au sujet des femmes, il y a là un problème difficile à résoudre. En écartant les femmes de la vie régulière des frères, l'auteur de la Règle vise la fréquentation imprudente des femmes venues en visite de piété ou des servantes engagées pour le travail. Mais pourquoi la Règle ne prévoit-elle pas des couvents de femmes ? C'est probablement l'application d'un point de vue personnel d'Etienne de Muret ou un raidissement à l'égard des affiliations plus ou moins clandestines en cours dans les ordres nouveaux.

La Règle fournissait donc aux frères envoyés dans de lointains « déserts » la justification écrite de leur continuité d'idéal avec un saint ermite défunt, lequel se réclamait de l'Evangile plus que des règles en usage, les Grandmontains menaient la même vie claustrale que les autres ordres mais avec des restrictions et des difficultés plus grandes. Toutefois la dignité et l'autorité administratives reconnues aux convers pouvaient attirer de nombreuses recrues sans instruction mais capables de gros travaux et c'est ce qui facilita l'étonnante expansion de l'Ordre.

Louis BONIFACE,
Ancien Président de l'Académie de Villefranche
(1956-1964)

Les dessins sont d'Henri GRIZOT, membre de l'Académie



LA SYMBOLIQUE ROMANE

Je crains que le titre "Symbolique Romane" ne vous abuse. Mon intention n'est nullement de vous présenter une analyse exhaustive de tous symboles avec leurs multiples sens. D'autres l'ont fait, mieux que moi. Mon propos est modeste. Il n'est que notes de lecture et impressions personnelles.

Je me permettrai d'abord de vous rappeler ce que peut être un symbole. Ensuite, j'essaierai de vous présenter une conception romane de symbole philosophique et religieux. Enfin quelques symboles.

Mon propos vous paraîtra peut-être sans ordre ; je m'en excuse par avance, mes notes étaient nombreuses. J'ai manqué de temps pour rédiger.

Symbole et symbolisme.

Symbole vient du grec Symbolon = signe reconnaissance formé par les deux moitiés d'un objet brisé (médaille). Par extension, ce mot signifie une représentation analogique en rapport avec l'objet brisé.

Trop de gens font confusion entre symbole - emblème - allégorie.

Allégorie vient du grec Allegoria qui peut se traduire littéralement par "parler autrement".

Emblème signifie ornement rapporté : c'est la représentation simple d'une idée (bœuf : emblème de la force).

Symbole est plus vaste, plus étendu.

Je crois que sa connaissance est en rapport très étroit avec les connaissances déjà acquises par celui qui l'étudie.

L'Abbé Auber - 1884 - examinant le symbole de son application particulier à l'écriture sainte distingue quatre sens qui peuvent se rapporter au symbole en général :

littéral, allégorique, tropologique et anagogique.

Je passe sur littéral et allégorique pour m'arrêter sur tropologique et anagogique qui, pour moi, ont toutes valeurs quant à l'objet de mon propos : la symbolique romane :

Tropologique :

tropos : changement,
logos : discours.

Consiste à changer le discours à l'objet de sa destination. Il se distingue d'anagogique :

ana : en haut,
ago : conduire.

Qui consiste à "élever l'esprit aux choses d'en haut".

Partant de ces données, il est peut-être permis de définir le symbole comme un "être sensible" avant sa consistance propre, mais à travers lequel s'aperçoit une relation de signification. Avant de signifier, il possède déjà par devers soi sa nature propre. Il se présente d'abord comme un être connu pour lui-même, ensuite seulement comme un être ayant relation de signification à un autre terme.

Le meilleur exemple que l'on puisse citer est l'alchimie et toute sa symbolique. C'est l'étude des symboles seule qui peut nous amener à l'ésotérisme pur trop souvent confondu avec occultisme.

Ce point étant précisé, revenons à mon propos de ce jour.

Qui, visitant quelques pierres gothiques ou surtout romanes, ne s'est arrêté devant une sculpture, une "image", sentant vaguement que derrière l'apparence il y avait autre chose. Si, par exemple, vous descendez la N 86 et vous vous arrêtez pour visiter la très belle église de Champagne, aux portes du Vivarais, promenez-vous d'abord autour de l'église, les yeux en l'air, vous verrez sur les murs ce que les gens du pays appellent des "pierres mystère". Ce ne sont que scènes symboliques, scellées en des lieux symboliques et caractéristiques de l'église.

Sans aller si loin, le porche de la primatiale Saint-Jean à Lyon est bourré de petits panneaux symboliques.

Il est aisé d'appliquer dans ces deux cas le titre de miroir du monde qui a été donné à toutes les églises et cathédrales sculptées. Pourquoi cela ? L'église n'est à notre époque que le lieu où l'on s'assemble pour la prière. Au Moyen Age, elle était beaucoup plus une maison commune où l'on se réunissait pour les affaires publiques, pour se protéger en cas de danger. On y tenait marchés ou fêtes (mystères). On y discutait paix ou guerre et on y signait les traités. L'église vivait la vie même de la paroisse.

Tout ce que le chrétien devait savoir des vérités de la religion, tout ce qu'il devait connaître de ses ancêtres et du vaste monde, l'église le lui montrait.

L'église était par l'image le grand livre où tous avaient pouvoir de lire et ce, semble-t-il, surtout à partir de l'an mil, époque où le monde s'est "couvert

d'une blanche robe d'église". Benoîtement, de simples images montraient comment Dieu créa le ciel et la terre, comment Adam et Eve commirent la première faute. Quelle fut l'histoire des hommes avant la venue du Christ, l'histoire des Saints, quelles sont les vertus et les vices, comment est le monde qui nous entoure et ce qu'il adviendra en enfer ou paradis.

Voici ce que l'église enseigne aux plus humbles, par les statues, les bas-reliefs, les vitraux, les peintures.

Les artistes, auteurs de tout ceci, ne furent jamais que les traducteurs de la pensée de l'église, ce qui, dès 787, était parfaitement défini par les Pères de l'Eglise pour le 2^{me} concile de Nicée.

"La composition des images n'est pas laissée à l'initiative des artistes. Elle relève des principes posés par l'église catholique et la tradition religieuse. L'art seul appartient aux peintres ou à l'imagier : l'ordonnance de la disposition appartient aux Pères".

C'est dans les premières années du XI^e siècle que se développe sous forme de sculpture surtout, mais aussi de peinture, cette forme d'enseignement. Mais les bases en sont depuis longtemps établies et les origines se confondent avec celles du christianisme, voire du paganisme.

Au fond des catacombes, les premiers chrétiens tracèrent des signes symboliques des figures allégoriques, mais ce trésor ne faisait que s'enrichir. Byzance et l'Orient lui donnèrent des richesses inestimables qui, transmises par les copistes, partirent des manuscrits et se retrouvèrent sur les tympans de nos églises ou leurs chapiteaux.

Au-delà de cet enseignement moral de tous les jours, que pouvait-on trouver, si ce n'est l'expression de cette philosophie romane basée sur quelques grandes idées antiques ou nouvelles :

- l'unité de l'univers
- la beauté du monde
- macrocosme et microcosme
- connaissance de soi
- présence de Dieu.

Il veut décrire, connaître, expérimenter et par suite traduire l'inexprimable.

Dans le cantique des cantiques, l'époux et l'épouse pour désigner leur amour ne doivent-ils pas faire appel à des expressions secrètes pour le non initié ?

Comment peut-on communiquer à autrui tout ce qui est puissance divine ou mystère en la matière ? Pour que celle-ci soit mot ou pierre, il faut lui donner une forme qui révèle l'intraduisible et jette un pont entre deux dimensions, d'où la nécessité de recourir au Symbole, dont les théologiens, mystiques et artistes, vont faire un usage croissant du X^e au XII^e siècle surtout. Cela ira encore en s'amplifiant dans la période gothique et aussi dans les traités d'alchimie ou tout n'est qu'allégorie et

symbole. Le Symbole est un véhicule universel et particulier.

D'autre part, et pour remonter dans le temps, Platon n'a-t-il pas eu recours au symbole de la caverne pour expliquer les problèmes de la connaissance.

Dans la mesure de la réalité exprimée, le symbole est un moyen pour atteindre la connaissance. Il suggère une vision, d'où l'importance de son contenu.



L'un des chapiteaux de la nef de la cathédrale d'Autun où l'on remarque un arbre de vie qui porte avec soin une pomme de pin, symbole de l'âme humaine.

L'Art roman est un art traditionnel d'une immense spontanéité artistique. Tout va être héritage pour l'homme roman et il ne faudra pas faire étonnement de voir des symboles païens.

Les hommes du Moyen-Age se savent les héritiers d'un passé qu'ils ne nient en aucun cas et que même ils désirent adopter. Les penseurs des X^e, XI^e et surtout XII^e se reconnaissent les héritiers de ceux du monde gréco-romain.

Cette certitude va loin, des personnages mythologiques deviennent les patrons des villes et peuples ; Apollon et Mercure sont considérés comme sorciers bienfaisants.

Par tout un cheminement, il en résulte alors que les correspondances existant entre symboles chrétiens et ceux appartenant à toutes races ou civilisations, à l'humanité, sont relevés comme un moyen de rendre accessible la foi chrétienne.

Le symbole est alors considéré comme un mode de langage qui suscite un état de conscience. Celui qui comprend ce langage s'élève d'un échelon, une initiation s'opère, un autre symbole se propose, l'homme pénètre dans un autre rythme par une succession de symboles. Mais le symbole, surtout dans son expression architecturale, convient-il à tous ? L'enseignement est unique, mais les hommes sont différents. Les romans et leurs successeurs ne comprendront qu'à leur niveau de conscience, à leur niveau d'éducation.



CATHEDRALE D'AMIENS (13^e sc)
La série bien connue des quadrilobes consacrés aux signes du zodiaque.

Si nous examinons une rosace de cathédrale, les hommes de toutes époques la trouveront belle, mais un "savoir" est nécessaire pour comprendre ce que cette rosace représente et quel symbole elle présente. L'historien d'art connaîtra son origine, mais sera peut-être tout aussi ignorant qu'un illettré quant à ce qu'elle comporte.

L'art roman est enseignement. Si la parole et l'écriture peuvent être constamment falsifiées, défigurées, détournées de leur sens, l'image de pierre au contraire fixe irrévocablement son langage qui sera compris différemment selon l'état de conscience et de connaissance du lecteur.

Mais quelles sont les sources du langage roman, où vont puiser les auteurs, les peintres, sculpteurs, architectes et imagiers ?

Deux origines : religieuse - profane.

Religieuses.

Bible et Pères de l'Eglise.

Tous les symboles bibliques sont connus et répertoriés dès cette époque. Les moines possèdent une totale connaissance de la Bible, mais ses différentes parties n'ont pas la même valeur inspiratrice.

Le cantique des cantiques exprimera le chant de l'âme mystique et éventuellement de l'amour soit terrestre soit divin.

L'ancien testament est un porche de l'église. il constitue un seuil, un départ au sein des Saints, le nouveau Testament.

C'est le sens allégorique qui va exercer le plus d'attrait, le "sens caché" nécessite l'emploi des allégories. Emploi qui va se développer surtout au XII^e dans l'architecture, et l'étude allégorique la plus importante sera celle des nombres.

Sur le plan symbolique pur, la genèse présente un très vaste contenu, la création de l'homme qui a été le problème même de l'art roman et de l'univers étant toujours source de réflexion et mystère insondable, expression même de la puissance de Dieu.

Le Christ de la Création est celui de Laon : assis, pensif, il réfléchit à la grande œuvre qu'il va accomplir et compte sur ses doigts les jours.

Le symbole le plus significatif est celui de l'Esprit rendu plastiquement par un oiseau aux ailes déployées survolant les eaux, plus généralement colombe.

Notons les couples : ciel et terre - soleil et lune.

Pour situer tous les symboles il faudrait prendre tour à tour les évangiles, l'apocalypse, un énorme ouvrage n'y suffirait pas.

Retenons simplement les plus importants :

- la mise au tombeau est l'équivalent de Jonas et sa baleine ;
- la Vierge est à rapprocher de la Sulamite de l'Ancien Testament et, comme c'est une nouvelle Eve, elle foule au pied le serpent séducteur de la première.

Les symboles cosmiques sont nombreux : le soleil, la lumière deviennent le Christ. N'est-il pas désigné comme l'Orient dans beaucoup de commentaires des pères de l'Eglise et même des Evangiles ?

Toutefois, il faut remarquer que, à partir du XI^e siècle, des idées personnelles se font jour. L'autorité des écritures n'avait jamais été séparée de celle des pères de l'Eglise. Tout en conservant leurs traductions, d'autres s'ajoutent qui auront leur propre traduction au XIII^e, voire au XIV^e (Synagogue aux yeux bandés). L'église est exprimée par une fée qui porte un rameau d'olivier, la synagogue est représentée par une fée tête baissée et yeux bandés.

Nous en arrivons aux symboles profanes.

A la fin du X^e siècle, les auteurs antiques sont d'abord rejetés. Considérés au XI^e comme un trésor dispersé, le XII^e va assurer la transmission de l'héritage et ceci sans superposer sa propre pensée.

L'Europe est déjà un carrefour de rencontre... Trois pensées essentielles s'y mêlent : juive, musulmane et grecque, et à travers elles, tout un apport oriental se fait jour.

J. Baltrusaitis (Art Sumérien et Art Roman) a montré les ressemblances entre différents motifs et sculptures.

Dès le XI^e, on trouve les marguerites, les lys, étoiles, etc..., thèmes essentiellement orientaux.

A côté tous les mythes celtiques avec leurs symboles propres : spirales et entrelacs (Irlande).

Au XI^e également, on commence de véritables fouilles archéologiques et les éléments romains sont pléthore. On ramène de Rome, ou de plus loin encore, quelques objets souvenirs qui vont souvent servir d'inspiration.

Malgré une certaine méconnaissance des langues grecque, hébraïque, on cultive Platon, Ovide et la Kabbale. Ce savoir profane n'était pas sans inquiéter quelques moines, mais toute la bataille se précise, tout le goût des antiquités de toutes sortes se propage. Les portails d'églises vont bientôt exprimer le parallélisme de sagesses païennes et bibliques, on a des exemples à Vienne.

Aux chapiteaux de Torsac (Charente), un joueur de harpe est identifié comme Orphée, Satan affublé d'oreilles de chat s'apparente à Pan.

L'universalisme roman montre Saturne, Jupiter, Mars, Vénus qui vont jouer un rôle dans le symbolisme chrétien. Les éléments astrologiques se font présents. Ils seront retransposés en planètes et vont apparaître en décoration sur les chapiteaux.

Enfin une source profane importante, profonde, est la science même des bâtisseurs et imagiers moines ou laïques.

"Le Temple est comme le ciel dans toutes ses proportions". C'était inscrit sur un temple égyptien, mais comment savoir les proportions du ciel en regardant l'homme. C'est ce qui est écrit dans la

Bible et Dieu révéla à Noé les dimensions de l'Arche. L'homme et la nature microcosme et macrocosme, bases mêmes de toute une science et une philosophie, celle de Sainte-Hildegarde de Bingen ou de Bd Sylvestre ou Hugues de Saint-Victor.

Dieu révéla aussi à Salomon les dimensions du Temple et ce sanctuaire fut désigné pour recevoir l'arche d'alliance dont les dimensions propres sont en étroites relations avec celles de l'Arche de Noé.

pour mesurer Jérusalem, l'ange avait un roseau d'or à la main. C'est l'image même de Dieu.

Sans s'attarder aux détails, Villard de Honne-court et les architectes du temps dessinaient des églises Ad Quadratum où le carré était la base de mesure, comme pour l'homme à Sainte-Hildegarde. Mais le carré n'est pas unique, il appartient au temps, le cercle représente l'éternité. Le cercle et le carré symbolisent deux aspects fondamentaux de Dieu. Le cercle définit le céleste, le carré le ter-



La crypte décorée de chapiteaux primitifs du XI^e siècle qui se trouve sous l'église Sainte-Bénigne de Dijon.

Les dimensions carrés et doubles carrés chers à la Bible se retrouvent dans de nombreuses églises romanes (Saint-Benoît-sur-Loire) et dans le manuscrit concernant les corporations médiévales le Temple de Salomon est constamment cité et encore aujourd'hui dans le compagnonnage.

Le symbolisme cosmique du Temple est évident. Il figure le Cosmos et chaque objet contenu dans le Temple est ordonné dans sa présentation, sa place, son nombre. Le chandelier à 7 branches désigne les 7 planètes connues à l'époque, ou 7 péchés, ou 7 jours.

La Table est action de grâce pour les accomplissements terrestres et les 12 pains représentent du moins les 12 mois de l'année.

Soit par le tracé du Temple, soit par le nombre d'objets, nous touchons à la Symbolique des nombres qui arrivent d'Egypte et de Pythagore. Je n'en dirai rien aujourd'hui. Ils peuvent faire à eux seuls l'objet de longues conférences. Avant d'en arriver là, il faut noter que le véritable architecte de cette église que l'on sent universelle n'est pas l'imagier, ni même le théologien, mais Dieu et

restre. Souvent symboliquement, le carré s'inscrit dans le cercle, ce qui veut dire que le terrestre dépend du céleste.

Le cercle est macrocosme.

Le carré est microcosme.

Il faudrait vous parler encore de la symbolique des matériaux. La pierre dans la construction occupe une place de choix. Brute, elle est androgyne, cubique, c'est un élément mâle, conique c'est un élément féminin. Les principes sont réunis si la conique est sur un socle cubique.

Le seul être qui en connaisse et les vertus et les propriétés est le maître d'œuvre, le tailleur de pierre. C'est lui qui utilise le compas et les outils. Tout cela ne peut s'apprendre que par symbole et enseignement de bouche à oreille transmis entre initiés. C'est l'origine des confrères, collèges de bâtisseurs et compagnonnages enfin.

J'en arrive à un dernier symbole car il faut bien choisir de terminer : celui de l'Orientation.

La notion Orient-Occident est extrêmement importante et fort souvent citée, soit dans la Bible, soit par les Pères de l'Eglise.

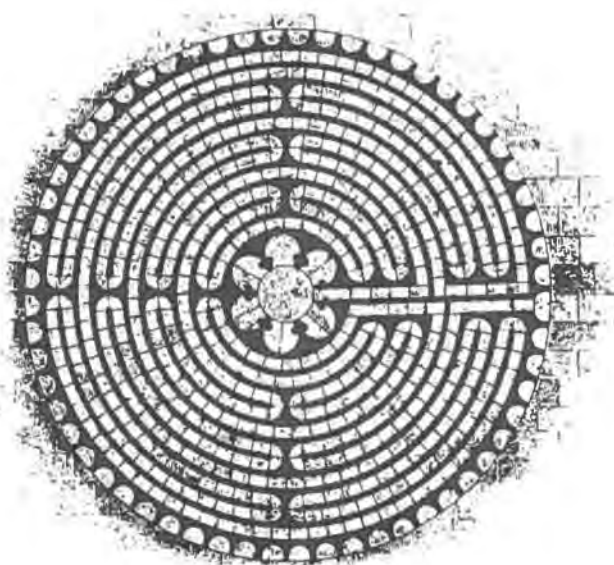
L'Orient est l'image même du Christ et possède un sens de source et d'origine. La connaissance cosmique de l'Orient est solaire. Dans beaucoup d'églises, toujours orientées vers l'Est, une verrière éclaire l'autel.

Je choisis arbitrairement d'en arrêter là mon propos. De longues pages seraient encore nécessaires pour parfaire cet exposé trop sommaire et je le crains fort ennuyeux. J'ai essayé de vous montrer comment pour le médiéval instruit ou non, initié ou non, tout est symbole, et que ceci était la

forme même de la pensée courante. Les symboles sont des guides spirituels qui montrent des chemins que l'homme seul doit, en lui-même, chercher.

Je conclurai avec Davy : "Le Symbole n'accomplit son rôle que dans la mesure où il s'efface pour que l'éternité remplace le temps et l'espace et le ciel vers lequel il s'achemine est donc l'inconnu".

Robert CARRON
Architecte
Membre de l'Académie



Le labyrinthe de la Cathédrale de Chartres

La Dombes

La voici qui s'éveille au tout petit matin ;
A l'heure où les canards se prélassent sur l'eau ;
A l'heure où les étangs, en robe de satin,
Frémissent par instant sous l'envol d'un oiseau.
Les bois et les futaies, de distance en distance,
Presque magiquement s'échappent du brouillard,
Qui s'élève léger, retombe et flotte et danse,
S'enroulant en un jeu, tout autour du feuillard.
Un chasseur à l'affût s'incorpore au silence,
Car il traque un chevreuil, sous le ciel assombri ;
Tout auprès de l'étang la macreuse s'avance,
Et le faisan se cache au profond du taillis.
Un coq, dans le lointain, chante à nouveau la vie.
Le lièvre a retrouvé son gîte habituel ;
Au faite d'un ormeau s'égosille une pie ;
Tout un monde a repris son cycle rituel.
L'automne a marié ses teintes somptueuses,
Dont les gemmes s'en vont flotter sur les étangs,
Agités doucement, en vagues paresseuses,
Par un gibier qui passe, ou le souffle du vent.



Mais, bientôt viendra l'heure où le soleil se couche,
Descendant lentement son grand disque de feu,
Sur l'horizon qui va, de retouche en retouche,
Flamboyer dans les ors, au milieu du ciel bleu.

Et le disque grandit, sur un horizon rose,
En glissant sur l'étang son rêve de pastel...
C'est l'or et c'est le mauve ainsi qu'il recompose
En un fluide bouquet, mouvant, presque irréel.
Dans le ciel est sertie une longue turquoise,
Qui se marie aux ors, à la pourpre du soir ;
Un fin ruban marine un instant l'entrecroise :
Les Dieux se sont parés de leur divin sautoir !

Des arbres dépouillés se changent en dentelle,
Alignés sur fond rose, en un vaste dessein ;
Et comme anoblissant cette exquise aquarelle,
Un fin clocher s'imprime, aussi, dans le lointain.
La lumière est moins dense, et le jour agonise...
Une extrême douceur imprègne ce moment...
Un oiseau dans les bois se penche et vocalise :
Ce soir, tout n'est qu'amour au fond du firmament.

Fernande-Claude BERLIOZ.





Procès verbal de l'érection canonique de la "charité de Chatillon" en 1617 écrit tout entier de la main du Saint.

On sait qu'en 1617 saint Vincent de Paul a été curé de Châtillon-les-Dombes, que l'on appelle maintenant Châtillon-sur-Chalaronne, pour respecter un vœu républicain du Club des Sans-Culottes en 1794.

Il n'y resta que cinq mois ; c'est pourquoi on plaisante volontiers les Châtillonnais, qui se sont annexés, comme un citoyen d'honneur, un curé qui n'a fait qu'y passer mais qui est devenu un saint. Cela permit aux esprits malveillants de dire que c'était vraiment un pays impossible, puisque même un saint n'avait pas pu y tenir plus longtemps ; mais si c'était vrai, quand on y est resté pendant soixante-quinze ans, on pourrait espérer peut-être avoir mérité quelques indulgences bien nécessaires ?

Ce court séjour est très important, car il marque un tournant décisif dans la vie du saint ; dans sa jeunesse il avait été un prêtre entreprenant, ambitieux et sans beaucoup de scrupules ; plus tard à Paris, il avait découvert la foi, grâce au Père de Bérulle, fondateur et supérieur de l'Oratoire en France, qui avait véritablement été pour lui un catalyseur de la grâce divine ; puis il rencontra saint François de Sales dont l'exemple le fit descendre des hauteurs mystiques bérulliennes en lui montrant le rôle de la charité et de l'humilité dans une religion plus près de l'humanité populaire, et où l'on peut faire son salut en pensant à Dieu dans la vie quotidienne, en filant tous les jours "le fil des petites vertus". Deux grands cœurs et deux solides bons sens venaient de se rencontrer. Monsieur Vincent, car c'est ainsi qu'il préférait se faire appeler, était résolu désormais à se consacrer entièrement aux pauvres gens de la campagne, et Châtillon fut sa première étape.

Comme l'indique le sous-titre "Comment on écrit l'histoire", cette causerie sera surtout consacrée à réfuter de trop nombreuses erreurs historiques, plus qu'à exposer les vertus de notre saint et la façon dont il les a manifestées. Il faut d'abord remonter aux sources pour montrer comment la légende s'est formée.

Le premier biographe, Abelly, parle simplement de l'insuffisance et des erreurs des prêtres de Châtillon ainsi que des œuvres admirables de saint Vincent de Paul.

Le second, Collet, qui écrivait en 1748, commence à parler de l'état pitoyable de la paroisse, déchirée entre quelques catholiques et une majorité de protestants.

C'est qu'entre temps, Charles Démia, prêtre, qui était alors au collège des Bons-Enfants avant de venir à Lyon fonder les Sœurs Saint-Charles et les Petites Écoles, avait été chargé de faire une enquête à Châtillon, en vue du procès en béatification que l'on prévoyait. Il y vint en 1662 et en 1664, soit un demi-siècle plus tard ; les témoins qui avaient vu saint Vincent de Paul quand ils avaient vingt ans, en avaient soixante-dix ; et leurs souvenirs étaient assez vagues, difficiles à distinguer de la légende qui commençait à se former ; ils répétaient surtout ce que leur avaient dit leurs parents et leurs anciens. Ils savaient qu'il s'agissait de canoniser leur ancien curé et ne pouvant pas augmenter ses vertus, ils ont, dans une intention pieuse, fait un tableau terrible de la vie de Châtillon avant l'arrivée de Monsieur Vincent. Démia n'a rien vérifié de tout ce qu'on lui a raconté. Par exemple, il le fait arriver "environ le carême", comme successeur du curé Soyront, ce qui est faux comme on le verra.

Il est amusant de constater que la légende de Châtillon, paroisse la plus déshéritée de France, a été créée par les Châtillonnais eux-mêmes.

A leur suite, les écrivains modernes ont vraiment exagéré : pour n'en citer que deux, Henri Lavedan de l'Académie Française, a écrit une vie romancée, "Monsieur Vincent aumônier des Galères", dont la lecture est passionnante, mais c'est un roman. Daniel Rops, un historien aurait pu mieux se documenter.

Voici comment il commence son récit de l'arrivée de saint Vincent de Paul à Châtillon :

" Cette année-là, seize cent dix-septième de la naissance de Dieu, le saint temps du carême débuta comme à l'accoutumée, dans une indifférence et un mépris complets... on ne sonnait plus les cloches pour annoncer messe ni vêpres... or cette année-là on les sonna ; un nouveau curé était arrivé, de Paris, à ce que l'on disait, par la route de Pont-de-Veyle. "

C'est fort bien écrit, mais il y a un petit ennui, c'est que les lettres de nomination à la cure de Châtillon sont datées de Lyon, le 29 juillet 1617 et la prise de possession du 1^{er} août suivant. Par conséquent, saint Vincent de Paul n'avait pas pu faire sonner les cloches du carême. Cependant, n'en déplaise à Daniel Rops, elles ont certainement sonné tout de même, comme tous les ans.



Le Cardinal de BERULLE (1575 - 1629) (B.N.)

En réalité que s'était-il passé ?

Le Père de Bérulle avait fait nommer Monsieur Vincent à la cure de Clichy, où il réussissait bien et où il était heureux. Un an après, il lui fait quitter sa paroisse pour devenir le précepteur des enfants de la famille de Gondy ; il se soumet et obéit sans murmurer, mais il aurait bien préféré se consacrer entièrement aux pauvres gens de la campagne.

Un jour l'Oratoire de Lyon demanda au Père de Bérulle de lui trouver un bon prêtre, dévoué et désintéressé, pour une paroisse de Dombes dont personne ne voulait. Alors pour obéir à la volonté divine et peut-être aussi excédé par des enfants

insupportables et par la pénitente abusive qu'était Mme de Gondy, il s'enfuit littéralement du château de Montmirail. Seul le Père de Bérulle sait où il va.

L'arrivée en mars est une erreur qui provient des dépositions recueillies par Demia ; il dût partir en juillet et s'arrêter quelques jours à Lyon pour y rencontrer les Pères de l'Oratoire, le Père Bence, le supérieur et le Père Métezeau, qui connaissait bien Châtillon ; il lui fallait aussi se présenter à Mgr Meschatin-La-Faye, vicaire général, qui administrait le diocèse en l'absence de l'archevêque, Mgr de Marquemont, en mission à Rome. Il ne venait donc pas de Paris, par la route de Pont-de-Veyle, mais de Lyon par Trévoux et Saint-Trivier.

Que trouva-t-il à son arrivée à Châtillon ? Henri Lavedan en fait la description dans un chapitre qu'il intitule "l'affreux endroit".

Châtillon-les-Dombes, en Bresse, était une pauvre petite ville abandonnée, ruinée par les guerres de Religion, mal habitée par des protestants et des catholiques qui se déchiraient entre eux, n'ayant ni curé ni pasteur, tombée depuis bientôt un siècle entre les mains de (curés) mercenaires qui n'y viennent que pour en tirer des revenus, se contentant de se faire représenter par de mauvais prêtres ayant perdu tout sentiment du devoir... Une ville insalubre, livrée aux immondices, dont quantité de maisons écroulées ou quittées par leurs anciens maîtres ne servaient plus que d'asile aux vagabonds pillards qui infestaient les routes. Dans les autres, fermées et de clôture hostile, une majorité de protestants bilieux, "sûris" par la souffrance et devenus pleins de méchanceté... Un presbytère inhabitable et en ruine, une église dépourvue de tout et d'une malpropreté qui soulevait le cœur...

Lavedan paraît avoir ignoré la légendaire fièvre de Bresse, sans quoi il aurait certainement fait une description horripilante d'une population entière grelottant de fièvre, claquant des dents avec un bruit de castagnettes, et résignée à une mort prématurée par cachexie palustre.

De son côté, Daniel Rops, en fait "un marais stagnant d'indifférence, d'hérésie et de "vice Ladre".

Heureusement pour Monsieur Vincent, ces visions d'horreur n'ont jamais existé que dans l'imagination des écrivains ; c'est un procédé voulu pour mieux mettre en évidence les transformations dues à l'action de saint Vincent de Paul.

Anciennement il n'y avait qu'une paroisse à Buénans, petite agglomération aujourd'hui disparue, à 2 km de la route de Sandrans. Son église dédiée à saint Martin est citée dans un pouillé de 984.

L'église de Châtillon avait été construite à la fin du XIII^e siècle par la commune, qui l'administrait ; ses recettes et ses dépenses sont mentionnées sur les comptes des syndics ; les assemblées communales, convoquées à son de cloches s'y tenaient régulièrement selon l'usage, ce qui permet à Daniel Rops d'écrire "que l'église abandonnée ne servait plus qu'aux réunions publiques". Mais la paroisse restait à Buénans et elle y resta jusqu'au milieu du XVIII^e siècle ; saint Vincent de Paul fut donc nommé curé de Saint-Martin de Buénans et de Saint-André de Châtillon, église annexe, bien qu'elle fut beaucoup plus importante.

La première maison curiale était à Buénans, mais ce n'était qu'une mesure, et les curés quand par hasard ils résidaient, avaient pris l'habitude de vivre à Châtillon où ils trouvaient plus de confort et de sécurité. En 1406, Pierre Chevalier, custode de Saint-Croix, fit don d'une maison qui servit de presbytère jusqu'au ^{xx}^e siècle ; c'est aujourd'hui l'école maternelle.

L'église avait reçu de nombreuses donations et fondations pieuses ; les riches bourgeois s'y étaient fait construire, moyennant finances, des chapelles particulières et des sépultures. A toutes ces fondations correspondaient de nombreuses messes qui devaient être célébrées régulièrement dans des conditions précises ; les revenus de chaque fondation constituaient autant de prébendes. Aussi, jusqu'au ^{xv}^e siècle, l'église de Châtillon eut-elle de trente à cinquante prêtres prébendiers. Peu à peu l'inflation et la vie chère, qui ne sont pas des inventions modernes, avaient singulièrement diminué les revenus des fondations ; les prêtres prébendiers durent se grouper en une société et leur nombre fut réduit d'abord à 18, puis à 5, sous l'autorité du curé ou de son vicaire. Les statuts de cette société ont été confirmés par une bulle du pape Alexandre VI. Ces prêtres devaient être originaires de Châtillon ou d'une paroisse voisine, aucun ne pouvait officier sans l'assentiment du curé, ni administrer les sacrements sans sa permission expresse. Ils n'étaient donc pas chargés du culte, ni responsables de la paroisse.

Et pourtant, on en fait des boucs émissaires : le culte était confié, dit Daniel Rops, à six prêtres de mœurs plus que lâches et de zèle plus que tiède, dont la seule occupation était de dire des messes pour les défunts fort oubliés... Ils ne faisaient rien pour enrayer la propagande des religionnaires, ils s'attablaient dans les cabarets, se mêlaient aux jeux publics, recevaient chez eux des femmes de mauvaise vie, etc. On leur reprochait aussi d'exiger une rétribution pour le plus petit service spirituel, même pour le sacrement de la pénitence. Ils se réunissaient la nuit dans une salle du clocher que l'on appelait "le Royaume" pour y faire des orgies scandaleuses, etc.

Ces accusations demandent à être examinées de plus près, maintenant que les conditions d'existence de ces prêtres ont été précisées.

D'abord une contradiction : ils n'avaient pas d'autres occupations que de dire des messes pour des défunts fort oubliés ; mais c'est précisément pour qu'ils ne soient pas complètement oubliés que les défunts avaient fondé ces messes. Puis si elles étaient dites, c'est que l'église n'était pas abandonnée ; et si les prêtres n'avaient pas d'autres occupations, c'est qu'il leur était interdit de s'occuper de la paroisse.

Ils faisaient payer les sacrements, écrit-on avec horreur ; ce n'est qu'une question de mots et de nuances : si les sacrements sont gratuits en principe, l'usage impose un don volontaire quand on peut le faire. Privés de la direction d'un curé toujours absent, et presque réduits à la misère ils ont probablement réclamé avec trop d'âpreté ce qu'ils considéraient à tort comme un droit. D'ailleurs, il est plus que probable que le vicaire ou son curé gardaient pour eux les riches familles bourgeoises, et ne leur laissaient que les pauvres gens, auxquels, leurs exigences paraissaient d'autant plus scandaleuses.

On les accuse de recevoir chez eux des femmes de mauvaise vie mais là encore il faut se mettre dans l'ambiance de l'époque : en lisant les procès-verbaux des visites pastorales on voit qu'il n'est pas rare d'y trouver mention de prêtres vivant en concubinage et de presbytères encombrés de marmaille. Il n'en était pas ainsi à Châtillon, et d'ailleurs on reconnaît qu'ils étaient tous âgés. Mais il y a autre chose à quoi l'on ne pense guère. Ils ne vivaient plus en communauté mais avaient chacun leur logis ; il leur fallait donc une gouvernante où du moins une femme de ménage, et ils n'avaient guère de quoi la payer. Or, à cause des foires, on trouvait en ville beaucoup d'auberges et de cabarets, quand une servante y avait usé ses charmes pendant trop longtemps et qu'elle n'attirait plus les... clients, on la mettait à la porte pour la remplacer par une plus jeune. Que pouvait devenir alors la pauvre femme ? Les familles n'en voulaient pas ! Elle était bien contente de trouver chez un vieux prêtre, au moins le gîte et le couvert, sans compter l'espoir d'un repentir et d'une absolution. Les prêtres étaient bien obligés de s'en contenter : quand on est pas riche, on ne choisit pas, on prend ce que l'on trouve.

On les a aussi accusés de tenir le soir, dans une salle du clocher, "des réunions rien moins qu'exemplaires". Or, l'église n'avait pas de sacristie, une chapelle latérale en tenait lieu. La Société des prêtres avait pourtant besoin d'un local pour y conserver ses archives et pour s'y réunir ; elle trouva une pièce inemployée qu'on appelait le "Royaume", on ne sait pourquoi, et qui était située à la base du clocher, à la hauteur du faite du toit. Le clocher a été détruit, mais la pièce existe encore, on y accède par une passerelle de bois branlante, entre les voûtes et le toit. La petite fenêtre, visible de tout le village restait parfois éclairée assez tard dans la nuit.

Pour peu qu'un soir chaud d'été ils se soient fait monter un ou deux pots de vin par la servante du cabaret voisin il n'en fallait pas plus pour que les protestants et même les catholiques, créent la légende des orgies nocturnes de prêtres paillards et ivrognes ; on est rarement bien intentionné dans les villages où la grande distraction est dire du mal du voisin. Et puis il faut bien penser que les braves prêtres auraient facilement pu s'ils l'avaient voulu, trouver pour leurs petites fêtes, un abri plus discret et d'accès moins difficile. Et il ne faut pas oublier qu'ils étaient vieux et pauvres.

Comme ils étaient de Châtillon ou de la région, ils avaient des parents et des amis d'enfance qui les invitaient au cabaret, puisqu'ils étaient trop pauvres pour y aller souvent ; on peut même penser que les jours de foire, ils faisaient un peu la tournée jusqu'à ce qu'ils en aient rencontré un ; et ils ne refusaient certainement pas une partie de quilles ou de cartes.

Ils étaient probablement très ignorants, chose assez commune alors, où certains curés savaient à peine lire et ne connaissaient même pas la formule de l'absolution, mais ils n'étaient pas plus mauvais que la plupart de leurs confrères, et on n'aurait jamais parlé d'eux ni en bien ni en mal, s'ils n'avaient pas eu la malchance de voir arriver un futur saint comme curé.



Portrait contemporain et légendaire du Saint conservé chez les Prêtres de la Mission à Paris.

On a dit qu'ils ne faisaient rien contre la propagande des religieux ; évidemment ils ne prêchaient pas beaucoup, ni d'exemple, ni autrement, mais... y avait-il une propagande ? Le fait capital a été surtout que le connétable Bonne de Lesdiguières, un protestant, venait d'acheter le comté de Châtillon et de Pont-de-Veyle et qu'il avait passé quelques mois dans une maison qui existe encore près de la porte de Bourg. Aussi la plupart des Bourgeois, qui voulaient faire leur cour intéressée au nouveau comte, s'étaient empressés de se dire protestants : il n'y avait ni curé, ni temple, ni pasteur. Les plus proches étaient à Pont-de-Veyle. Les réunions se tenaient dans la maison habitée par Lesdiguières, et la plus grande chambre permettait à peine de recevoir une vingtaine de personnes bien serrées.

D'ailleurs si ces bourgeois, soi-disant protestants, avaient mené à Genève au temps de Calvin la vie qu'ils menaient à Châtillon, ils auraient couru grand risque d'être exposés au pilori sur la place du Mollard, et fustigés, ou même brûlés vifs en cas de récidive.

Quant à la majorité de la population, il est exact de dire qu'elle était indifférente, ne se souciait pas de se mêler aux controverses, et encore moins aux batailles.

Il est certain que Châtillon avait vécu des années difficiles ; la ville savoyarde, avait été conquise, on dirait aujourd'hui "libérée" par les armées d'Henri IV et elle n'était française que depuis le traité de Lyon en 1601 ; le Maréchal Biron avait démantelé ses remparts, abattu les créneaux, et rasé le haut des tours.

Le pays était dévasté, pillé, et ruiné, Villars avait presque été complètement détruite, et la légende veut qu'au Chatelard, on ne trouva plus qu'un seul habitant qui se cachait dans les bois

en se nourrissant de racines.

Ensuite il y avait eu les guerres de religion : ligueurs et protestants s'étaient livrés à de sanglants combats sur les bords de la Saône, de Lyon à Mâcon. Mais Châtillon était resté en dehors ; les bandes de soldats, fort pillards de nature quelle que fut leur religion, n'avaient pas pu y entrer et s'étaient contentés de dévaster la campagne.

Pour un village qui ne vivait que de ses foires et de ses marchés, la situation avait été catastrophique.

Cependant tout était redevenu normal en 1614, au moment de la visite pastorale de Mgr de Marquemont, archevêque de Lyon ; en voici le procès-verbal :

" M. Champier de la Bastie, gouverneur de la ville alla au devant de lui, accompagné de quelques gentilshommes et de la population toute entière. A sa descente de voiture, le curé Jean Séraud, docteur en théologie, chanoine de Saint-Nizier à Lyon, lui lut un compliment... " Certainement ce chanoine ne devait pas résider dans sa cure ! il avait dû arriver la veille pour s'assurer que l'église et la cure avaient été bien balayées ! il ne restera pas longtemps titulaire, car trois ans plus tard Monsieur Vincent succédera à M. Lordelot. On trouva également mention d'un autre curé, nommé Segrand et d'un troisième que l'on appelle Soyron. Mais il s'agit très probablement de mauvaises lectures du nom d'un même personnage.

Mgr de Marquemont était accompagné de deux Oratoriens de Lyon, le Père Métézeau et le Père Bourgoing, ce dernier étant le prédécesseur à Clichy de Monsieur Vincent. Il constata que : " l'église de Saint-André est en bon état, mais le pavé n'en est pas uni... elle possède outre le maître-autel, quinze chapelles et quatre autels particuliers... tous ces sanctuaires ont leurs revenus et dépendent d'un patron qui désigne les prébendiers... "

Les dits Sociétaires et curés disent tous les jours matines, laudes, et autres heures canoniques, vêpres et complies, à haute voix, dans ladite église... Le presbytère est en assez bon état "

L'archevêque donna la communion pendant une heure et demie, à neuf cents communiant, puis la confirmation pendant trois heures environ.

En 1615 M. Champier de la Bastie et la famille de la Chassagne se font construire dans l'église leurs chapelles particulières.

En deux ans les choses n'avaient pas dû beaucoup changer !

Donc quand on affirme qu'en 1617 saint Vincent de Paul arriva dans un village en ruines avec une église pleine d'immondices, c'est complètement faux.

Mais il en est toujours de même : dans une pieuse intention, on veut que saint Vincent de Paul soit arrivé dans un enfer et qu'il ait laissé un paradis. Pourtant la vérité est assez belle pour n'avoir pas besoin d'être maquillée !

Le Père Métézeau savait que la première mesure à prendre était de réunir de nouveau les prêtres sociétaires en communauté et que pour cela Monsieur Vincent ne pouvait disposer que de la cure ; il fallait donc trouver un logement provisoire pour lui et il lui avait remis une lettre d'introduction auprès d'un de ses amis, un protestant nommé Jehan Beyvier, qui habitait une grande maison, voisine de la cure.

Là encore il faut rectifier une erreur probable. Tous les historiens l'appellent Beynier, par suite d'une faute de lecture ; on écrivait alors le V comme un U et ce U mal écrit ressemblait à un N. Deux faits en donnent la preuve : le neveu et héritier de Beyvier, le petit Jean Garron qui a connu Monsieur Vincent, s'appellera plus tard Garron de la Beyvière, du nom de la propriété, et le poids de marc en bronze conservé dans l'apothicaire de l'hôpital, porte nettement gravé le nom de Jehan Beyvier.



L'hôpital de Châtillon où eut lieu la première assemblée de la "Confrérie de la Charité" le 23 août 1617.

Beyvier était un de ces protestants bilieux et "sûris" par la souffrance dont parle Lavedan. Cependant d'autres auteurs affirment qu'il "vivait dans tout le libertinage que la multitude des biens dont il était abondamment pourvu, sa jeunesse et ses fréquentations lui inspiraient". On le surnommait "l'Abbé des mal-gouvernés", car il était entouré d'une bande d'amis qui menaient également joyeuse vie.

Après avoir lu la lettre du Père Métezeau, il mit immédiatement à la disposition de Monsieur Vincent deux pièces au second étage de sa maison. C'est cela que Lavedan appelle la "clôture hostile de protestants pleins de méchanceté".

Le premier soin de Monsieur Vincent fut donc de réunir une assemblée des syndics, des notables, et des prêtres sociétaires pour mettre fin à leurs errements répréhensibles. Il obtint d'eux : "que ceux qui recevaient dans leur maison des femmes suspectes les en bannissent pour toujours ; il détournait des cabarets et lieux publics ceux qu'on en nommait les piliers ; en même temps il supprima l'usage de demander une rétribution pour les sacrements. Seul un vieux prêtre s'y opposa de toutes ses forces. Monsieur Vincent dut lui offrir une bonne indemnité "Moyennant quoi ce prêtre reconnut ses fautes et vécut dès lors dans une très grande sainteté". Et pour prévenir le retour de pareilles erreurs, il les réunit en communauté, dans la cure.

Il faut remarquer que cette communauté avait déjà existé ; un acte notarié incomplet retrouvé par Jauffred précise qu'un sieur Gavent, chirurgien à Châtillon, avait loué sa maison le 9 février 1542, aux prêtres sociétaires, pour 57 sols 6 deniers. C'est cette maison Gavent, située entre la cure et la maison Beyvier, qui était inhabitable et que les syndics promettent de faire réparer le plus vite possible.

On peut donc conclure que les erreurs de ces prêtres étaient dues à la négligence des curés qui les avaient laissés livrés à eux-mêmes et qu'en bonne justice ce sont eux, les chanoines de Lyon, qui devraient supporter la réprobation de l'Histoire.

Presque tout de suite Monsieur Vincent se fit adjoindre un collaborateur M. Girard, docteur en théologie, originaire de Jayat en Bresse, connu pour son mérite, son zèle et ses vertus. Il y avait bien du travail pour deux et surtout il parlait couramment le patois bressan que Monsieur Vincent devra apprendre.

Ils vivaient tous deux dans la maison Beyvier, faisant eux-mêmes leur ménage, car ils avaient refusé, pour donner l'exemple, l'aide d'une femme même bénévole. "La belle-sœur de son hôte, pour ne pas troubler un si bel ordre eut la générosité de s'y conformer". Se levant avant l'aube, ils commençaient par prier pendant une demi-heure, puis mettaient leur chambre en ordre et allaient à l'église dire leur messe, ce qui n'était pas courant ; ensuite ils faisaient leur tournée de visites, maison par maison catholique ou protestante. Le résultat d'un si bel exemple ne se fit pas attendre ; écoutons Daniel Rops : "Cet homme était vraiment étonnant ; les plus modestes paysans l'aimaient ; les moissonneurs de mil, à qui il allait prêter la main sur les terres d'assec, et les pêcheurs des évolages. Même les hérétiques et les violents subissaient son influence."

Seulement, bien qu'il déclare que "cette terre était criblée de mille étangs", il n'y en avait pas un seul sur la paroisse de Buénans-Châtillon ; ils étaient sur celles de Neuville et de Romans. Si le plus proche, celui de Charbonnières, était en évologie, c'est-à-dire en eau, il avait bien pu prêter la main aux pêcheurs en novembre, mais pas aux moissonneurs en août, et réciproquement ; et surtout aux moissonneurs de mil ! La première année d'assec on cultive du froment, la deuxième de l'avoine, mais jamais de mil. Les redevances étaient évaluées en années de blé, de seigle ou d'avoine. Seulement, pendant son enfance, dans les Landes, ses parents se nourrissaient de millet. Daniel Rops a confondu les Landes avec la Dombes ! Cependant les Châtillonnais reprenaient le chemin de l'église Beyvier le premier, et le dimanche on venait de loin l'entendre prêcher, comme on ira plus tard entendre le curé d'Ars, qui pourtant n'était pas éloquent, lui non plus.

On n'a conservé intégralement aucun des sermons de saint Vincent de Paul ; son secrétaire, le Frère Ducournau dira seulement qu'il parlait simplement de choses simples, comme parlaient notre Seigneur et ses apôtres. Ce que l'on sait moins, c'est que sa "petite méthode" de prédication, celle qu'il imposait à ses missionnaires, a été une révolution dans l'éloquence sacrée. Avant lui on avait connu de célèbres prédicateurs ; le Père Cotton aumônier du roi Henri IV faisait de longs sermons selon la dialectique scholastique,

complètement illisibles aujourd'hui, et on admire la patience du roi qui l'écoutait pendant trois heures sans dormir ni bâiller. On disait à la cour qu'il avait du "Cotton" dans les oreilles.

Puis sous l'influence de la Renaissance d'autres prédicateurs comme Pierre Camus évêque de Belley, énuméraient toutes les divinités de l'Olympe, Virgile, Platon, et Aristote, sans parler une seule fois de l'évangile, et dans un style précieux presque incompréhensible. En voici un exemple ; il voulait s'excuser de prendre la parole après un orateur éminent :

"N'est-ce pas pincer une harpe après l'ancien Timothée, qui d'un pouce artistiquement souple, tirait comme des voix parlantes de cordes inanimées?... Redouterai-je le sort de Marsie pour avoir osé contre-chanter après Apollon? ou celui d'Arachné pour avoir contre-pointé son aiguille à celle de Minerve?" etc.; et cela continue pendant plusieurs pages. Qu'auraient pu y comprendre les bonnes gens de Châtillon ?



Bossuet (1627 - 1700)

(B.N.)

On connaît généralement moins l'influence qu'il eut sur Bossuet dont beaucoup de sermons célèbres sont des paraphrases de thèmes de saint Vincent de Paul ; par exemple le célèbre exorde de l'Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre est la copie de la lettre que Monsieur Vincent adressait à la Mission de Varsovie à propos de la reine de Pologne. Seulement, s'il m'est permis d'employer cette comparaison, saint Vincent de Paul se contente d'employer un petit harmonium, tandis que Bossuet déchaîne le tonnerre des grandes orgues. Quand on a entendu un sermon de Bossuet, on est transporté d'enthousiasme, on a envie d'applaudir, mais pas du tout d'aller se confesser, tandis qu'après un petit sermon de Monsieur Vincent on n'était pas fier, on se recueillait et, après la messe, on se glissait discrètement à la cure pour faire une confession générale.

Ainsi le comte de Rougemont, duelliste enragé qui avait sur la conscience, la mort de nombreux adversaires, était venu par simple curiosité entendre ce nouveau curé dont on disait tant de bien. Profondément bouleversé, il demanda après la messe,

un entretien à Monsieur Vincent, qui le décida à faire une confession générale et l'engagea à se mieux conduire désormais. Quelques jours après, il transformait en hospice son château de Vandéins ; puis suprême sacrifice, il brisait son épée sur une pierre et en jetait les morceaux. A sa dernière heure, il voudra revêtir la robe de Franciscain.

Le seigneur de Longes, protestant convaincu, vit avec désespoir tous ses enfants se convertir. Il porta plainte devant la chambre nu-partie de Grenoble, mais en vain. Et bien d'autres encore.

Au siècle dernier, le jour de la fête de saint Vincent de Paul, on voyait encore des descendants de ces familles, suivre la procession en portant de gros cierges.

Deux autres conversions sont citées partout : "deux jeunes femmes de qualité, dont la vie était un scandale et qu'il sut toucher à ce point, que renonçant à la galanterie et ne voulant plus qu'aimer Dieu, elles embrassèrent pour toujours le service des pauvres". Ces lignes de Lavedan font penser à des Madeleines repenties, ou à Mlle de Laval-lière entrant au Carmel. En réalité, il s'agit de Françoise Baschet de Misériac, nièce de l'Académicien, femme de Gomard de la Chassagne et de sa fille Charlotte de Brie, dame du Biolay, épouse de Cajot, seigneur de Brunand ; elles étaient toutes deux riches, spirituelles, aimant le luxe et les réunions mondaines, mais regardant de haut les manants et les villageois ; elles étaient très jalousees et surtout cordialement détestées ; d'ailleurs Daniel Rops se contente de les traiter de "piesgrièches". Qu'elles aient répondu à l'appel de Monsieur Vincent lorsqu'il créa les Dames de Charité, qu'elles aient porté la soupe aux pauvres et soigné les malades, c'est déjà bien beau ; le reste n'est qu'une calomnie.



Costume des Filles de la Charité au début — "Et surtout, leur disait le Saint, pas d'attachement au détail de l'habillement, c'est de l'idolâtrie!"

Un autre jour, au moment où Monsieur Vincent se préparait à dire sa messe, Mme de la Chassagne vint lui dire que dans une maison écartée, tout le monde était malade sans personne pour les soigner. Il les recommanda au prône, puis s'y rendit lui-même après les vêpres ; il rencontra sur le chemin une quantité de femmes qui y allaient

ou en revenaient. Il pensa "Voilà une grande charité mais elle n'est pas bien réglée ; ces pauvres malades auront trop de provisions à la fois, dont une grande partie sera gâtée, et puis après ils retomberont dans leur première nécessité."

"Dès le lendemain il réunit ces bonnes dames et leur exposa qu'au lieu de combler en un jour cette famille, elles se côtoient désormais pour faire le pot chacune à sa journée." A la porte de l'église, il afficha une proclamation, dans ce sens, qui fut retrouvée en 1859 dans les archives de la mairie.

C'est ainsi que naquit l'Œuvre des Dames de Charité qui s'appelèrent d'abord Servantes des Pauvres.

Ce que l'on ne dit pas, c'est qu'il venait de créer l'aide médicale à domicile, que l'on commence à peine à réaliser aujourd'hui si le temps ne manquait pas il aurait été intéressant de donner lecture du règlement qu'il établit alors : tout y est prévu et rien n'en a été changé depuis. Bien des assurés sociaux seraient heureux d'être ainsi soignés ; mais aujourd'hui on dirait que ce n'est que du paternalisme !

Mais bien plus encore, c'était le début d'une révolution ; jusqu'alors les femmes restaient confinées aux soins de leur ménage, ou cloîtrées dans un couvent ; Monsieur Vincent fut le premier à leur donner un rôle social ; c'est grâce à elles qu'il put créer toutes ses œuvres de charité, cette armée de femmes dévouées qui bravaient tous les dangers pour secourir les misères du monde entier. Ce fut le premier pas vers l'émancipation de la femme.

Pendant qu'il poursuivait ainsi son apostolat à Châtillon, Mme de Gondî avait retrouvé sa trace et elle lui écrivait lettre sur lettre pour le décider à revenir, allant jusqu'à lui dire que sans son aide elle serait infailliblement damnée et qu'il en porterait la responsabilité devant Dieu. Monsieur Vincent, nullement inquiet sur le sort de sa pénitente dans ce monde et sans doute dans l'autre, lui répondait de se confier à la Providence, mais ne bougeait pas.

Enfin, elle lui envoya son ami Dufresne, qui apportait, une véritable pétition, quantité de lettres de personnages influents, l'archevêque de Paris, le Père de Bérulle, etc., qui tous le suppliaient de revenir. Dufresne qui connaissait bien son ami, n'insista pas sur le grand désespoir de Mme la Générale, ni sur la valeur des pétitions, mais il lui démontra que tout ce qu'il avait fait à Châtillon méritait d'être étendu à la France entière, et peut-être plus loin encore ; cette extension était possible grâce à l'appui de la famille de Gondî, qui y était toute disposée.

Monsieur Vincent hésitait pourtant, ses amis lui conseillèrent d'aller à Paris consulter le Père de Bérulle, mais son avis était connu d'avance.

Enfin, il se décida ; un bon prêtre suffirait maintenant pour continuer à Châtillon l'œuvre commencée. M. Girard était un successeur tout désigné. Alors, le premier dimanche de décembre, il monta en chaire pour annoncer son prochain départ à ses paroissiens désolés ; il leur affirma qu'il était venu avec l'intention de vivre et de mourir parmi eux, mais qu'il devait se laisser conduire par la Providence et il leur fit ses adieux, sentant bien qu'il ne pourrait jamais les revoir.

Le 12 décembre, il présida pour la dernière fois une réunion des Dames de la Charité auxquelles il remit leur règlement approuvé par Mgr Meschatin La Faye.

Il distribua lui-même aux pauvres ses vêtements et son modeste mobilier ; à mesure, de plus riches les rachetaient, pour conserver un souvenir de lui, et, peut-être le pensaient-ils déjà, une relique ? Son vieux chapeau noir, qu'il avait donné à Julien Caron lui fut disputé avec acharnement ; on ne sait pas ce qu'il est devenu mais n'aurait-il pas mérité d'être pendu sous les voûtes de l'église comme un chapeau de cardinal ?

Le jour de son départ, un jour gris et triste de décembre, toute la paroisse se porta à la conduite de son saint curé ; "tous les habitants pleuraient et criaient miséricorde comme si la ville eut été prise d'assaut" en lui demandant sa bénédiction.

Et lui, ému jusqu'aux larmes, leur assurait "que s'il ne les avait pas présents aux yeux du corps pour la distance des lieux, il les aurait toujours présents à ceux de l'esprit".

"Bonnes gens de Châtillon, vous me serez toujours présents devant Dieu... mes enfants, je vous bénis... je prierai pour vous... je prierai... je prierai..."

Tandis que l'âpre bise de décembre gonflait son grand manteau noir comme une voile qui l'emportait vers son destin.

Une tâche immense l'attendait en ce monde, et, au ciel une gloire éternelle.



Châsse contenant le corps du Saint, en la Chapelle de la Mission, rue de Sèvres à Paris.

Docteur ÉDOUARD,
Membre des Académies
de Mâcon et de Villefranche.

La plupart des clichés illustrant ce texte nous viennent de René Perrin, éditions du Chalet qui nous a autorisés à les reproduire.

QUELQUES GRANDES DAMES DU PREMIER EMPIRE

Curieusement, cette galerie de portraits concernant quelques grandes dames du Consulat et de l'Empire s'ouvrira sur celui d'un homme. En l'espèce Cambacérés. Talleyrand, cet incorrigible humoriste, désignant les trois Consuls : Bonaparte, Cambacérés et Lebrun, par les pronoms latins *Hic, Haec, Hoc*, attribuait le masculin — cela va de soi — à Bonaparte le neutre à Lebrun et, par une allusion transparente, le féminin à Cambacérés. En d'autres termes, pour emprunter à Joseph Turquan sa formule pudique, disons que le deuxième personnage consulaire d'alors était « la proie d'un de ces vices inavouables qui pourtant étaient reçus chez les Grecs et les Romains ».

Mais une raison d'une nature aussi particulière ne saurait constituer à elle seule l'explication de mon propos. Si je me permets de parler de cet illustre jurisconsulte, gastronome averti, avant d'évoquer la maréchale Soult ou la maréchale Lefebvre, les sœurs Clary ou la duchesse d'Abrantès c'est aussi parce que Cambacérés fut l'auteur d'un mot qui, repris par Jean Anouilh dans « le boulanger, la boulangère et le petit mitron », passe fort bien la rampe et provoque les rires des spectateurs.



Cambacérés, Duc de Parme (1753 - 1824)

Après Waterloo, Cambacérés, réfugié à Bruxelles, reçut un jour la visite d'une personnalité de l'endroit qui lui tint ce discours : « Avant toute chose, je vous saurais gré de bien vouloir me dire comment je dois vous appeler. Vous avez, en effet, occupé des postes si nombreux et si importants

(par exemple, en tant qu'archichancelier, vous étiez le deuxième personnage de l'Empire après Napoléon) que je ne sais plus quel titre vous donner ». Cambacérés réfléchit un temps et répondit : « Appelez-moi simplement Monseigneur »

La modestie était si peu le fait de Cambacérés que dès son installation à l'hôtel Molé il fit inscrire sur la façade en grosses lettres de bronze doré « Hôtel de son Altesse Sérénissime le duc de Parme ». Ce détail a d'autant plus de sel que l'archichancelier n'avait pu acquérir ce beau bâtiment, où se trouve installé à l'heure actuelle le ministère de l'Équipement, 246, boulevard Saint-Germain, que grâce aux libéralités de l'Empereur.

Je ne voudrais pas, cependant, que cette esquisse d'un portrait de Cambacérés tourne à la charge. Aussi, rappellerai-je d'abord l'étendue de son savoir juridique.

C'est ainsi que lors de l'élaboration du code civil il prit — toutes les fois que ses hautes fonctions administratives le lui permettaient — une part importante aux travaux de Tronchet, Portalis, Bigot de Préameneu et Malville, les quatre rédacteurs attitrés de ce monument législatif trop connu pour qu'il soit nécessaire d'insister.

Je citerai, ensuite, deux circonstances au cours desquelles Cambacérés se montra à son avantage. Lors de l'exécution du duc d'Enghien il fit son possible pour éviter à Bonaparte de commettre « plus qu'un crime », de commettre « une faute ». Et le 28 janvier 1810, pendant le conseil au cours duquel fut approuvé le projet du mariage autrichien de Napoléon il fut le seul — M. Gérard Walter le rappelle dans ses savants commentaires du Mémorial de Sainte-Hélène — à braver le conformisme de règle à l'égard du Maître tout puissant du moment et à prôner le mariage de l'empereur avec Anne de Russie, la sœur d'Alexandre I^{er}. Le futur chancelier Pasquier rapporte dans ses Mémoires que Cambacérés lui avait dit alors : « je suis moralement certain qu'avant deux ans nous aurons la guerre avec celui des deux souverains dont l'Empereur n'aura pas épousé la parente. Or, la guerre avec l'Autriche ne me cause aucune inquiétude et je tremble à la pensée d'une guerre avec la Russie ; les conséquences en sont incalculables ».

Avant de présenter les portraits de quelques grandes dames du Premier Empire, je livre en vrac

quelques anecdotes qui pour ne point relever de la dialectique de l'Histoire — si fort à la mode de nos jours — n'en sont pas moins savoureuses.

La maréchale Soult était une allemande du grand-duché de Berg, prénommée Henriette. Quand son mari fut fait duc de Dalmatie, elle en manifesta une telle joie qu'elle signa désormais sa correspondance, même la plus futile, Henriette de Dalmatie. Un jour, elle adressa à la célèbre Mademoiselle Bourgoing, Sociétaire de la Comédie Française, un billet comminatoire pour lui réclamer son chat « d'humeur trop vagabonde ». Le billet était, évidemment, signé Henriette de Dalmatie. Ce jour à quoi l'actrice répondit : « Ni vu, ni connu », signé : Iphigénie en Aulide.

La deuxième maréchale Augereau avait épousé, après la mort de son mari, un monsieur de Sainte-Algegonde. Cette respectable dame présentait la particularité d'avoir des sourcils très noirs, très touffus et très fournis au dessus de deux yeux éteints. Ce qui faisait dire à Monsieur de Talleyrand auquel elle était apparentée : « Ce sont des arcs sans flèches ».

Le maréchal Bessièrès, dont le nom reste indissolublement lié au souvenir de la Garde Impériale - « L'Immortelle » pour parler comme Georges d'Esparbès - s'était ruiné pour une danseuse de l'Opéra, presque une enfant : Virginie Creille, au théâtre Virginie Letellier. Après la mort du maréchal, tué par un boulet le 1er mai 1813, à la veille de Lutzen, Virginie se consola, dès le début de la Restauration dans les bras du duc de Berry. M. Creille père, lui-même coiffeur à l'Opéra se montra alors très fier de « la royale liaison de sa fille ». Quitte aux Cent-Jours à déclarer bien haut : « Quelle honte d'avoir un Bourbon dans la famille ».

Le Général Vandamme, l'un des divisionnaires les plus anciens de la Grande Armée, très courageux mais concussionnaire, déprédateur et cruel dans la répression avait été fait prisonnier à Kulm, en 1813. Le tsar Alexandre I voulut le voir de près. Furieux sans doute d'être considéré comme une bête curieuse Vandamme apostropha le souverain en ces termes : « Moi, on ne peut pas me reprocher d'avoir fait tuer mon père ». Formule péremptoire peu faite pour adoucir les conditions de sa captivité.

Personne ne sait au juste si le petit mot attribué à Cambronne à Waterloo - Petit mot parfois si vaste selon l'expression de René Benjamin dans Gaspard - a bien été prononcé. Ce qui est sûr, par contre, c'est qu'avant d'avoir atteint le grade de sergent, Cambronne avait déjà la réputation d'un être friand de gros mots. Et, dès la guerre de Vendée, c'est un fonctionnaire de la Convention,

l'agent national officiant à Guérande, qui portait plainte en précisant que les injures qu'il avait essuyées de la part de Cambronne étaient « si grossières qu'il ne pouvait les reproduire ».

Du fait — on pourrait presque dire par la faute — de Sardou et de Moreau, la maréchale Lefebvre c'est aux yeux de la postérité Madame Sans-Gêne. En réalité, la vraie, la seule Madame Sans-Gêne fut une certaine Thérèse Figueur, la femme-dragon. Au lieu et place d'une inconnue, Victorien Sardou mit en scène la duchesse de Dantzig, obtenant d'emblée un succès qui dure encore.

Catherine Hubscher était « une solide alsacienne », blanchisseuse rue Poissonnière à Paris.



Le Maréchal Joseph LEFEBVRE
(1755 - 1820) Duc de DANTZIG

Elle avait trente ans lorsque l'un de ses compatriotes, de deux ans son cadet, Joseph Lefebvre, sergent aux gardes françaises l'épousa le 1er mars 1783. Comme la plupart des femmes du peuple à l'époque, Catherine était parfaitement illettrée, à telle enseigne qu'au bas de son acte de mariage elle avait simplement « marqué une croix ». C'est seulement après son mariage qu'elle apprit à lire et à écrire.

Mais si Madame Lefebvre n'avait pas d'instruction elle possédait du bon sens. Dès le début de l'élévation de son mari - sous le Directoire - elle considéra avec méfiance un pareil avancement. Faire marcher sa maison et élever sa nombreuse progéniture (elle devait avoir quatorze enfants) suffisaient à son bonheur. Elle se rendait compte, en outre, des difficultés que ne manquerait pas de lui apporter la fréquentation d'un milieu qui dès le Consulat, avait tendance à retrouver les usages mondains de l'ancienne société.

Sardou cependant n'a pas inventé toutes les réparties de Madame Sans-Gêne. Ses incartades alimentèrent tellement les moqueries ou les ragots des dames de la Cour Impériale — et en particulier de Madame de Rémusat — que la bonne Catherine finit par se fâcher. A force de servir de tête de turc son caractère s'aigrit. Sur les conseils de son mari elle prit, enfin, le parti de se taire au risque de paraître ennuyeuse. Cet autre aspect bien moins connu, mais beaucoup plus réel du caractère de la duchesse de Dantzig a été mis en lumière par un témoignage de Madame de Chastenay dans ses Mémoires : « La Maréchale, écrit-elle, ne m'a fait d'autre impression que celle d'une vieille étrangère laide et cossue, j'ai vu en elle, ce me semble, plutôt une vieille anglaise, une vieille allemande, qu'une blanchisseuse de régiment, et je la croyais autrement ridicule.

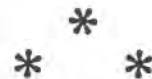
Après la chute de l'Empire - et tandis qu'il est bon de noter que Napoléon et Joséphine l'entourèrent toujours d'une affectueuse considération - la Maréchale Lefèvre cessa de paraître à la Cour. C'est une preuve de l'excellence de son jugement car elle comprenait bien qu'elle y serait encore moins à l'aise que sous le régime précédent. Faute d'avoir admis cette vérité d'évidence, la Maréchale Ney, pourtant fille d'une demoiselle de la chambre de Marie-Antoinette qui avait payé de sa vie son dévouement à la reine, subit à la Cour de Louis XVIII des avanies qui expliquent, en partie, le retournement de son

bouillant mari au moment du retour de l'Empereur en mars 1815.

Madame Lefèvre mourut à 82 ans, le 28 décembre 1835, quinze ans après le Maréchal. De leurs quatorze enfants - dont douze garçons - aucun ne leur survécut. Le dernier, un adolescent débile, mourut en 1817.

Après le décès de Lefèvre, la duchesse de Dantzig vécut le plus souvent retirée dans son château de Combault. Elle s'occupait d'œuvres de bienfaisance et ne manquait pas de rappeler, à l'occasion, la modestie de ses origines. M. Louis Chardigny dans ses « Maréchaux de Napoléon » raconte qu'elle prenait plaisir à faire visiter le petit musée familial installé dans le château et composé essentiellement d'une collection de robes et d'uniformes portés par elle et son mari aux diverses époques de leur vie. « Nous avons voulu conserver tout cela, disait-elle, car c'est le meilleur moyen de ne jamais oublier ce qu'on a été ».

Comme M. Chardigny, je pense que dans sa simplicité cette réflexion ne manque pas de grandeur.



Eugénie de Coucy d'une famille de « ci-devant » de haut lignage mais de fortune modeste, raconte comment, à sa sortie du pensionnat, elle



“... il n'avait qu'à paraître sur un champ de bataille pour recevoir un coup de sabre ou un coup de feu...”

échangea avec sa meilleure amie, Pauline de Montendre, une promesse qui semblait relever d'un conte de fées.

La première des deux jeunes filles qui serait demandée en mariage enverrait à l'autre un anneau d'or pour lui annoncer la nouvelle. Les détails suivraient. Si le futur mari était décoré de la Légion d'Honneur, une étoile serait ajoutée à l'anneau. Deux étoiles s'il s'agissait d'un baron. Trois étoiles si c'était un comte. « Et si c'était un duc ? » avait demandé, par jeu, Mademoiselle de Montendre. « Ah, alors ce sera un jonc de diamant, » répondit, pour se prêter au jeu, Eugénie de Coucy.

Deux ans plus tard elle se trouvait, pourtant, en mesure d'envoyer le jonc de diamant. Le maréchal Oudinot, duc de Reggio, celui qui commandait le Corps d'Armée composé exclusivement de grenadiers - connu d'ailleurs dans les fastes de l'Épopée sous le nom de « Grenadiers d'Oudinot » - l'ayant remarquée la demanda en mariage. La demande fut présentée dans un style très militaire « je suis veuf, j'ai six enfants, quarante-quatre ans et cinquante mille francs de rentes ». Le mariage fut célébré en Janvier 1812. Eugénie de Coucy avait à peine vingt ans.

Le duc de Reggio était aussi le maréchal d'Empire qui avait été le plus souvent blessé. Depuis les campagnes de la Révolution « il n'avait qu'à paraître sur un champ de bataille pour recevoir un coup de sabre ou un coup de feu », voire les deux et quelquefois (par exemple à Neckerau et à Ingolstadt) en plusieurs exemplaires. L'impressionnant total des blessures reçues ne l'empêchera pas d'ailleurs, comme le fait remarquer avec son ironie habituelle, M. Gérard Walter, de mourir à quatre vingts ans passés.

Pour Oudinot, la Campagne de Russie ne constitua pas une exception : il fut blessé à Polotsk. Sa jeune femme décida de le rejoindre. Accompagnée d'un oncle, elle traversa toute l'Allemagne en voiture et s'arrêta à Berlin où Augereau lui conseilla de « mettre ses culottes de peau » pour continuer son voyage en Prusse Orientale et Lithuanie. Après maintes tribulations, elle retrouva son mari à Wilna. De Wilna à Kowno et à Koenisberg elle participa à la fin de l'épouvantable retraite qui lui servit en quelque sorte de voyage de noces. Son courage et son dévouement aidèrent Oudinot à retrouver, au début de l'année 1813, le sol natal.

En 1814 et 1815, Eugénie - qui n'oubliait pas qu'elle était une Coucy - influença son mari en faveur des Bourbons. Le maréchal, une fois délié de son serment à Napoléon, leur resta fidèle. La seconde Restauration fit même de Madame Oudinot une dame d'honneur de la duchesse de

Berry. Elle s'acquitta de cette tâche avec beaucoup de classe et après la ridicule équipée de son ancienne maîtresse, en 1832, elle offrit, avec un rare courage, de la rejoindre, en prison, dans la forteresse de Blaye.

Veuve à cinquante cinq ans, la duchesse de Reggio mourut plus de vingt ans après son mari, en mai 1868. On nous dit qu'elle vivait « dans le culte des souvenirs de sa brillante jeunesse et entourée d'attentions par le Second Empire ». Force est bien, toutefois, de reconnaître que si le mariage du maréchal Oudinot et d'Eugénie de Coucy a valeur d'exemple, ce n'est pas seulement par ses aspects « Comtesse de Ségur ». C'est aussi parce qu'il marque les limites de la politique matrimoniale de l'Empereur. En multipliant les unions entre les jeunes filles de l'ancienne noblesse et ses compagnons d'armes, Napoléon poursuivait, par delà le Droit intermédiaire, la fusion « entre la société d'Ancien Régime et la noblesse d'Empire ». Eugénie de Coucy reste un bon exemple de la tendance des jeunes filles, style faubourg St-Germain, à préférer le représentant de la dynastie légitime au Conquérant et ce, malgré les incroyables largesses prodiguées par ce dernier à ses familiers et à ses courtisans.

*

* *

« Non ! C'est assez d'un Bonaparte dans la famille ». Tels auraient été les mots par lesquels François Clary, riche négociant marseillais, aurait refusé de donner son approbation au mariage de sa seconde fille Désirée avec Napoléon Bonaparte alors que, précisément, sa fille aînée Julie venait d'épouser, en 1794, Joseph Bonaparte.

Comme le font remarquer tous les auteurs qui se sont penchés sur le destin fabuleux de Désirée Clary, magnifié à l'écran par Sacha Guitry, il est dommage pour la petite histoire que cette répartie n'ait jamais été prononcée puisqu'aussi bien son auteur présumé était déjà mort depuis un an à l'époque où on la lui prête.

Nous savons, par contre, avec certitude, que Désirée prit fort mal la rupture avec Bonaparte, au point que fiancée au général Duphot, un enfant de la Guillotière, massacré par la foule romaine le 28 décembre 1797 « elle accorda moins de larmes, nous dit M. Louis Chardigny, à ce fiancé mort qu'à l'autre inconstant ». Enfin, avant d'épouser Bernadotte, l'ex-sergent « Belle Jambe », du Royal Marine, le 17 août 1798, Désirée fut encore fiancée à Junot. Bonaparte, Duphot, Junot, Bernadotte : un vrai festival de



Désirée CLARY (1777 - 1860)

"La fille d'un négociant marseillais fondatrice d'une dynastie qui règne encore de nos jours..."

généraux. Ce qui faisait dire à Désirée Clary avec une absence de modestie digne de celle de Cambacérès : « Ma destinée était d'être recherchée par des héros ».

Jusqu'à l'accession de Bernadotte au trône de Suède, Désirée lui servit de « véritable bouclier » contre la colère, souvent justifiée, de Napoléon. Bernadotte qui fut, non seulement l'un des plus humains, mais sans doute, le plus intelligent, le plus « politique » des maréchaux de l'Empire, supportait mal l'autorité de son ancien collègue. Tout comme Moreau, on a pu le qualifier de « Bonaparte raté ». Dès le Consulat, il laisse comploter ses officiers contre le nouveau régime. A Auerstaedt, prenant prétexte d'ordres imprécis, il se garde bien de voler au secours de Davout qui se tire seul, et avec brio, de la situation dans laquelle son camarade l'avait laissé se débattre avec ses trois divisionnaires — Friant, Gudin, Morant — contre l'armée du duc de Brunswick. A la veille de Wagram, Bernadotte, qui commande un corps composé de Saxons, adresse à ses soldats un ordre du jour ampoulé et erroné qui déchaîne la fureur impériale. Le tendre souvenir de la petite fiancée marseillaise n'est certainement pas pour rien dans les égards observés, malgré tout, par Napoléon dans ses relations avec un lieutenant ombrageux.

Lorsque Bernadotte, désigné par la Diète Suédoise en qualité de prince héritier se rendit à Stockholm, Désirée ne l'y suivit pas. Elle aurait en ce mot qui en dit long sur ses connaissances géographiques. « Je croyais que la Suède était comme Ponte-Corvo, un endroit dont nous allions prendre le nom ». La remarque n'est pas invraisemblable si l'on admet, d'une part, que la réalité dépasse souvent la fiction et que, quelques

années plus tard, au Congrès de Vienne, un homme d'Etat anglais, Lord Castlereagh, pourtant Ministre des Affaires Etrangères de sa Gracieuse Majesté, n'aurait eu, paraît-il, que des idées fort imprécises sur certaines frontières continentales, notamment, celles intéressant les régions balkaniques.

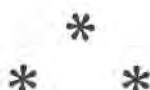
Le premier contact très court entre Désirée et ses futurs sujets, pendant l'hiver 1810-1811 ne fut pas heureux. Méditerranéenne confrontée au climat nordique à une époque qui ignorait le confort matériel, elle fit si peu d'efforts pour plaire aux Suédois que Bernadotte - qui, lui, prit toujours grand soin de son image de marque - s'en formalisa. Au demeurant, les portraits des sœurs Clary sont généralement peu flatteurs. L'aînée, Julie, qui fut successivement reine de Naples, puis reine d'Espagne (c'était le temps où l'Empereur procédait à des mouvements de souverains avec, quasiment, autant de facilité que nos actuels gouvernements à des mouvements préfectoraux), a droit, si j'ose dire, à cette mention de M. Gérard Walter : « Elle semble avoir été plus intelligente mais un peu plus laide que Désirée ». Et pour mieux faire comprendre l'étendue du désastre, M. Walter rappelle l'impitoyable portrait de Julie par Frédéric Masson : « petite, mal construite, une vilaine taille, une apparence malade ». Quant à Désirée, la reine Hedwige-Elisabeth-Charlotte à laquelle elle devait succéder sur le trône de Suède, la dépeint de cette manière : « petite, nullement jolie, sans aucune tournure. Sa timidité la rend impolie. Elle est d'humeur inégale et ne se donne nulle peine pour être agréable. En somme, enfant gâtée, mais douce, bonne, compatissante ».

Enfant gâtée, aux réactions d'une excentricité douteuse elle le montra sous la Restauration. Après son bref séjour en Suède elle était revenue en France où elle assista au déclin et à la chute de l'Empire, sans que Napoléon lui tienne rigueur de la présence de son mari dans les rangs ennemis. Pendant l'année 1816 elle fut amenée à effectuer une démarche auprès de l'Administration royale. Le duc de Richelieu, chef du gouvernement y répondit avec la politesse raffinée d'un grand seigneur d'Ancien Régime. Malheureusement pour le duc Désirée prit cette réponse pour une invite amoureuse. De ce jour et jusqu'à la mort de Richelieu, en 1822, elle le poursuivit « d'assiduités aussi grotesques qu'encombrantes ».

Entre-temps, en 1818, Bernadotte était monté sur le trône de Suède sous le nom de Charles XIV. Il fallût bien que Désirée consentît enfin, à le rejoindre. En 1823, elle s'y décida. Bien longtemps après, en 1854 - et alors que Bernadotte était mort depuis dix ans - Napoléon III envoya Canrobert en

Suède pour offrir à Désirée de revenir vivre dans sa patrie d'origine comme « fille de France ». Elle refusa tout en faisant ressurgir pour Canrobert ses souvenirs d'antan et, parmi eux, de préférence ceux qui se rapportaient à l'époque où elle avait été courtisée par Bonaparte.

Désirée Clary mourut en 1860, sous le règne de son petit-fils Charles XV. Son fils Oscar Ier qu'elle aimait beaucoup était mort avant elle. La fille du négociant marseillais devenue la fondatrice d'une dynastie qui règne toujours avait vécu suffisamment longtemps pour que, de son vivant déjà, ses caprices d'autrefois soient oubliés.



Balzac, le dernier peut-être, de ses nombreux amants, a dit de Laure Permon, épouse de Junot, duchesse d'Abrantes : « Sa famille avait vu Napoléon enfant, elle-même l'a vu jeune homme, encore inconnu, elle l'a vu occupé des choses ordinaires de la vie, puis elle l'a vu grandir, s'élever et couvrir le monde de son nom. Elle est pour moi comme une bienheureuse qui viendrait s'asseoir à mes côtés après avoir vécu au ciel tout près de Dieu ! ».

Laure Permon était le troisième enfant de Charles Permon, munitionnaire venu en Corse, en 1768, avec l'armée française et qui, une fois installé dans l'île y avait épousé Louise-Marie Comnène, jeune fille d'origine grecque qui prétendait descendre de trois bonnes demi-douzaines d'empereurs byzantins. Cette jeune fille était aussi la voisine et l'amie de la signora Laetitia Ramolino qui, elle, s'était mariée, dès 1764, avec un obscur avocat du barreau d'Ajaccio : Charles Bonaparte.

Au moment de la guerre d'Indépendance américaine, Permon n'hésita pas à partir pour le Nouveau Monde, toujours en qualité de fournisseur aux vivres de l'armée de Rochambeau. Il y gagna suffisamment d'argent pour acheter à son retour une charge de receveur des finances à Montpellier et c'est là que naquit notre héroïne, le 6 novembre 1784.

L'année suivante, Charles Bonaparte arrivait à Montpellier pour y consulter les médecins sur le cancer du pylore qui devait l'emporter. Les Permon le soignèrent avec un rare dévouement et l'assistèrent dans son affreuse agonie. Par la suite, installés à Paris - car la fortune continuait à leur sourire Charles Permon a acheté une charge de fermier général - ils comblent d'attentions le jeune Napoléon Bonaparte boursier ombrageux à

l'Ecole de Brienne où sa sœur Elisa en pension à St-Cyr. C'est chez les Permon que Bonaparte, apparaissant pour la première fois en uniforme de lieutenant en second d'artillerie, reçoit le surnom de « Chat botté », tellement il semble ridicule avec ses jambes maigres flottant dans des bottes trop larges pour lui.

Mais au fil des ans, toujours incapable de modérer ses goûts dispendieux, Laure s'acheminait vers la misère. Et, en 1838, elle s'éteignit dans un véritable taudis où - consolation posthume - Madame Récamier vint se recueillir et Gavarni faire le dernier portrait. A l'enterrement si Balzac était absent on vit Chateaubriand, Victor Hugo, Alexandre Dumas, David d'Angers, Ballanche...

L'année suivante les amis de la duchesse voulurent lui élever un monument funéraire que David d'Angers se proposait d'exécuter gracieusement. Mais Laure Junot



*La duchesse d'ABRANTES par Boilly
(ph. N.D. Giraudon)*

avait eu parfois la dent dure au cours de son existence et le Conseil Municipal de Paris refusa de donner le terrain. Victor Hugo que Laure avait soutenu contre Lamartine avec sa fougue habituelle lui paya sa dette de reconnaissance dans une Ode des « Rayons et des Ombres » intitulée à « Laure, duchesse d'A... » il y évoquait les liens spirituels qui les unissaient :

« Toi, veuve d'un héros et moi, fils d'un soldat » pour conclure avec sa grande voix :

« J'ai dit pour
l'Empereur : rendez-lui sa colonne ! »

« Et je dirai
pour toi : donnez lui son tombeau ! »

Laure Permon constitue le type achevé de la femme de la très haute Société impériale. Après avoir traversé enfant et adolescente la Révolution sans apprécier pour autant ce que toute une école historique appelle la sombre grandeur de St Just, elle s'est retrouvée affamée de vie, assoiffée de plaisir. Son existence elle l'a, certes, gaspillé tout comme elle a gaspillé l'argent qui, aux jours de gloire, ruisselait dans ses mains. Amorale, elle a joué aux quatre coins en amour : Caroline lui avait pris Junot son mari ; à son tour, elle prit Metternich, l'ambassadeur d'Autriche, amant de Caroline.

Julien Bertaut souligne dans l'ouvrage qu'il lui a consacré son énergie, son enthousiasme, voire la virilité avec laquelle elle a affronté certaines difficultés. Et puis, comme il le dit si bien, la mort dans de pareilles conditions n'efface-t-elle pas les défauts et les petites choses ?

Napoléon a été un grand marieur. Entre autres exemples, rappelons qu'il imposa Leclerc à Pauline et son frère Louis à Hortense. Qu'il força Talleyrand à épouser Madame Grant et Berthier une princesse de Bavière. Qu'il fit même dresser par ses préfets des départements de l'Ouest le recensement des jeunes filles nobles ou de bonne bourgeoisie pour étudier la possibilité de les unir à des Officiers de la Grande-Armée. En quelque sorte la fusion des Bleus et des Blancs réalisée par le mariage entre les descendants des « Amazones du Roi » et les guerriers de la Révolution et de l'Empire.

Mais en fait de fusion entre la Société Impériale et celle de l'Ancien Régime, fusion qui fut l'objet de tant d'espairs et de tant de soins, force est bien de reconnaître que c'est le faubourg Saint-Germain qui a absorbé la Société Impériale et non l'inverse. Le mariage autrichien précipitait « le prurit » nobiliaire que faisait l'Empereur. Il exagéra son penchant pour les nobles ancienne formule desquels il disait - sans aucune nuance péjorative : « il y a qu'eux qui savent servir ».

On peut ajouter, enfin que certaines « bourgeoises » ne réussirent à faire de la Cour impériale qu'une cour « hérissée ». Que de nombreux ralliements de jeunes filles élevées dans des milieux royalistes ne furent pas francs. Qu'à partager l'existence des élèves de Madame Campan les lieutenants de Napoléon ne se trouvèrent pas seulement apprivoisés, mais bien souvent « amollis » ; autre-

ment dit, selon l'expression de l'Empereur lui-même à Berthier, désireux peu à peu de jouir en paix des incroyables avantages obtenus, « le militaire tomba en quenouille ».

Notre époque abuse du mot « défi » au sens où l'entend Toynbee. Dans le concept analysé par le grand historien anglais le défi c'est à qui peut écarter de nous la facilité et nous contraindre à l'intelligence.

Bonaparte se formalisa si peu de cette raillerie de ses amis qu'il n'hésita pas à les protéger sous la Terreur. Charles Permon resté fidèle au roi jusqu'à la fin connaissait en effet, de gros ennuis, et se voyait même menacé d'arrestation avec toute sa famille, tandis que « le chat botté » ayant repris Toulon aux Anglais était promu général de brigade à 24 ans et devenait l'ami de Robespierre le jeune.

Charles Permon mourut quelques jours après Vendémiaire laissant sa famille dans une situation financière bien éloignée de l'opulence d'autrefois.

Le général Vendémiaire, lui, continua à fréquenter le salon que Louise-Marie Permon, mondaine incorrigible, avait ouvert. Il venait accompagné parfois de ses aides de camp : Junot, Murion, Marmont.

Junot, c'était le sergent « la Tempête » du siège de Toulon. Un surnom qui constitue tout un programme. C'était le plus vieux compagnon d'armes. Celui qu'on devait emmener par la suite en Italie et en Egypte. Mais lorsque Bonaparte « s'évada de sa conquête » pour revenir en France faire son coup d'Etat, il laissa Junot à Kléber. Et Junot ne redébarqua à Fréjus que le 14 juin 1800, le jour même où par une série de coïncidences Desaix était tué à Marengo et Kléber assassiné au Caire.

Sûr de la fidélité de Junot, Bonaparte le nomme gouverneur de Paris en l'invitant à soutenir l'éclat de son rang par un riche établissement. Et Junot, à l'étonnement amusé du consul, épousa Laure Permon, laquelle devint à l'âge de seize ans « gouvernante » - comme on disait alors - de Paris.

A défaut de fortune personnelle Junot, sa belle-mère et sa femme, montrèrent qu'ils ne craignaient personne pour dépenser sans compter. N'oublions pas, en effet, que si Junot n'obtint pas le bâton de maréchal, il fut l'un des grands personnages de l'Empire les plus somptueusement traités : ambassadeur au Portugal, colonel général des Hussards, grand-aigle de la Légion d'honneur..., sans compter les



*Le Général Andoche JUNOT Duc d'ABRANTES (1771 - 1813)
(ph. Giraudon)*

énormes prélèvements effectués dans les pays conquis ou protégés.

Sans compter aussi les avantages attachés au titre de duc d'Abrantès. Lorsque Napoléon commença à distribuer des duchés à ses compagnons d'armes ou aux grands dignitaires civils, on pensa, tout d'abord, à faire de Junot un duc de Nazareth puisqu'aussi bien en ces lieux sacrés il avait remporté un combat contre les Turcs. On se rappela à temps qu'il y avait déjà eu un Jésus de Nazareth, alors un Junot de Nazareth... On se rabattit donc sur Abrantès où Junot, en 1807, pratiquement seul comme Bayard au Garigliano - s'ouvrit contre l'armée portugaise la route de Lisbonne.

Quant à Laure, elle affirme dans ses « Mémoires » que le titre de

duc d'Abrantès lui parût, comme à son ami Duroc, le plus beau de tous les titres « de la bande ».

On sait comment la folie de Junot le conduisit des extravagances du début de l'Empire jusqu'au suicide, le 29 juillet 1813, dans la maison paternelle, à Montbard. Avant de mourir il fut, sans même s'en rendre compte, le pitoyable interprète de la soif de paix des chefs militaires. Junot, le prodigieux sabreur, écrivit en substance au Maître : « Moi qui vous adore comme le sauvage adore le soleil, je vous en supplie, faites la paix ».

Son mari mort, et mort criblé de dettes pour avoir voulu trop souvent mener une vie de despote oriental, Laure Junot eut à faire face au courroux de Napoléon. Outre ses écarts de conduite l'Empereur lui faisait grief de la fréquentation des milieux d'opposition. De fait la duchesse d'Abrantès se rallia avec facilité au drapeau blanc dès la première Restauration. Elle accueillit dans son salon le tzar Alexandre Ier, Wellington et de nombreux autres coalisés illustres. A l'avènement de Louis-Philippe elle revint au drapeau tricolore et publia, dès les débuts du règne, conseillée dans son travail par Balzac, des « Mémoires » qui dès leur parution devenaient une mine précieuse de renseignements pour tous ceux qui voulaient écrire sur cette période hors série de notre histoire.

Or, en dépit de ses efforts, Napoléon n'a pas su relever le défi de son plus implacable ennemi : la Mer. Je l'ai dit, bien après et bien moins bien que M. le Professeur André Fugier.

Dans un domaine très différent du domaine maritime et sans que l'on puisse évoquer Toynbee et son concept. Autrement dit dans le domaine de la politique matrimoniale poursuivie par l'Empereur. Force est bien de reconnaître à la lumière du bilan présenté, que là aussi Napoléon a échoué.

Joseph GRANGER



LA VIE AMOUREUSE DE CESAR

Je tiens à exprimer ma gratitude à Maître Pinet qui préside avec tant de dévouement les activités de l'Académie de Villefranche, et qui a bien voulu me donner l'occasion d'être parmi vous pour prendre la parole sur un thème qui m'est particulièrement cher.

J'ai répondu bien volontiers à sa demande de venir dans votre belle ville pour y faire revivre pendant quelques instants un personnage historique qui figure sans aucun doute parmi les génies de l'humanité.

César fut un homme de guerre exceptionnel, d'une endurance incroyable, un cavalier accompli, un politicien remarquable, un excellent orateur, un psychologue subtil et même un savant appréciable.

Les commentaires que nous avons lus, traduits et analysés fragmentairement pendant nos études secondaires nous ont fait connaître ce grand général pendant la conquête de la Gaule, pendant ses expéditions en Bretagne et pendant son passage du Rhin.

Nous avons vibré avec lui lors de la résistance héroïque de Vercingétorix et la révolte des Belges. Les manuels scolaires nous ont raconté, dans une mesure plus ou moins détaillée, la guerre civile contre Pompée, dont il est sorti en grand vainqueur, et son ascension sensationnelle vers le pouvoir personnel, connu sous le terme euphorique de Césarisme. En fin, nous avons tous lu avec émotion les circonstances dramatiques de sa mort aux Ides de Mars.

Toutefois, aujourd'hui vous n'avez pas affaire à cet homme public, dont le portrait vous est relativement familier. Je me limiterai plutôt à l'homme privé et plus précisément, je vous propose de le suivre dans ses péripéties amoureuses.

Sur ce plan vous connaissez probablement moins ce grand homme, étant donné qu'à l'époque où nous fréquentions l'école, ce langage fut du

tabou et que l'éducation sexuelle ne fut pas encore reçue dans le programme scolaire.

César avait passé ses années d'enfance dans une ambiance essentiellement féminine entre sa mère et ses deux sœurs. A sa dixième année il eut comme précepteur un grammairien particulièrement versé dans la littérature grecque et latine. Ses connaissances historiques et littéraires acquises, il eut toute liberté pour lire et écrire et déjà nous constatons chez cet adolescent un vif intérêt pour les problèmes sexuels. En effet, l'histoire a conservé du temps de sa jeunesse la mention de plusieurs poèmes érotiques en grec et tellement osés que l'empereur Auguste les retira de la circulation.

Son père lui trouva à l'âge de seize ans une fiancée d'origine obscure mais dont la grosse fortune, qui allait entrer dans la caisse paternelle comme dot, fut le seul attrait. Le décès soudain de son père permit à l'autoritaire Tante Julie, veuve du grand général Marius, d'intervenir dans les affaires familiales. Elle n'avait jamais été d'accord quant au choix de sa future nièce et elle profita de la mort prématurée de son frère pour se constituer entremetteuse matrimoniale. Etant partisane d'un mariage qui permette à son neveu une brillante carrière dans la magistrature et ayant conservé toute son influence politique, elle choisit comme élue Cornelia, la fille de Cinna, maître de l'Etat à cette époque.

César écoutant sagement les conseils impératifs de sa tante, dont il a d'ailleurs toujours admiré l'habileté, envoya la lettre de rupture à Cossutia, sa première promise, et contracta le mariage avantageux.

Quelle situation choisir pour le jeune marié ? Voilà une question pratique qui se pose dans de telles circonstances.

Tante Julie trouva de nouveau la solution au problème. Comme il n'avait pas encore l'âge re-

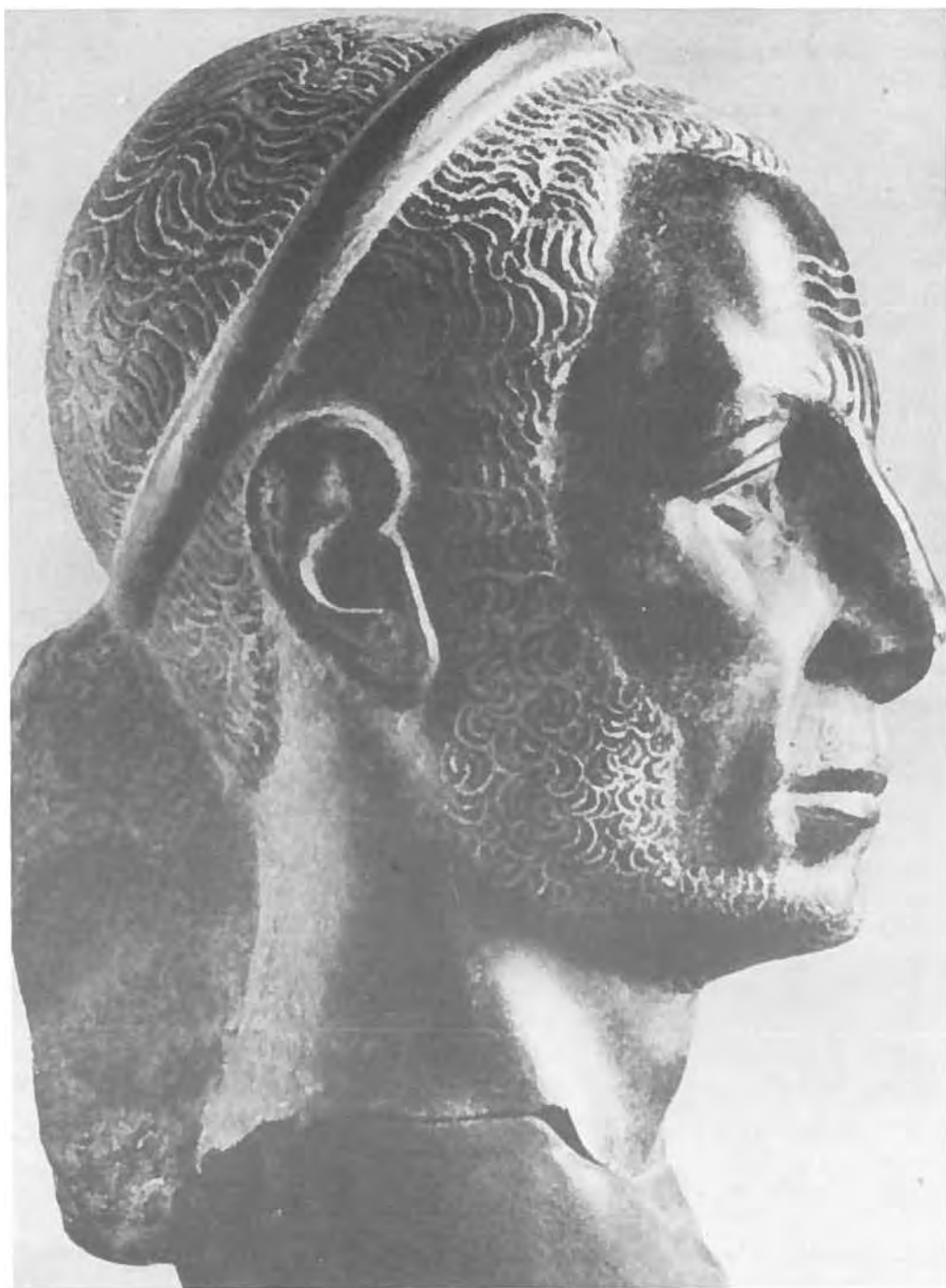
quis pour l'exercice de la magistrature, elle décida d'en faire un prêtre. Je dis bien un prêtre ! Ce choix, pour le moins assez curieux, s'inspira uniquement de la vacance du poste de flamen, le premier des sacrificateurs romain, la plus haute dignité religieuse après celle du grand pontife, le chef de la religion romaine, comme vous savez.

Nous possédons peu de documents sur cette période de la vie de César et c'est réellement dommage. Car l'on peut se demander, à juste titre, comment notre diable d'homme a supporté les sérieux inconvénients de sa profession : l'interdiction de monter à cheval, le renoncement aux plaisirs mondains, le port invariable d'une toge lourde et épaisse et surtout... l'obligation de rester, sa vie durant, l'homme d'une seule femme. Son existence austère de prêtre fut heureusement de très courte durée. Retournant de l'orient en grand triomphateur, Sylla se rendit définitivement maître de Rome et proclama la proscription d'un très grand nombre d'adversaires politiques. Son mariage avec la fille de Cinna, l'ennemi acharné du nouveau dictateur avait évidemment donné à César l'étiquette d'opposant au nouveau régime et, par conséquent, il est tout à fait logique que Sylla cassa sa nomination de prêtre. La perte de son poste religieux n'ennuya nullement César. Bien au contraire. Redevenu simple particulier il pouvait se remettre à trousseur sans scrupules les filles de son quartier et à réciter librement dans les salons romains ses poèmes érotiques. Toutefois Sylla se méfiait de ce jeune débauché et essayait de l'attirer dans son parti politique en exigeant, comme preuve de sincérité de sa conversion, qu'il répudie sa femme et qu'il se remarie à une candidate bien pensante de son choix. A la grande surprise, César refusa. Est-ce une preuve d'amour pour Cornélia qui resta sa femme jusqu'à sa mort et qui lui donna une fille, son seul enfant légitime, cette Julie qui épousera plus tard Pompée afin de consolider le triumvirat ? Certains prétendent que, dans ces circonstances, César a effectivement laissé parler son cœur plutôt que sa raison.

Il faut avouer qu'il eut une force d'âme que de nombreux haut placés n'avaient pas témoignée dans ces mêmes conditions. La suite des événements nous forcent toutefois d'opter pour une autre hypothèse. Il est vrai que Sylla lui enleva le poste de flamen auquel, disons-le en passant, il ne tenait pas tant. Il est vrai que Sylla ordonna son arrestation immédiate après son refus. Mais, il est vrai aussi que ce même Sylla lui pardonnait après à l'instigation de personnages influents. Et dans quelle mesure César n'a-t-il pas prévu que ses proches et ses amis imploreraient son pardon ? Et dans quelle mesure César n'a-t-il pas compté sur l'intervention énergique de son oncle, l'éminent Cotta, dont le prestige fut considérable dans le milieu de Sylla ? Ajoutons, à cet égard, que beaucoup d'autres furent encore sollicités parmi

lesquels plusieurs prêtres et le jeune Pompée qui était en voie de devenir une personnalité importante du régime syllanien.

Mon Dieu, quelle garantie de pouvoir avancer sur l'échiquier des pions tellement valables ! Bien sûr, il est possible qu'il n'ait pas mesuré les conséquences énormes de son geste hardi, comme il est possible qu'il ne se soit pas attendu à une aussi longue et aussi forte résistance de la part de Sylla. Je crois toutefois que son opposition courageuse aux avances venues de Sylla est uniquement due au fait qu'il ne voulait, à aucun prix, changer de parti politique. En effet, cela aurait signifié le sacrifice de sa plus chère ambition qui sommeillait déjà en lui : devenir un jour le maître absolu de Rome, sinon de l'univers. Une de ses maximes préférées ne fut-elle pas : je préfère être le premier dans ce petit village que le second à Rome ? Et déjà au lendemain de la mort de Sylla nous le voyons d'emblée au premier rang de la scène politique afin de réaliser ses propres projets et ses propres plans. Donner comme preuve de son amour l'oraison funèbre élogieuse prononcée à la mémoire de sa femme, décédée à peine âgée de trente ans, est à mon avis, une erreur de raisonnement. Certes, ce fut la première fois qu'on entendit à Rome l'éloge public d'une jeune morte, chose réservée aux dames d'un âge respectable. Pourquoi donc cette nouveauté ? Ne fut-elle pas l'occasion unique de faire valoir son talent oratoire et de se faire connaître du grand public dont il cherchait la faveur pour sa carrière politique ? Un autre élément qui pèse lourdement sur le bilan sentimental de son premier mariage est incontestablement la liste impressionnante de ses maîtresses de cette période qui nous sont citées, une à une, par l'historien Suétone. En conclusion : de l'affection pour sa première épouse à qui il devait la gratitude de lui avoir donné un enfant qu'il adorait ? Bien sûr ! De l'amour profond ou de la passion ? Certes pas ! César se remaria après un an de veuvage. Si son premier mariage avait renforcé les liens avec les démocrates, de par cette nouvelle union matrimoniale, il rechercha surtout le rapprochement du plus puissant du moment : Pompée dont il devint parent par alliance en épousant sa filleule qui répondait au joli nom de Pompeia. Ce fut donc, pour le dire en termes très clairs, une opération purement politique. Sa nouvelle épouse suivait bien vite l'exemple de la plupart des dames romaines de la bonne société. Elle eut plusieurs amants dont le dernier en date s'appela Clodius. Ce jeune aristocrate, élevé dans la plus grande liberté comme tant de patriciens de son temps, n'avait pas tardé à montrer ce que l'on pouvait attendre de lui. Tous les bruits scandaleux couraient sur sa personne. Son beau-frère, le gastronome Lucullus, l'avait même accusé de commerce incestueux avec son épouse. L'aventure la plus déshonorante dont il fut le héros nous est racontée avec beaucoup de complaisance par



Voici un César, vieilli, aux traits amers et accusés, mais toujours intelligent et énergique. C'est une sculpture égyptienne en basalte.

l'historien Plutarque. Et plusieurs parmi nous se rappellent certainement ce passage amusant de la Milonienne, ce chef d'œuvre d'éloquence judiciaire dans lequel l'illustre avocat Cicéron défend son ami Milon accusé de meurtre sur ce fameux Clodius. Quel fut ce scandale ?

Les femmes de la haute société organisaient chaque année, dans la maison d'un magistrat en vue, la fête de la Bonne Déesse. Cette année-là on avait choisi la demeure de César, prêteur et grand pontife. Personne ne savait au juste ce qui se passait exactement pendant ces cérémonies auxquelles les femmes seules pouvaient assister. On chuchotait que pendant cette nuit-là la pudeur des dames de l'aristocratie romaine faisait place à de terribles ardeurs d'un goût particulier. Le beau Clodius - ce fut son surnom - voulait en avoir le cœur net. Il s'était mis en tête de participer à la fête, d'une part pour satisfaire sa curiosité et d'autre part, pour se rapprocher de sa belle. Il se déguisa en joueuse de flûte et parvint, par l'intermédiaire d'une esclave qui fut dans la confiance, à s'introduire dans la maison de Pompeia. Notons - entre parenthèses - que ce déguisement avait été facilité par l'apparence efféminée de Clodius qui n'avait pas encore de barbe. Comme sa maîtresse ne venait pas assez vite, il essaya de trouver son chemin lui-même et s'égarait. La mère de César l'aborda et, comme elle lui posait quelques questions sur les rites, il se troubla. Trahi par sa voix il se cacha dans la chambre de l'esclave qui l'avait introduit. Trouvé et reconnu il fut honteusement chassé. La fête solennelle, strictement interdite aux hommes, fut aussitôt levée et les femmes, saisies d'effroi allèrent raconter à leurs mari ce qui s'était passé dans la maison du grand pontife. La question brûlante que le tout Rome se posait fut : que fera César ? De quelle manière cet homme résolu poursuivra-t-il l'audacieux séducteur qui avait osé le ridiculiser et profaner les sacrifices religieux ? Comment cet homme orgueilleux défendra-t-il son honneur ? Et quel fut le dénouement de ce suspens ? César ne déposa aucune plainte d'adultère, mais se contenta tout simplement d'envoyer la lettre de rupture à sa femme. Cet événement eut, par contre, des réactions vives de la part du sénat qui se chargea de poursuivre l'odieux sacrilège. Au juge qui lui demanda pour quelle raison il avait répudié sa femme, il répondit les paroles laconiques, devenues légendaires : la femme de César doit être exempte de soupçon autant que de crime ! Comment interpréter cette attitude bizarre ? Eh bien, il répudie son épouse parce que l'homme d'Etat de grand format ne pouvait pas accepter la situation ridicule de mari trompé, mais sur le plan politique il trouva ses fidèles du côté de l'arriviste Clodius qui, s'étant jeté dans le parti démocratique, devint bientôt son collaborateur le plus efficace et son agent électoral numéro un. Vous voyez : la politique a ses raisons que le cœur ne connaît pas ! A

quarante ans César fit l'expérience d'une nouvelle union conjugale. Il s'agissait de nouveau d'une alliance de raison où les sentiments prirent peu de part. Il porta son choix sur Calpurnia, la fille de l'honorable Calpurnius Piso, jouissant dans les milieux politiques d'une haute considération et sérieux candidat au consulat des nouvelles élections. Les Romains connurent à cette époque le gouvernement personnel de trois citoyens important auquel les historiens ont donné le nom de premier triumvirat. César, Pompée et Crassus avaient conclu un pacte tacite afin de paralyser le sénat et diriger l'Etat. Pour supprimer tout obstacle à leur politique, César épouse la fille du futur consul qui, par la force des choses, deviendrait fatalement un instrument docile et dévoué à sa cause. Enfin, voulant cimenter l'entente du triumvirat, César donna la main de sa fille à Pompée qui, après vingt ans de vie commune, exemple exceptionnel, de constance à Rome, renvoya sa première épouse pour épouser la fille unique de César, sa cadette de plus de trente ans. Soulignons que les deux jeunes filles en question, Calpurnia et Julie, furent déjà promises, mais qu'on fit renvoyer, sans aucune explication les deux fiancés, en les mettant devant un fait accompli.

L'amour de Calpurnia, épouse fidèle et charmante fut soumis à de nombreuses épreuves. Après sa dernière expédition en Bretagne, César apprit, à sa descente du navire, la mort de sa fille. Il accueillit cette nouvelle avec un calme qui frappa vivement son entourage, d'autant plus qu'il avait pour sa fille Julie un attachement profond. Il essayait sans tarder de renouveler les liens de parenté qui le rattachaient à Pompée en prenant l'initiative de nouvelles transactions matrimoniales. Il offrit à son collègue la petite fille de sa sœur et demanda pour lui-même la main de la fille de Pompée. César se montrait donc tout disposé, pour prolonger le triumvirat, à répudier sur le champ sa charmante épouse. Toutefois, Pompée, sentant venir la fin inévitable de l'alliance, n'accepta pas cette double combinaison matrimoniale et c'est ainsi que la pauvre Calpurnia continuait à se consumer seule dans sa vaste demeure en attendant, d'une patience illimitée, son cher mari errant quelque part aux confins du monde toujours à la recherche de nouvelles conquêtes. Au moment de sa puissance, César humilia atrocement Calpurnia déjà tant éprouvée. Ayant installé Cléopâtre à Rome dans une somptueuse villa, il partageait son temps entre les affaires de l'Etat et les caresses de sa favorite. Afin de légitimer officiellement sa bigamie publique il chargea un tribun de plèbe de faire passer un projet de loi lui permettant autant de femmes qu'il voulait sous prétexte que, son épouse s'étant révélée stérile, il fallait tout de même lui assurer une descendance. Et c'est ainsi que Calpurnia, en attendant anxieusement la décision de l'assemblée législative, continuait son existence solitaire tandis

que Cléopâtre suivait méthodiquement son but : devenir la compagne légitime du plus puissant du monde.

Aux Ides de Mars, ayant fait un rêve affreux, Calpurnia adjura son mari de ne pas sortir et de faire renvoyer la séance du sénat. Inlassablement supplié par son épouse, César laissa appeler les devins qui déclaraient que les signes étaient défavorables. Il chargea Antoine, venu pour l'accompagner de décommander la réunion. Survient le conjuré Brutus qui lui rappela avec insistance que le sénat, expressément convoqué par lui, devait lui conférer ce -là le titre de roi sur toutes les provinces. Vous connaissez la suite...

Quand la litière, portant le corps ensanglanté de César, s'arrêta devant sa demeure, Calpurnia se livrait à sa douleur. Ses cris déchirants furent ceux d'une femme qui venait de perdre son mari qu'elle aimait éperdument.

Récapitulons, si vous le voulez bien, les amours légitimes de César. Cossutia, sa fiancée dont nous avons très peu de renseignements ; Cornélia, fille de Cinna, qui lui donna son unique enfant ; Pompéia, qui fut répudiée après le scandale des fêtes de la Bonne Déesse et enfin Calpurnia, dont il méprisa les songes et les alarmes le jour des Ides de Mars.

Mais, César fut amoureux de toutes les femmes, quelle que fut leur condition, Romaines ou Barbares, esclaves ou reines.

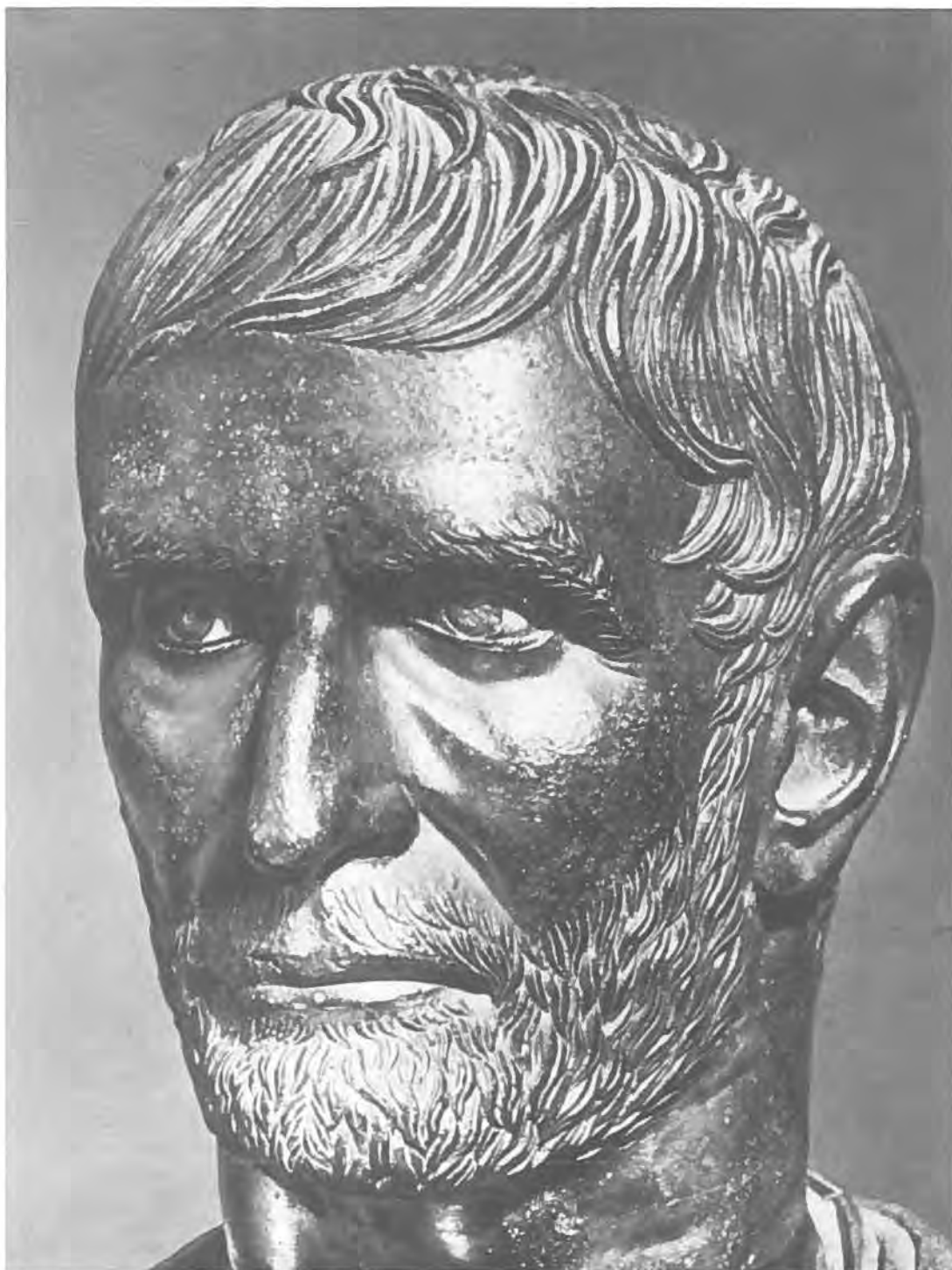
Il disait qu'il avait remporté plus de victoires au lit que sur le champ de batailles. Et ce n'est pas peu dire ! Et ses soldats chantaient en leurs refrains : citadins, bouclez vos femmes ; nous vous amenons le séducteur chauve !

Toutefois, en tête de liste se trouvent deux maîtresses qu'il a passionnément aimées. Tout d'abord il y a Servilia, mère de Brutus et demi-sœur de Caton. Cette Servilia paraît avoir été de toutes les femmes la plus proche de César. Leur liaison fut très intime, de longue haleine, connue de tout le monde et quasi officiellement consacrée. Elle le harcelait de lettres et lui, de son côté, la comblait de cadeaux. On parle encore de la perle qu'il lui offrit pendant son consulat, estimée à six millions de sesterces. Sans parler d'autres donations, faites à un rythme régulier, il lui fit adjuger au plus bas prix d'immenses propriétés vendues aux enchères. Il paraît qu'elle avait donné sa pleine autorisation pour le mariage avec Calpurnia qu'il n'épousa point pour ses charmes, et de mauvaises langues prétendent qu'elle procurait même les faveurs de sa propre fille pour conjurer le charme de Cléopâtre.

Voici, si vous le permettez, une anecdote savoureuse de leur liaison qui a duré plus de vingt ans. Le vertueux Caton, ne pouvant pardonner à l'infame séducteur d'avoir détourné sa sœur de ses devoirs conjugaux, ne ratait aucune occasion de l'insulter. A l'époque de la conjuration de Catilina, lorsque les sénateurs disputèrent violemment sur le sort des Catiliniens, il y eut un incident qui ne manque pas de drôlerie. A un moment donné on vit un homme s'approcher de César et glisser furtivement un billet dans sa main. Caton, croyant les bruits qui circulaient sur la participation de César à la conjuration, exigea que le document soit lu publiquement. L'assemblée, dont quelques membres soupçonnaient également César de complicité avec Catilina, ordonna la lecture du texte. Sans la moindre protestation César tendit le papier à Caton qui, ayant pris connaissance du message, ne le communiqua pas au Sénat mais le jeta rageusement en pleine figure à l'heureux bénéficiaire. Il s'agissait d'une belle lettre d'amour de sa sœur Servilia exprimant son douloureux chagrin de se trouver si longtemps éloignée de son amant à cause des débats interminables sur la nature de la peine à appliquer aux conjurés. Vous comprendrez aisément l'hilarité dans la haute assemblée et la colère d'un Caton extrêmement déçu ?

Brutus est-il le fils naturel de César ? Personne ne pourra trancher définitivement ce problème délicat et pour cause. Pour ma part je suis tenté de partager l'opinion de Plutarque qui en est convaincu. En effet, cet enfant, venu au monde à l'époque où la passion du couple amoureux était dans toutes ses forces, fut comblé des prévenances par César dont les sentiments dépassèrent largement les limites d'un attachement ordinaire. Il devint attaché à son service personnel, il reçut plusieurs missions importantes et il obtint l'administration de la Gaule Cisalpine bien qu'il n'eût jamais exercé aucune fonction de rang sénatorial. César donnait même à plusieurs reprises l'impression qu'il comptait sur lui pour que son règne soit durable. Bien sûr que son mariage avec la fille de Caton l'a désagréablement surpris et qu'il fut attristé en apprenant qu'il avait embrassé le parti de Pompée à l'instigation de son beau-père. Mais la flamme républicaine consumait l'âme de Brutus.

Et César le savait comme il savait qu'il avait un culte véritable pour les institutions de la patrie et qu'en bon Romain il avait comme devise : le salut de l'Etat est la loi suprême. Et que fit César ? Avant la bataille il recommandait instamment à tous ses officiers de l'épargner et de le lui amener vivant. Et, après la bataille, il l'amnistia immédiatement en lui disant, d'un ton paternel, qu'il avait commis une erreur politique. Pour le reste il continuait à lui prodiguer les témoignages de son affection. Il aimait profondément son fils



Ce bronze du Palazzo du Conservatoire de Rome ne représente pas le M.J. Brutus, assassin de César, comme on le croit généralement mais L.J. Brutus le 1^{er} Consul de 510 av. J.C. qui renversa le tyran Tarquin et inspira ainsi son descendant (ph. Alinardi - Giraudon)

naturel. A ses agents qui le dénoncèrent comme engagé dans la conspiration contre lui il répondit en souriant et en montrant son corps amaigri : il attendra bien que cette vieille peau s'use d'elle-même. Et pourtant il savait que le tyrannicide fut considéré pour tous les anciens comme une œuvre pie.

La reconnaissance que Brutus devait à son protecteur et, peut-être l'obscur désir d'être adopté l'ont longtemps détourné des comploteurs qui prirent la terrible responsabilité de renverser le tyran, et il ne serait sans doute jamais passé à l'acte sans

ce choc psychologie dû à l'annonce de la suprême usurpation de César. A force de voir sur tous les murs de Rome : « Tu n'es qu'un faux Brutus » ou « Réveilles-toi Brutus » il finit par croire à sa mission et l'éloquence enflammée de Cassius finit par vaincre sa résistance. Et que dire de Servilia qui sut ce qui se préparait et qui garda le silence. Il y en a qui vont jusqu'à penser que Brutus était tout simplement l'instrument d'une jalousie maternelle, mais bien entendu ce ne se sont là que des conjectures. De toute manière, étrange conjuration où la victime était aimée et les meurtriers déchirés par leur acte !

Les dernières paroles de César : toi aussi, mon fils sont contestées. Si elles sont historiques, il les a certainement prononcées en grec :

car il parlait exclusivement grec à ses maîtresses et à ses familiers parce que cette langue lui semblait plus douce et plus caressante que le latin. Si elles sont légendaires, il les a certainement pensées en se couvrant la tête de sa toge et en s'effondrant.

De toutes les femmes, seule Cléopâtre, paraît avoir eu autant d'influence sur César que Servilia. On a beaucoup écrit sur leur idylle romantique. Certains auteurs, dont Carcopino, prétendent que César, qui avait déjà conquis tant de cœurs, n'a pas succombé aux charmes de cette femme dont la beauté se trouvait plutôt dans l'esprit que dans le corps.

Je crois qu'ils ont tort de ne pas admettre que l'illustre général et la rusée Egyptienne ont été frappés par ce que nous nommons vulgairement le coup de foudre. Bien sûr, au départ il y avait des intérêts réciproques. Pour Cléopâtre, chassée du trône par son frère, exilée et même menacée dans sa vie, le secours à la protection du chef des Romains fut la seule voie de salut. L'intérêt de César était encore plus évident et moins noble. Il avait un immense besoin d'argent et les souverains d'Egypte passaient pour détenir des trésors fabuleux. D'autre part, le rôle qu'il s'appropriait à jouer en Egypte lui semblait apte à grandir singulièrement son prestige à Rome. Cela n'exclut point qu'un merveilleux amour peut fleurir sur un substratum de préoccupations très concrètes.

A mon avis, il est impossible d'éliminer tout élément romantique, quel que soit le jugement de leur aventure amoureuse et même en tenant parfaitement compte du fait qu'aucun acte de ce grand homme d'Etat ne fut dénué d'intérêt politique. Personnellement je suis convaincu qu'ils se sont passionnément aimés. Quinquagénaire, flétri par mille aventures, César se voyait offrir par le destin un éblouissant bonheur et rarement réalisable : l'amour d'une femme qui est presque une jeune fille encore, cet amour qui est comme une résurrection des années pour toujours disparues et qui, pour un temps au moins abolit la vieillesse. Disons que ce fut pour lui un prodigieux excitant physique et intellectuel. Les sentiments que Cléopâtre éprouvait étaient certainement moins violents. Elle avait pour elle cet avenir que la jeunesse se figure illimitée et que tant d'amours peuvent peupler. Le grand conquérant romain représentait vraisemblablement pour cette ingénue une aventure éclatante, grisante et glorieuse : un amant environné de prestige, surclassant tous les hommes en grandeur et en puissance. Pour attribuer le royaume à Cléopâtre seule, César dut évincer celui qui partageait le trône avec elle. Après la victoire sur l'armée de son frère, il ne

manifesta aucun désir de quitter l'Egypte : il ne pouvait s'arracher à Cléopâtre. La détente générale établie et la situation politique stabilisée, les deux amoureux accomplirent un voyage sur le Nil dans une magnifique embarcation où s'exaltait le luxe des cours orientales. On voudrait bien connaître la vie qu'ils menaient pendant plus de deux mois sous le ciel radieux et dans le prestigieux décor de la Haute-Egypte, se livrant aux plaisirs d'amour dans une cabine aménagée pour l'occasion en chambre nuptiale !

Faut-il croire que Jérôme Carcopino, un des auteurs de l'Histoire Romaine, déteste franchement Cléopâtre ? Non seulement il ne croit pas que César fut séduit par ses grâces, mais aussi il prétend que l'enfant, qu'elle mit au monde deux mois après leur voyage est un bâtard de père inconnu. Son hypothèse me semble peu plausible. Je reconnais bien volontiers que nos renseignements à ce sujet sont extrêmement précaires, mais il me semble qu'il n'y a aucune raison valable de ne pas continuer à ajouter foi au grand nombre d'historiens, anciens et modernes, qui affirment que Césarion est bel et bien le fruit de l'amour du célèbre couple. Possédant le plein pouvoir du roi sans en avoir le titre, César fit venir la reine d'Egypte à Rome avec l'enfant né à l'issue de la croisière sur le Nil. Dans sa splendide villa, une véritable résidence royale, Cléopâtre régnait en souveraine et invita tous les représentants de l'élite romaine.

Dans son for intérieur elle caressait l'espoir, pendant les trois années qu'elle a vécu à Rome, de devenir un jour l'épouse du monarque d'un immense empire et, il n'est pas exclu, que le César se serait laissé convaincre finalement par l'artificieuse Egyptienne de déplacer le centre de son royaume en Alexandrie, d'adopter leur enfant et d'en faire son héritier.

N'avait-il pas osé faire placer, d'une audace presque provocante, la statue de Cléopâtre dans le temple de Vénus ? N'avait-il pas osé donner à son amour extra-conjugal une sorte de consécration officielle. N'avait-il pas osé affranchir les lois divines et humaines ? La liaison de César et de Cléopâtre inquiéta beaucoup de Romains qui sentirent leur projet et c'est en grande partie pour cela que le dictateur est tombé sous les 23 coups de poignard sans avoir achevé son œuvre. Les circonstances dans lesquelles la reine d'Egypte a quitté Rome sont mal connues. Selon Suétone elle eût été de retour en Alexandrie bien avant l'assassinat de César. Mais Cicéron parle dans une de ses lettres de sa fuite après la mort de son célèbre amant. Il est difficile de repousser le témoignage de ce contemporain immédiat qui la connaissait personnellement. Pour Cléopâtre les circonstances étaient dramatiques. Tout ce qu'elle avait construit

s'écroulait et de son passé d'amour et peut-être de ses calculs politiques elle ne conservait qu'un vivant héritage.

Quelle que fut la douleur qu'elle éprouvait — et nous n'avons aucune raison de ne pas la croire sincère — elle dut se demander à qui elle devait confier la protection de ses Etats et l'avenir de son enfant. Il se nommera Antoine. Elle l'avait vu quelques années plus tôt à la tête de la cavalerie, elle l'avait retrouvé à Rome où il jouait un grand rôle à côté de César et la mort de ce dernier l'avait porté au premier plan. Donc, ce choix lui était en quelque sort imposé.

Je ne veux pas terminer cette causerie sans dire quelques mots sur la soi-disante homo-sexualité de César. Déjà, au début de sa carrière, lorsqu'il était un des sujets de conversation favoris entre tous les Romains, on le traitait volontiers d'inverti en rappelant son voyage commandé auprès du roi Nicomède de Bithynie qui n'avait pas été insensible à la beauté de ce jeune messenger. Pendant son triomphe, dépassant en éclat et en splendeur tous les précédents, ses vétérans chantaient, selon l'usage, des chansons satiriques. Il fut très affligé en entendant des couplets moqueurs et malveillants évoquant, à plus de 30 ans de distance, le souvenir fâcheux de sa jeunesse. Un des refrains grossiers commença par les vers : César a soumis la Gaule — Nicomède a soumis César — Voici César qui triomphe — Lui qui a soumis la Gaule — Nicomède ne triomphe pas — Lui qui a soumis César.

daleuses allusions. Mais, écrit l'historien Dion Cassius, ses soldats, entourant de tous les côtés le

Ces obscénités l'exaspéraient à tel point qu'il voulut, sous la foi du serment, repousser ces scan-

char triomphal, répondaient par des éclats de rire. Cette réputation de mœurs contre nature fut la conséquence d'un excès de presse de la part de ses ennemis politiques qui cherchaient à salir, par tout le moyen, d'abord le triumvir, ensuite le dictateur. Les adversaires qui avaient voué à César une haine sans merci, ont exagéré, amplifié et modifié l'affaire. Curion, l'ancien consul, dit dans un discours d'une virulence inouïe que César était le mari de toutes les femmes et la femme de tous les maris. Beaucoup d'autres politiciens ont essayé de le déshonorer en l'appelant méchamment dans des discours, des libelles et des pamphlets « la rivale de la reine », « le dossier de la litière royale », « l'étable de Nicomède », « le couloir Bithynien », « le lupanar de Bithynie ». Le consul Bibulus, menant contre son collègue une campagne à coups d'édits sur les murs de Rome l'appela la reine de Bithynie en ajoutant « autrefois il était amoureux d'un roi, il l'est aujourd'hui de la royauté ». Un jour, au sénat, comme César plaidait la cause de la fille de Nicomède et rappelait les bienfaits qu'il devait au roi, Cicéron lui dit « passez là-dessus, je vous prie, car personne n'ignore ce qu'il vous a donné et ce qu'il a reçu de vous ». Il convient de procéder à une mise au point et de réduire à ses justes proportions la débauche et la conduite scandaleuse dont il fit preuve au temps de sa jeunesse. Quels sont les faits ? Le roi de Bithynie lui offrit sa propre chambre et son lit d'or pour se reposer du long voyage. Le lendemain, à titre de reconnaissance, lors d'un brillant festin, auquel prirent part quelques négociants romains de passage en Bithynie, il avait accepté de servir d'échanson à Nicomède, en compagnie d'autres mignons. Il se plaisait infiniment dans cette atmosphère de luxe exotique et prolongea son séjour autant que possible.

Lucius Cornelius SYLLA (138 - 78 av. J.C.)



Cléopâtre (British Museum)





Buste de C.J. César (100 - 44 av. J.C.) exécuté après sa mort.

L'aventure fut connue à Rome et porta un sérieux préjudice à sa réputation. En déduire qu'il se prostitua au roi est une manœuvre malhonnête de ses détracteurs. La dénomination n'en a jamais été faite et, à défaut de toute indication précise, il faut, à mon avis, le disculper et mettre fin à cette légende. D'ailleurs le séjour à Bithynie est la seule aventure masculine de César que nous connaissions, pour autant, qu'il s'agisse d'une aventure. S'il avait eu d'autres aventures de ce genre, s'il y avait eu le moindre témoin ou la moindre preuve de ses mœurs spéciales, ses ennemis, croyez-moi, n'auraient pas manqué de nous en instruire.

La calomnie de ses nombreux adversaires politiques, jaloux de son succès, a suffi pour lui faire une réputation d'inverti jusqu'à la fin de sa vie.

Non ! le vrai portrait que César nous a laissé par ses aventures amoureuses est celui d'un conquérant du sexe faible, d'un séducteur raffiné, élégant, irrésistible, plein de fantaisie, un roi de la mode, un dandy avant la lettre, un amant d'une

culture universelle qui séduisait aussi bien les dames d'illustre naissance que les filles de son quartier et chez qui, j'en conviens, il est toujours difficile de distinguer les intérêts personnels des intérêts publics.

Le 15 mars 44 le rideau s'est baissé sur l'histoire de César et il s'est relevé, oh combien des fois, sur sa légende.

Aujourd'hui il nous est réapparu pendant quelques moments et j'espère qu'il ne vous a pas trop ennuyés.

Je vous remercie de l'intérêt et de l'attention que vous avez bien voulu témoigner à cette conférence pendant laquelle j'ai essayé de mettre en lumière quelques facettes sentimentales de cet homme immortel

Paul BLONDIAU.

une annulation de donation en Beaujolais par

«LETTRES ROYAUX» d'HENRI III



HENRI III (1551-1589)
Roi de Pologne, puis roi de France

“Les lettres royaux”, terme qui ne comporte pas de faute de français et qui signifiait peut-être que l'intervention royale ne pouvait rien avoir d'efféminé, même de la part d'Henri III, étaient des décisions du roi, juge suprême du royaume, qu'on pourrait peut-être comparer aux arrêts, de notre Conseil d'Etat, car elles étaient généralement prises en conseil du roi. Cela pouvait permettre de réparer des injustices même quand une procédure inique quant au fond paraissait régulière dans sa forme.

L'affaire dont je vais parler consistait essentiellement dans un transfert de biens d'une famille à une autre sous couleur de donation mutuelle. La victime était une enfant de quinze ans, Jeanne de la Forest, et les bénéficiaires son premier mari et les deux frères de ce dernier, c'est-à-dire Guillaume, Mathieu et Claude X..., que je désigne ainsi pour ne vexer personne, ce nom étant encore représenté de nos jours.

Le nom de la Forest est commun à plusieurs familles beaujolaises, d'autant plus que de nombreuses forêts couvrent les sommets beaujolais et que sur le versant d'Azergues, à Saint-Laurent-d'Oingt, existait un château de la Forest, dont Salomon a écrit que ses possesseurs sont inconnus avant 1482, y compris les premiers qui en portaient le nom. Mais ceux qui m'intéressent étaient déjà possessionnés sur l'autre versant à Cogny dès 1380, date à laquelle Etienne de la Forest reconnaît une vigne aux mas du Chane et de Chervet, redevable aux terrier d'Alix, vigne qui reviendra plus tard aux Duchampt, héritiers médiats de cette famille.

Disons tout de suite que cette particule “de la” Forest n'avait rien de noble et que parmi les surnoms qui devinrent les noms de famille aux temps anciens, le nom de la terre possédée était l'un de ces surnoms. Chez les nobles aussi, d'ailleurs... Ce sera Louis XIV qui imposera la particule comme signe distinctif de la noblesse, grâce à quoi le vainqueur du mont Pelvoux était de la famille “De” Durand, tandis que les roturiers devaient raccourcir ou souder leurs noms. J'ai relevé rien qu'en Beaujolais plus de deux cents noms parfaitement paysans qui avaient été à particule.

Plus d'un siècle s'écoule après 1380 avant qu'on retrouve un Antoine de la Forest, habitant Lîmas, marié en 1561, qui eut une fille Jeanne née vers 1569, et qui semble également avoir eu deux fils, Claude et Jean, lesquels étaient notables de Villefranche vers 1600. L'un de ces derniers sera peut-être le père ou le grand-père d'une seconde Jeanne de la Forest qui, veuve de François Tournier, receveur des consignations de Beaujolais, achètera en 1693 le château d'Epeisses à Cogny et fera enregistrer trois ans plus tard ses armoiries personnelles : de sable à une bande d'or accompagnée de deux lions du même, un en chef, l'autre en pointe. (On sait que cet armorial était essentiellement une opération fiscale).

C'est la première Jeanne de la Forest qui fut, je cite les termes royaux “étant en fort bas âge (elle avait quinze ans lors de la donation), dame et maîtresse de plusieurs beaux biens tant meubles qu'immeubles, à elle délaissés par ses défunts père et mère, elle aurait été colloquée en mariage avec Guillaume X..., jeune homme ne tenant ni possédant aucun bien, meuble ou immeuble ; pendant lequel mariage et étant en la puissance de son dit mari et atteinte de contagion de peste qui, pour lors, était véhémente audit pays (c'était en 1584 entre les deux grandes pestes de 1581 et 1586) quoiqu'elle soit suspecte et infectée de ladite contagion, elle aurait été tellement induite, séduite et persuadée par ledit X... son mari, qu'elle aurait fait le 6^e septembre 1584 par acte signé Tournier



Forêt en Beaujolais

(sa petite-nièce présumée sera sans rancune envers les Tournier) certaine donation prétendue mutuelle et réciproque audit X... son mari de la moitié de tous ses biens, et par acte semblable ledit X... aurait fait donation à ladite exposante de la moitié de tous ses biens, pour donner couleur à ladite donation qu'il voulait que sa femme lui fit ; et quelque temps après (événement qu'il n'avait pas prévu) décédé ledit X..., grandement endetté, sans délaisser que bien peu de biens, sans enfant, délaisse ladite exposante, alors jeune et âgée seulement de quinze ans, et Mathieu X..., son frère (ainsi d'ailleurs que Claude X..., autre frère).

Bien que la prétendue donation soit nulle et de nul effet et valeur, à cause qu'elle aurait été faite, comme il est dit, en minorité et sans autorité de curateur ni autre autorité solennelle de justice, et qu'en tout et pour tout ladite prétendue donation contient inégalité de biens, âgé et co-vaiescence (?), craignant et doutant néanmoins, ladite exposante, que les plus prochains parents dudit feu X... habiles

à lui succéder, ne se veulent prévaloir et aider de ladite donation ; ainsi que ci-dessus est dit, faute par ladite exposante si par nous ne lui est pourvu remède", etc.

La procédure se déroula de la façon suivante :

— requête de Jeanne de la Forest, qui était déjà remariée à Barthélemy de la Rippe (même observation pour cette particule que pour celle de sa femme),

— réplique de Mathieu X..., arguant d'une part qu'il n'avait personnellement aucune affaire avec Jeanne de la Forest, que celle-ci aurait dû agir contre son mari alors que celui-ci vivait encore, et qu'enfin ce défunt mari avait été (je cite) "bon ménager et de travail, qu'il avait gagné de l'argent, duquel il avait fait des dettes pour l'actif et les réparations des biens de sa femme". D'autre part, Jeanne s'était réservé l'usufruit de ses biens sa vie durant, ce qui avait une valeur considérable, vu sa jeunesse,

— additions de la demanderesse, signées Delaroche,

— lettres royaux du 11 avril 1587 (en pleine guerre religieuse), d'Henri III roi de France et de Pologne (remplacé en Pologne depuis onze ans par Etienne Bathory, mais qui restait donc prétendant) ; ces lettres, adressées au bailli de Beaujolais, donnaient raison à Jeanne ; le roi ne les signa pas lui-même mais il y avait à l'origine, son sceau de cire jaune à ses armoiries, "à quaque double en pendant", qui a disparu ;

— assignation du 28 novembre suivant du sergent royal Claude Perroud à Mathieu X... pour comparaître le 1^{er} décembre ;

— Mathieu n'ayant pas dû se présenter, nouvelle assignation du 2 décembre pour le 7 devant le lieutenant général de Beaujolais ;

— sentence d'enquête du bailli Alexandre de Poncet, dont je n'ai pas la date car le dernier feuillet manque, mais forcément postérieure aux pièces précédentes qui y sont citées, et ayant pour but une enquête en vue de l'entérinement desdites lettres royaux ;

— le reste de la procédure manque, mais le fait que ces lettres, qui ne sont d'ailleurs qu'un seul parchemin, aient été conservées par les héritiers avec tous leurs titres de propriété, laisse penser que cette famille eut complètement gain de cause. (Archives Bottet-Duchampt.)

Il m'a semblé que cette procédure inhabituelle valait d'être signalée, et je vous remercie de votre attention pour ce sujet un peu aride.

Eugène BOTTET,
Membre de l'Académie

UN ALLEU A LACENAS EN 1544

On sait que les alleux étaient des propriétés qui n'avaient pas de seigneur, n'étaient donc pas tenues en précaire et n'avaient pas d'intermédiaire entre leur propriétaire et le roi. C'étaient des restes de la forme de propriété gallo-romaine, que devait d'ailleurs rétablir la Révolution, et qui avaient survécu, d'abord à la distribution aux Burgondes des deux tiers des champs et de la moitié des enclos et des bois, ensuite à l'inféodation du reste par des alleutiers incapables de les défendre eux-mêmes contre les ennemis et même contre les amis. Il en restait de moins en moins et c'est pourquoi j'ai cru intéressant d'en relever un, mentionné dans une vente, dit encore « franc-alleu » parce qu'il était franc de toute redevance seigneuriale.

Il s'agit d'un modeste pré situé sur Lacenas, au lieudit de Cossan, que je n'ai pas retrouvé, sans doute entre Thoiry et le Sou, et dont une partie, ou « cornier » fut vendue le 28 novembre 1544 par-devant le notaire caladois Jean Croppet, acte passé dans la maison-forte de Thoiry (Archives du Rhône, dossier E 1698, parchemin). Il serait d'ailleurs intéressant de rechercher si tout le domaine de Thoiry, seigneurie sans justice, n'était pas un alleu.

L'acheteur était Claude Gaspard, seigneur du Sou, le pittoresque château situé au sud-ouest de la commune de Lacenas, et qui en avait rendu foi et hommage cinq ans auparavant, après l'avoir acheté lui-même.

Les vendeurs étaient la famille Rosset, seigneurs de Thoiry, château fruste et massif au sud de Lacenas, qui le possédait depuis au moins deux siècles, car l'un deux, déjà seigneur de Thoiry, se serait croisé en 1315.

La généalogie des Rosset est un peu confuse mais il semble que plus tard, Péronin-Hugonin Rosset, maître des comptes de Beaujolais, et seigneur de Thoiry, fut le père de :

- Philibert, bailli de Beaujolais en 1446, qui testa en 1451, seigneur d'Arbain et mari en dernières noces de Marguerite de Chavannes ;
- Ansélise, femme d'Hugonin Pelletier, bourgeois de Beaujeu ;
- Marguerite, épouse de Jean de Perches, Charolais ;
- Cathrine, mariée à Claude de Montchervet, qui semble être de Reneins ;
- Hugonin, seigneur de Turet ;
- Eléonore, prieure de Dorieux ;
- Jacques, époux d'Huguette Nagu, co-seigneur de Thoiry avec son frère
- Edouard, co-seigneur de Thoiry en 1451, père d'un autre Edouard.

Jacques Rosset, ne semble pas avoir eu d'enfant et laissa sa part de Thoiry à un neveu de sa femme, Jean Nagu, dont la fille Louise l'apporta à son mari, Claude du Clusel. Au dénombrement de 1539, ce dernier couple possédait Thoiry conjointement avec Claude Rosset, fils du dernier Edouard. En



1544, Claude ou Claudin Rosset, qui était encore mineur, et qui avait été représenté au dénombrement par son cousin du Clusel, est autorisé, cette fois, pour la vente du pré, par son curateur, Edouard de Broses, dont j'ignore la parenté.

Cette famille de Broses (Broses = broussailles, c'est dire qu'elle n'était pas la seule du nom), établie depuis deux ou trois générations seulement au mas de Broses, près du Petit Marzé, entre Lacenas et Gleizé, partagea en 1557 l'indivision des deux dernières générations.

En 1544, le préambule de cette vente nous apprend que les Rosset et Clusel (je cite) « voyant et considérant la pauvreté en laquelle ils sont constitués, qui est qu'ils n'ont ni blé ni vin pour eux nourrir et alimenter leurs femmes, enfants,

familiers et domestiques, et qu'ils n'ont d'autre moyen d'en avoir sinon en vendant de leurs biens, attendu la cherté desdits blé et vin à présent régnant » (fin de citation). C'est pourquoi ils se résolvent à entamer leur franc-alleu de Cossan pour en tirer les 50 livres nécessaires pour les aider à passer l'hiver.

Et pourtant cette pauvre année 1544 n'est pas encore une année de guerre de religion. C'était donc simplement une année de mauvaises récoltes. Manquer de blé, passe encore, mais manquer de vin en Beaujolais, c'est un comble...

Eugène BOTTET,
membre de l'Académie.

La vue du château du Sou, près de Lacenas, est un dessin exécuté sur place par Daniel Chantereau, membre de l'Académie.

SUR LES CHEMINS DU PASSE
avec l'ACADEMIE de VILLEFRANCHE et la SOCIETE ARCHEOLOGIQUE
du BEAUJOLAIS



Carte postale d'avant 1914, alors que MARZÉ était un centre avicole.

Un an sur deux, Me Pinet, Président de l'Académie et M. Guillemain, Président de la Société Archéologique convient leurs adhérents à une sortie culturelle dans les limites du Beaujolais. L'initiative est heureuse car elle permet aux membres des deux groupements de mieux connaître les souvenirs historiques de leur province.

La sortie de cette année proposait la visite de quelques églises autour de Beaujeu afin de découvrir, sous la conduite de M. Odin, l'évolution de l'art roman ; mais elle avait prévu également des arrêts au fief de Marzé à St Georges de Reneins et au château de Corcelles. Organisée par M. Durieu, secrétaire de l'Académie, elle s'est déroulée selon l'horaire fixé et satisfait tous les participants.

Ils étaient près de quarante sur la Place du Marché couvert, lorsqu'un car de la Régie est venu les prendre à neuf heures pour les conduire, d'abord au fief de Marzé. M. et Mme Odet Pierre ainsi que Mme Vve Odet, une des doyennes de la commune, les attendaient pour participer aux explications données sur cette ferme fortifiée du

XVI^e siècle, encore entourée de ses douves avec de l'eau, qu'ils s'efforcent de conserver dans son style ancien. La porte d'entrée n'a plus son pont-levis, mais elle a gardé ses meurtrières et un écusson remarquable. La cour fermée où trône un puits en œuf, la cuisine rustique avec sa grande cheminée et son plafond à la française, le hangar aux outils, transformé en musée du terroir, tout ce cadre de vie séduit d'autant plus les visiteurs, qu'il est agrémenté d'un décor floral extrêmement varié. La ferme fortifiée d'autrefois s'ouvre maintenant par une passerelle métallique sur un jardin coloré : elle est devenue le modèle des fermes fleuries.

Les voyageurs s'arrachent avec peine à cet enchantement pour reprendre la route jusqu'à l'église de St Georges de Reneins. Cette église a fait l'objet d'une donation à Cluny dans la seconde moitié du X^e siècle, mais elle a été reconstruite par les bâtisseurs romans. De cette reconstruction il ne subsiste que le bloc de rocher qui est classé monument historique. A l'intérieur, le système d'arcatures qui orne le fond de l'abside est archaïque : les pilastres doublés de colonnettes, qui supportent les arcades, sont sobrement sculptés.

L'arrêt suivant, à l'église Saint-Nicolas de Beaujeu, vient à point pour susciter des comparaisons car cette église est datable : consacrée par le Pape en 1132, elle est donc de la première moitié du XII^e siècle. Elle s'inspire du style clunysien de l'époque, mais elle a été surélevée plus tard et elle s'est chargée d'appendices. Le clocher repose sur une coupole, épaulée par des chapelles latérales, dont les voûtes perpendiculaires à la nef,



L'église St-Nicolas de Beaujeu dans son cadre spécifiquement beaujolais : vignes et sapins.



Le chevalier fauconnier qui se trouvait probablement dans l'ancienne collégiale. Sculpture romane évoquant le départ aux croisades.



Le sourire de Madalena l'une des plus charmantes poupées du Musée de Beaujeu.

sont en berceau brisé. Ces chapelles sont prolongées par des travées à voûtes d'arêtes et se terminent chacune par une absidiole. Elles s'ouvrent sur la nef et les problèmes d'équilibre que posait l'élévation du clocher ont été résolus par de curieux contreforts à ressaut qu'on s'est efforcé de masquer par des peintures. Enfin comme à St Georges, le fond de l'abside est consolidé par un système d'arcatures sur pilastres dont on a tiré le meilleur parti pour l'éclairage et la décoration.

Melle Durhône, Maire de Beaujeu prend en charge la caravane pour lui faire visiter le Musée et notamment la salle lapidaire qui conserve quelques belles pierres de la Collégiale et de l'église St Martin des Etoux ; puis la détente s'amorce par une charmante réception au Caveau de la Mairie. Elle se prolongera dans l'ambiance d'un repas amical servi par l'Auberge du fût d'Avenas.

L'après-midi est consacré d'abord à l'église d'Avenas. Elle est contemporaine de celle de Beaujeu et comme elle n'a pas été réhaussée, elle montre à l'extérieur sa forme en croix avec des bras légèrement saillants, terminés par des frontons triangulaires. L'autel est bien connu, mais le guide fait vérifier la remarque de M. Raymond Oursel : « les trois derniers vers du quatrain, dont l'épigraphie diffère assez de la première ligne n'appartiennent pas non plus au même bloc de pierre ». Cet autel construit en même temps que l'église, soit au début du XII^e siècle, a pu être remanié après 1166 pour célébrer la victoire du Roi Louis VII sur les seigneurs qui menaçaient les possessions du Chapitre St Vincent de Mâcon.

Le retour dans la vallée est marqué par un arrêt au château de Corcelles. Ce beau spécimen de l'architecture militaire du XV^e siècle a fait l'objet d'une communication à l'Académie et M. Schaffler attend les visiteurs pour leur montrer les salles du premier étage restaurées l'an dernier et aménagées en salles de réception.

Enfin le circuit des églises romanes se termine par St Romain des Iles et Taponas. St Romain des Iles possède une église priorale, dépendant de l'Abbaye de Tournus, et qui remonte au XI^e siècle. Elle était prolongée par des bâtiments conventuels et son porche est latéral. Les murs épais, renforcés au dehors par des contreforts, sont consolidés au dedans par des arcs de décharge sur piliers très décoratifs. Le clocher ne repose pas sur une coupole mais sur une voûte en berceau épaulée de chaque côté par un demi-berceau qui abrite une chapelle carrée. Le fond de l'abside n'est pas orné d'un système d'arcatures ; il était peint de fresques colorées qu'on s'est efforcé de reproduire. Le décor originel avec, d'une part, l'Annonciation et, d'autre part, la tête du Roi Mage Gaspard subsiste dans la chapelle de gauche.

De l'église romane de Taponas, il ne reste que le massif absidial dont on saisit bien l'individualité. Le clocher, solidement étayé dans sa partie basse repose lui aussi sur une voûte en berceau, prolongée par une abside en cul-de-four où l'on distingue des traces de fresques. A l'extérieur la souche du clocher a conservé son décor d'origine, décor fruste en creux, qui rappelle les arcatures lombardes du premier art roman.



Le Musée des traditions populaires de Beaujeu, est ouvert :

Dimanches et jours fériés :

10 h. à 12 h. - 14 h. à 19 h. de Pâques à la Toussaint.

14 h. à 18 h. en Mars et Novembre au 15 Décembre.

Semaine :

Tous les après-midi, sauf mardi, de Pâques à la Toussaint avec service supplémentaire de 10 h. à 12 h. en Juillet et Août

Photos M. RENÉ - Exclusivité Amis du Musée de Beaujeu

